

## Nouveaux développements judiciaires dans l'affaire de la MNEF

L'AFFAIRE de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) connaît de nouveaux prolongements. Le parquet de Paris vient d'accorder aux deux juges d'instruction parisiens en charge de l'enquête, Armand Riberolles et Françoise Néher, un réquisitoire supplétif pour abus de biens, abus de confiance, recel de faux et usage de faux au préjudice de la MNEF. Il concerne les relations entre cette mutuelle et, d'une part, le groupe de presse Alain Ayache Communication, et, d'autre part, l'association Observatoire social européen dirigée par Pascal Beau, par ailleurs délégué national du PS à la politique de santé. Les enquêteurs poursuivent leur travail d'exploration systématique des liens ayant pu exister entre la MNEF et des membres du Parti socialiste.

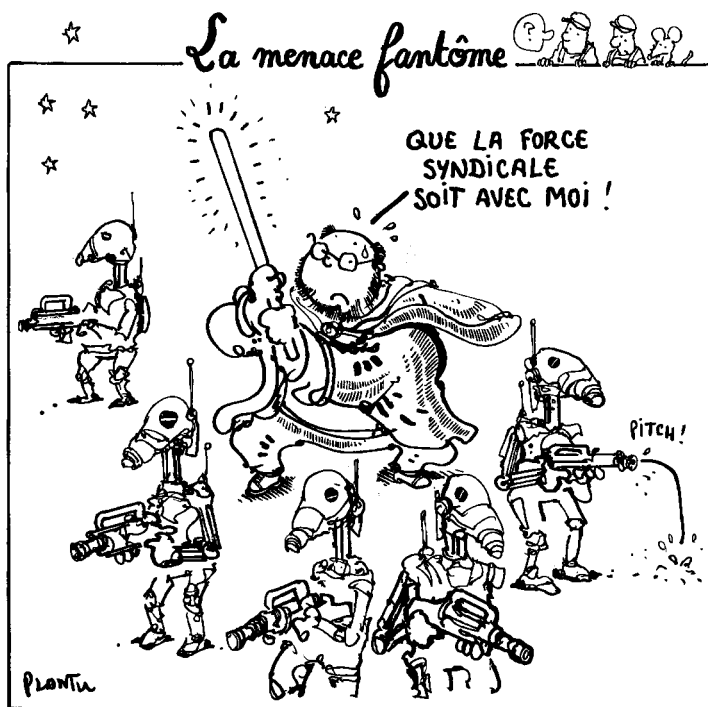
Lire page 12

## La manifestation qui embarrasse Lionel Jospin

- Les ministres communistes soutiennent la manifestation pour l'emploi du 16 octobre
- Le secrétaire général de la CGT sera présent « à titre personnel »
- Robert Hue parvient à réunir toute la gauche politique, sauf le PS
- L'extrême gauche défilera contre le gouvernement

LA POLITIQUE du gouvernement contre le chômage, qui passe en grande partie par la réduction du temps de travail, est au cœur des débats au sein de la majorité. Les communistes, tout en discutant « sérieusement », selon la formule d'Alain Boquet, président de leur groupe à l'Assemblée nationale, tiennent à réussir la manifestation qu'ils ont lancée pour samedi 16 octobre, à Paris, avec l'appui d'une partie des Verts, du MDC, de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière. Les trois ministres communistes ont indiqué, mardi, qu'il s'agit de « de tout cœur » la manifestation à laquelle ils ne participeront pas. Robert Hue a fait savoir que Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT et membre du comité national du PCF, sera présent « à titre personnel » à la manifestation, à laquelle la confédération syndicale, en tant que telle, ne se joindra pas.

Pour Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures



au PS, la manifestation du 16 octobre est « ambiguë », car elle associera « ceux qui manifestent principalement contre le Medef » et « ceux [l'extrême gauche] qui manifesteront principalement contre le gouvernement ». « Cela dit, ajoutait-il en réponse aux questions du Monde, le PS n'a pas vocation à souhaiter l'échec des initiatives de ses partenaires à partir du moment où ces derniers ne se sont pas fixés comme but, eux, l'échec de la majorité plurielle. »

A l'Assemblée, Martine Aubry gère à la fois la discussion sur les 35 heures et les relations au sein de la majorité. Elle a convaincu le PC et les Verts d'accepter un compromis sur les heures supplémentaires, c'est-à-dire, en fait, sur le délai d'adaptation accordé aux entreprises avant de respecter la durée légale du travail. Cette durée légale sera, au 1<sup>er</sup> janvier 2000, de 35 heures par semaine pour les entreprises de plus de vingt salariés.

Lire page 6



## Coup d'Etat au Pakistan

### L'armée prend le pouvoir

Sans effusion de sang, l'armée pakistanaise a renversé, mardi 12 octobre, le premier ministre Nawaz Sharif, après une tentative de limogeage de son chef, le général Pervez Musharraf (photo). Alors que le Pakistan s'est récemment doté de l'arme nucléaire, l'Inde voisine, aussi nucléarisée, s'inquiète de ce bouleversement. p. 2 et 3

## Le guide du PACS

LES DÉPUTÉS devaient adopter définitivement, mercredi 13 octobre, la proposition de loi créant le pacte civil de solidarité (PACS). L'opposition devait voter contre, sauf Roselyne Bachelot, qui devait voter pour, et Alain Madelin, qui devait s'abstenir. Le Monde publie, point par point, le contenu de la loi telle qu'elle sort du Parlement, en une sorte de guide du PACS. La droite a prévu de saisir le Conseil constitutionnel. Rapporteur de la commission des lois, Jean-Pierre Michel (MDC) a demandé à Elisabeth Guigou, ministre de la justice, de tout faire pour que les dispositions juridiques, fiscales et sociales du PACS soient en vigueur avant la fin de l'année.

Lire pages 8 et 9

## « A la paillote/ de chez Francis/ il y aura de la salade et du poulet » (bis)

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Cela ressemble à une mauvaise Danse des canards sur l'air des gendarmes de Saint-Tropez, à moins que ce ne soit l'inverse. La Paillote Chez Francis, chantée par un groupe du Sud-Ouest, les Gastounets, et vendue en Corse depuis le mois d'août, n'a pas plus à faire avec le bon goût et la subtilité que n'importe quel CD imaginé pour durer le temps d'un été. « Ce soir à la paillote/ de chez Francis/ il y aura de la salade et du poulet », martèle donc le refrain, tandis qu'une voix d'outre-tombe récite un « communiqué du Front de libération de l'Occitanie ». Tout ça pour rire, précisent évidemment les Gastounets, produits par Yves Féraud, propriétaire de la paillote en question.

En Corse se vend aussi Opération paillote, recueil de planches humoristiques qui croque cette « aventure de l'Etat de droit » que constitue l'incendie par des « poulets » gendarmes, dans la nuit du 19 au 20 avril, de la désormais célèbre paillote de Cala d'Orzu, Chez Francis, objet d'une reconstitution judiciaire mercredi 13 octobre. Rien d'autre que

l'histoire illustrée, racontée par le dessinateur Philippe Antonetti, de ces « quatre planches brûlées sur un domaine appartenant à l'Etat », commente benoîtement l'auteur, en exergue, en citant l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet. Le dernier dessin du livre est aussi une autoparodie de l'opération marketing dont il profite : une foison de panneaux indicateurs, en bord de route, à rendre fou le touriste : « Chez le vrai Francis », « Paillote-musée Chez Francis », « Chez le cousin de Francis », « Exigez l'authentique paillote Chez Francis »...

Gentiment, la Corse s'amuse. Depuis une semaine, à Bastia, à Ajaccio et ailleurs, un magnifique poulet rôti trône sur des affiches de quatre mètres par trois. A Bastia, la volaille, dorée à point, est aussi sur les « culs » et les flancs de bus, accompagnée de cette grave question : « Repas de famille ou incendie de paillote ? » Ailleurs, ce sont des silhouettes en cagoule qui se profilent dans une clairière : « Pénitents ou clandestins ? », demande cette fois le placard. « D'ordinaire, les Corses n'ont pas le rire facile, commente Joseph-Guy Poletti, directeur de la rédaction de

Corsica, nouveau mensuel d'information paru le 6 octobre. « Seuls les fous rient », dit chez nous le diction. » Cette fois, pourtant, cette campagne « décalée », commandée à l'agence locale Mediacorse, lui a semblé dans « l'air du temps ».

« Tout cela ne fait que refléter ce qu'on entend tous les jours au café », renchérit Guy Firroloni, responsable des très sérieuses éditions Albiana qui, entre essais, poésie et thèses, distribuent le CD d'Yves Féraud ainsi qu'Opération paillote. « Après tout, cette histoire profondément ridicule de cow-boys témoigne aussi de cette étonnante façon de faire, multiséculaire, de l'Etat français », commente l'éditeur. Métrobus, société qui gère les emplacements publicitaires des transports d'Ajaccio, ne s'y est pas trompée, qui a refusé la campagne de Corsica, arguant, contrat à l'appui, du « caractère politique » des affiches. A Ajaccio, le poulet et les cagoules sont donc pudiquement recouverts d'un carré blanc. « Le carré blanc de l'ex-ORTF », soupire M. Poletti. En riant.

Ariane Chemin

## La leçon du sociologue



PIERRE BOURDIEU

« MAÎTRES du monde, savez-vous vraiment ce que vous faites ? », a lancé Pierre Bourdieu aux patrons de l'audiovisuel mondial réunis à Paris, s'en prenant à la loi du « profit maximal à court terme ». Le Monde publie l'allocation du sociologue et prolonge le débat.

Lire p. 18 et notre éditorial p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1014 - 7,50 F



## Cessez-le-feu sur l'immigration

S'ILS ÉTUDIENT le débat sur l'immigration, les politologues du XXI<sup>e</sup> siècle se demanderont quelle mouche a piqué la France dans les années 80-90. Sans doute, comme pour la vague xénophobe des années 30, établiront-ils l'évident parallèle entre les ravages du chômage et l'utilisation des étrangers

comme boucs émissaires. Mais apprendront-ils que cette véritable obsession migratoire a pris fin avec le siècle ?

Le surprenant mea culpa qu'Alain Juppé a livré au Monde invite sérieusement à poser la question. Sans doute l'ancien premier ministre a-t-il quelques arrière-pen-

sées lorsqu'il découvre les vertus du consensus sur l'immigration. On peut aussi objecter qu'à Matignon, il n'a guère agi dans ce sens, jouant avec le feu et poursuivant, de la loi Debré aux coups de hache de Saint-Bernard, la course folle avec l'extrême droite.

Pourtant, les convictions de l'an-

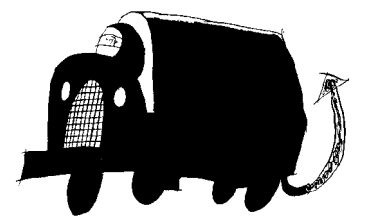
cienn premier ministre paraissent suffisamment solides et son expérience suffisamment cuisante pour qu'on fasse crédit à sa sincérité. Même si la plupart des élus de droite rechignent à le suivre sur la voie du consensus, l'approbation des ténors de son parti, Philippe Séguin et Edouard Balladur, et les analyses comparables faites par Nicolas Sarkozy autorisent à penser que sa position marque un tournant dans le débat sur les flux migratoires et sur l'intégration, après vingt ans d'exploitation politique de la présence des étrangers.

Dès les années 70, les « travailleurs immigrés » avaient fait timidement leur entrée dans l'arène politique. Les petits déjeuners de Valéry Giscard d'Estaing avec des éboueurs africains à l'Élysée voulaient symboliser un nouveau style de gouvernement, au moment où l'extrême gauche soutenait les luttes sociales de l'immigration dans les foyers et les ateliers. Au même moment, pourtant, la « crise du pétrole » marquait le début d'une autre époque : la plus grande vague d'immigration qu'ait connue la France, celle de l'après-1945, prenait fin avec la décision, prise en 1974, de stopper l'immigration de travailleurs.

Philippe Bernard

Lire la suite page 17

John le Carré  
SINGLE & SINGLE  
Son plus beau roman.  
Frédéric Vitoux,  
Le Nouvel Observateur  
Editions du Seuil



REPORTAGE

## La vallée des camions

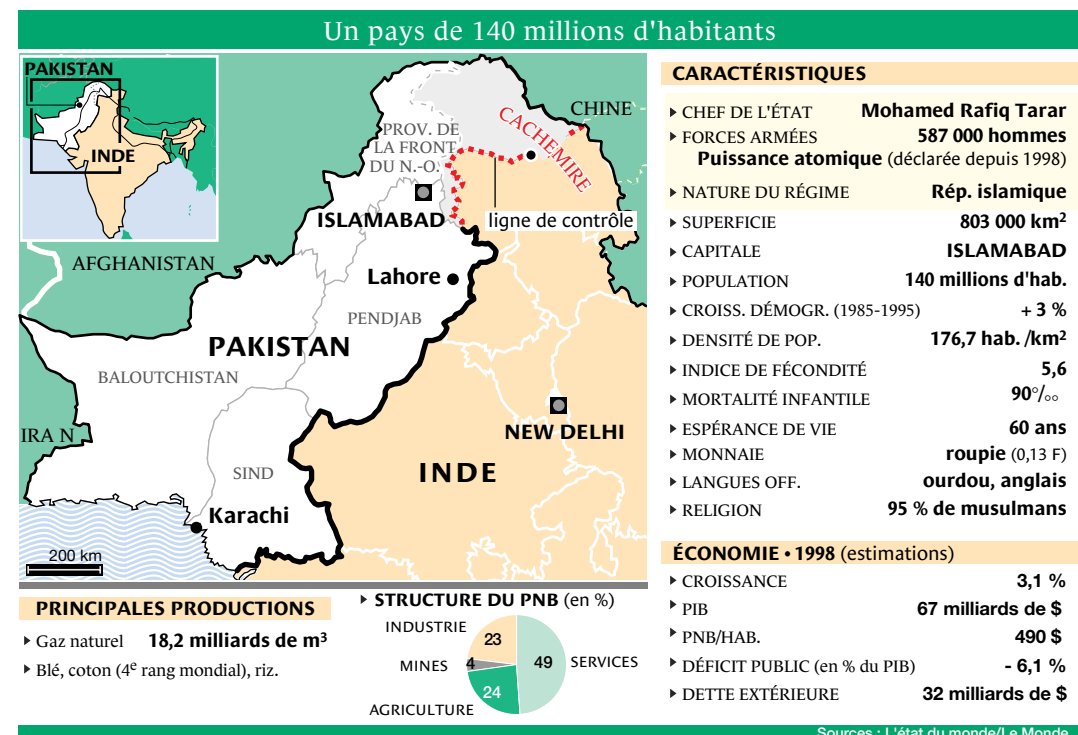
Depuis la fermeture du tunnel du Mont-Blanc, le 24 mars, et le renforcement de la régulation du trafic poids lourd dans celui du Fréjus, la nationale 91, de Grenoble (Isère) à Briançon (Hautes-Alpes), est saturée de camions en transit entre la France et l'Italie. Les élus et la population de la vallée de la Guisane, qui vit essentiellement du tourisme, en appellent à l'Etat pour que cette région redevienne le « paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des fleurs et des bêtes » que décrivait, dans les années 70, l'alpiniste Gaston Rebuffat. p. 16

International	2	Tableau de bord	22
France	6	Aujourd'hui	25
Société	12	Météorologie-Jeux	31
Carnet	14	Culture	32
Régions	15	Guide culturel	35
Horizons	16	Kiosque	36
Entreprises	19	Abonnements	36
Communication	21	Radio-Télévision	37









**Benazir Bhutto, ancien premier ministre du Pakistan**

**« Je comprends la réaction de l'armée »**

« L'armée pakistanaise vient de nouveau de renverser un gouvernement démocratiquement élu. Qu'en pense celle qui combattit jadis une autre dictature militaire ?

— La situation est très différente. Il ne s'agit pas ici du renversement d'un mandat populaire massif, et je lui avais souhaité bon vent. Il n'a pas cessé, depuis son arrivée au pouvoir, de tout mettre en œuvre pour démanteler la démocratie. Il a détruit toutes les institutions. L'Etat de droit a disparu, la Constitution a été violée, la presse et l'opposition parlementaire poursuivies et attaquées sans relâche. Le premier ministre s'en est pris à la cour suprême dont le président a dû s'enfuir, il s'en est pris au président de la République, qu'il a renvoyé. Deux des principaux chefs de la marine nationale ont dû quitter leur poste. Lorsqu'il a congédié l'ancien chef de l'armée l'an dernier, personne n'a rien dit mais beaucoup ont pensé qu'il était en train de politiser la dernière institution pakistanaise qui ne l'était pas. Le renvoi, mardi, de son successeur, le général Pervez Moucharraf, a été la goutte d'eau pour l'armée.

— Vous soutenez le coup d'Etat ?  
— Non, je ne soutiens pas le rétablissement de la loi martiale. Mais je comprends la réaction des militaires aussi bien que des citoyens pakistanais qui célèbrent, non pas l'avènement d'une nouvelle dictature, mais la disparition de l'ancienne. Nawaz Sharif avait fermé toutes les possibilités de changement démocratique. Lorsque les gens se sont rendus compte du caractère autocratique de son régime et qu'ils sont descendus dans la rue pour s'en plaindre, des milliers d'entre eux ont été arrêtés et ce fut le début du chaos. Ce qui se passe aujourd'hui ne me rend pas heureuse, mais, encore une fois, je comprends les militaires.

— Vous pensez qu'ils vont garder le pouvoir longtemps ?

— J'espère que non et je leur conseille d'annoncer très vite une date pour de nouvelles élections, faute de quoi l'opinion se retournera inévitablement contre eux. Cela dit, quand on a pris le pouvoir de cette manière, il y a toujours une tentation de le garder. Tout dépendra de l'attitude de la communauté internationale. Il faut que celle-ci dialogue avec eux et leur dise clairement : « Très bien, nous comprenons ce que vous avez fait, mais si vous ne vous engagez pas rapidement dans la voie de la restauration démocratique, nous ne pourrions pas travailler avec vous ».

— L'Inde a placé ses troupes en état d'alerte. Sachant que, comme elle, le Pakistan est désormais une quasi puissance nucléaire, la situation vous paraît-elle plus ou moins dangereuse qu'avant le coup d'Etat ?

— (pause) C'est une question très difficile... Evidemment, il vaut toujours mieux que ce genre d'arme soit entre les mains d'un pouvoir représentatif et responsable devant le peuple mais... (longue pause).

— Au fond, Sharif n'a-t-il pas été renversé pour avoir ordonné, contre l'avis du général Moucharraf, le retrait des militaires du Ca-



BENAZIR BHUTTO

chemire en juillet après le bref et violent conflit avec l'Inde ?

— Non. Bien sûr, la manière dont la décision a été annoncée par le premier ministre, non pas à Islamabad comme il aurait dû, mais à Washington en compagnie du président Clinton, fut humiliante et elle a été très mal accueillie aussi bien par l'armée que par l'ensemble du pays. Mais les militaires ont obéi, ils se sont retirés et si les généraux avaient dû renverser le gouvernement à cause de cela, ils n'auraient pas attendu trois mois de plus. Non, encore une fois, le coup n'a rien à voir avec le Cachemire ou l'Inde, il est lié au glissement du pays dans un chaos directement issu de l'incapacité à gouverner d'un régime devenu despotique. Nawaz Sharif a an-

noncé mardi la destitution du général Moucharraf pour plaire à l'Inde et à l'Occident. Il s'est dit qu'en leur donnant la tête du général, en jouant la carte de la paix avec notre voisin, la communauté internationale lui pardonnerait ses excès antidémocratiques à l'intérieur. Très mauvais calcul...

— Condamnée in absentia à cinq ans de prison pour corruption, vous êtes en exil à Londres et votre époux est en prison au Pakistan. En quoi l'arrivée au pouvoir des militaires change-t-elle votre situation personnelle ?

— Je ne sais pas encore, j'observe la situation. Les accusations qui ont été fabriquées contre moi pour éliminer le chef de l'opposition que je suis sont d'une certaine manière l'œuvre de Sharif. Que feront les militaires ? Chercheront-ils à éliminer tous les leaders politiques civils ? Je n'en sais rien. Je dois être prudente dans ce que je dis car mon mari est resté lâbas en otage. Mais je dois aussi parler, je dois appeler à la restauration de la démocratie car j'ai aussi des engagements vis-à-vis de mon peuple. Une chose est sûre : si des élections libres avaient lieu maintenant, mon parti les remporterait sûrement... »

Propos recueillis à Londres par Patrice Claude

**« Préoccupation » et « inquiétude » dans le monde**

**LE GOUVERNEMENT** américain a adopté, mardi 12 octobre, une attitude prudente à la suite du coup d'Etat militaire au Pakistan, demandant le retour à la démocratie, mais laissant ouverte la possibilité de collaborer avec le nouveau régime. « Nous regrettons qu'une fois de plus un enchaînement d'événements politiques ait conduit à une défaite pour la démocratie et la Constitution au Pakistan », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. Nous espérons que (...) le général (Pervez) Moucharraf annoncera clairement ce qu'il prévoit pour le rétablissement d'un gouvernement civil au Pakistan. »

Pour le Pentagone, la prise de contrôle par l'armée de toutes les installations stratégiques à Islamabad ne semble pas avoir eu des conséquences pour le contrôle des armes nucléaires, qui était déjà de la responsabilité des militaires. Au Congrès, les représentants ont réagi avec méfiance. Le président de la commission des relations internationales de la Chambre a affirmé que les Etats-Unis ne devaient pas reprendre leur aide militaire au Pakistan.

Le Commonwealth va étudier la possibilité d'exclure le Pakistan, a indiqué le ministre canadien des affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

**Réunion de crise pour le nouveau gouvernement indien**

**NEW DELHI** de notre correspondant

C'est dans une ambiance assombrie par les événements au Pakistan qu'Atal Bihari Vajpayee, premier ministre indien, a prêté serment ce mercredi 13 octobre avec vingt-six de ses ministres et quarante-trois secrétaires d'Etat dont les portefeuilles n'ont pas encore été attribués. Avant même son entrée officielle en fonction, M. Vajpayee avait tenu mardi une réunion de crise avec ses principaux collaborateurs pour étudier les développements à Islamabad. Pour parer à toute éventualité, l'armée indienne avait été mise en alerte dès mardi. « Nous sommes profondément inquiets des développements au Pakistan et nous suivons la situation de très près », a déclaré Brajesh Mishra, conseiller pour la sécurité du premier ministre.

Le coup d'Etat militaire au Pakistan est une très mauvaise nouvelle pour l'Inde, qui a toujours estimé que c'était l'armée qui finirait tout rapprochement avec New Delhi.

« Nous ne pourrions rien faire de sérieux avec le Pakistan sans affaiblissement du pouvoir des militaires », nous déclarait juste après le conflit de Kargil (Cachemire) un haut responsable indien. Le premier ministre indien, qui avait affirmé vouloir reprendre rapidement le dialogue avec Islamabad, voit aujourd'hui tous ses plans remis en question.

On ne cache pas, à New Delhi, l'inquiétude que suscite l'arme nucléaire pakistanaise aux mains de généraux dont l'hostilité à l'égard de l'ennemi indien est connue. « Nous ne nous réjouissons certainement pas de voir une dictature militaire pure et dure au pouvoir à Islamabad », a affirmé un haut responsable indien, cité par le Times of India. Même si l'Inde peut dans cette crise être assurée du soutien des Etats-Unis, il n'en reste pas moins que l'affaire pakistanaise va être la priorité absolue du nouveau gouvernement, juste entré en fonction.

Fr. C.

**La fin d'une fuite en avant et un saut dans l'inconnu**

**NEW DELHI** de notre correspondant en Asie du Sud

Premier ministre le plus puissant de l'histoire du Pakistan, Nawaz Sharif a vu trop grand. Après avoir contraint successivement à la démission, huit mois après son arrivée

**ANALYSE**

**Le premier ministre a chuté en voulant nommer un proche à la tête de l'armée**

au pouvoir en 1997, le chef de l'Etat, le chef de la Cour suprême, puis le chef de l'armée, il a chuté en voulant se débarrasser une nouvelle fois du patron de l'armée, le général Pervez Moucharraf qu'il avait lui-même nommé le 6 octobre 1998.

La crise couvait depuis le limogeage du général Jehangir Karamat, il y a un an. Elle avait pris des allures plus sérieuses depuis l'affaire de Kargil, c'est-à-dire l'occupation des hauteurs du Cachemire indien par des troupes pakistanaises. Le retrait de ces troupes, ordonné par Nawaz Sharif sous la pression de Washington, avait provoqué la colère dans l'armée. Colère que l'attitude de Nawaz Sharif n'a fait qu'amplifier. A quatre reprises, la dernière fois le 22 septembre, Nawaz Sharif a demandé au général Moucharraf de démissionner, ce que celui-ci a refusé de faire, affirmant que le fiasco de Kargil était d'abord celui du pouvoir politique.

**MÉFIANCE TOTALE**

Craignant déjà une tentative de coup d'Etat, M. Sharif avait cherché il y a trois semaines son salut à Washington. Un haut responsable américain avait alors déclaré que « les Etats-Unis [étaient] fermement opposés à toute tentative de changement de gouvernement par des moyens extraconstitutionnels ». L'armée avait pris cet avertissement comme une nouvelle humiliation après des fuites organisées par le premier ministre. Celles-ci laissaient entendre que les militaires avaient saboté un dialogue secret avec l'Inde en occupant une partie du Cachemire indien. Le général Moucharraf avait alors demandé au premier ministre de démentir ces informations, lui

faisant observer qu'il était informé de cette opération. Depuis, les choses semblaient s'être calmées. Le 30 septembre, M. Sharif avait étendu les pouvoirs du général Moucharraf jusqu'en octobre 2001. « Ce geste fera une fois pour toutes taire les rumeurs et les spéculations sur des changements à la tête de l'armée », avait affirmé un porte-parole du premier ministre. Le chef de l'armée déclarait : « Il n'y a pas d'incompréhension entre l'armée et le gouvernement. »

Malgré ces paroles rassurantes, la méfiance était totale entre le premier ministre et le chef de l'armée. M. Sharif, qui avait pris l'avertissement des Etats-Unis comme un soutien personnel, s'est senti assez fort pour mettre à la tête de l'armée un de ses proches ? Cette nomination a sûrement joué contre lui. L'armée ne pouvait accepter de se voir imposer un général qui n'était pas le premier dans la liste de succession, qui n'était pas commandant d'un corps d'armée et qui, de

voirs entre ses mains ou celle de son clan, il a quasiment réduit à néant toutes les institutions d'un pays à la démocratie récente et fragile. Même la presse n'avait pas échappé à son courroux. Plusieurs journalistes ont été arrêtés au seul motif de l'avoir critiqué. Sur le plan économique, le Pakistan vit sous perfusion du FMI et de la Banque mondiale, et tous les indicateurs sont au rouge. Les investissements étrangers se sont arrêtés, les revenus des travailleurs expatriés ont diminué en même temps que les exportations déclinaient, réduisant au minimum les réserves pakistanaises. Sur le plan social, la montée du chômage et celle des prix rendait la situation de plus en plus difficile. Ces derniers mois, des dizaines de suicides pour des raisons économiques avaient secoué le pays.

Elu triomphalement en février 1997, à la suite du limogeage du deuxième gouvernement de Benazir Bhutto, relevée de ses fonctions par le président pour corruption et in-

**La principale Bourse du Pakistan fermée mercredi**

La Bourse de Karachi était fermée, mercredi 13 octobre, en raison d'un jour férié décrété par la banque centrale, au lendemain du coup d'Etat militaire. Le président de la Bourse, Yasin Lakhani, a précisé que cette fermeture n'avait rien à voir avec le putsch militaire. Des opérateurs ont indiqué que des soldats ont été déployés à l'intérieur et à l'extérieur de la Bourse, où les employés ont toutefois le droit d'entrer. Le coup d'Etat au Pakistan a fait plonger de 2,7 % la Bourse de Bombay à l'ouverture, mercredi. L'indice BSE des 30 principales valeurs a perdu 135,28 points, à 4 922,04 points, repassant sous la barre des 5 000 points, qui avait été dépassée ces derniers jours, dans l'euphorie de la victoire aux législatives de la coalition dirigée par les nationalistes hindous. La Bourse de Bombay avait clôturé mardi à 5 057,32 points, record historique. D'après Gaurav Sanghvi, un courtier, le marché n'est « pas nerveux outre mesure, ne s'attendant pas à des problèmes avec le Pakistan ».

plus, n'était pas issu d'une arme de combat.

Tout en semblant se soumettre, le général Moucharraf avait procédé à des remaniements, plaçant des hommes à lui à des postes clés. Le limogeage, le 8 octobre, du général Tariq Pervez, qui était connu pour son opposition au général Moucharraf et ses liens avec le premier ministre, avait provoqué quelques remous. Cette crise de confiance entre le gouvernement et l'armée allait de pair avec la montée en puissance des mouvements d'opposition, dont une grande partie s'était récemment regroupée sur le slogan du départ de Nawaz Sharif. Celui-ci était toutefois difficile dans la mesure où, triomphalement élu en février 1997, Nawaz Sharif disposait des deux tiers des sièges à la Chambre. Des dissensions étaient récemment apparues au sein de son propre parti, la Ligue musulmane. Certains affirmaient que l'armée appuyait les dissidents pour provoquer une scission et mettre le gouvernement en minorité.

**MOUVEMENTS EXTRÉMISTES**

En deux ans et demi de pouvoir, Nawaz Sharif, qui restera peut-être dans l'histoire comme l'homme qui a donné le feu vert à l'explosion de la bombe nucléaire pakistanaise, avait réussi à s'aliéner la quasi-totalité d'un pays à la dérive. Sur tous les fronts, politique, économique, social, son échec est patent. Toutes ses promesses de réformes sont restées lettre morte. Sur le plan politique, en concentrant sans arrêt les pou-

compétence, M. Sharif n'a pu faire mieux : au contraire, il a aggravé les choses. Annoncée à grand renfort de discours, la lutte contre la corruption qui mine le pays s'est limitée à la poursuite de la famille Bhutto.

En politique étrangère, M. Sharif avait achevé avec la crise sur le Cachemire de décrédibiliser un gouvernement déjà sur la sellette pour son soutien quasi inconditionnel aux talibans au pouvoir à Kaboul. La montée des mouvements extrémistes islamiques sunnites et chiïtes, qui se livrent une guerre qui a fait plus de quarante morts ces dix derniers jours, menaçait la paix civile dans un pays où la possession des armes individuelles s'est multipliée depuis que des dizaines de milliers de jeunes Pakistanais sont allés se battre en Afghanistan.

Cette situation ne manquait d'inquiéter les Etats-Unis, qui avaient récemment fait de nouveau pression sur M. Sharif pour qu'il contrôle ces mouvements. Le cocktail explosif de mouvements islamiques violemment anti-américains dans un pays possesseur de l'arme nucléaire avait de quoi inquiéter Washington, qui pressait aussi Islamabad de signer sans plus attendre le CTBT (traité d'interdiction des essais nucléaires). Si le renversement de Nawaz Sharif met un frein à la politique de fuite en avant qu'il pratiquait, il ouvre toutefois une grande incertitude sur l'avenir d'un pays nucléaire dans lequel tout reste à faire.

Fr. C.

**Michel Rio**

**MORGANE**

**Ce beau roman poétique cerne les fondements de l'utopie avec une puissance inouïe.**

Jean-Rémi Bariland, Lire

**Editions du Seuil**



## M. Clinton et les républicains du Sénat s'affrontent sur les essais nucléaires

WASHINGTON. Les sénateurs républicains les plus radicalement opposés au Traité sur l'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT) veulent organiser un vote, mercredi 13 octobre, qui aboutirait au rejet définitif du texte par les Etats-Unis. Alors qu'un ajournement du débat avait été envisagé, les durs du Parti républicain avaient exigé du président Clinton qu'il s'engage à ne pas représenter le texte d'ici à la fin de son mandat. Mardi, la Maison Blanche avait fait savoir que *« le président ne croit pas qu'il soit responsable de dire que les Etats-Unis feront l'impasse sur les questions de non-prolifération pour les quatorze à quinze mois à venir et qu'il ne le soumettra plus d'ici à la fin de son mandat »*. Cette réaction a provoqué la colère de la droite républicaine qui va donc tenter d'organiser le scrutin. Des pourparlers entre modérés démocrates et républicains se poursuivaient mercredi pour éviter un rejet qui porterait un coup fatal au traité, alors que la plupart des puissances nucléaires font dépendre leur ratification de celle des Etats-Unis. — (AFP, AP)

## L'armée de terre américaine accroît sa capacité de réaction rapide

WASHINGTON. L'armée de terre américaine va accroître sa capacité de réaction rapide et de projection de ses forces à travers le monde, au siècle prochain, a annoncé, mardi 12 octobre, à Washington, le chef d'état-major de l'armée de terre américaine, le général Eric Shinseki. Le but est de pouvoir déployer, dans le monde, une brigade de 5 000 hommes en quatre jours, une division de 15 000 hommes en cinq jours et cinq divisions en un mois. A cet effet, le général Shinseki a annoncé la création, dans les prochains mois, de deux brigades d'intervention rapide de volume moyen (entre 2 000 et 3 000 hommes chacune), qui seront basées à Fort Lewis (Etat de Washington), près de la base aérienne de McChord. De même, l'effort de modernisation portera sur une réorganisation de la chaîne de commandement, une standardisation des équipements en matière de communications et de renseignement, et un allègement des contraintes logistiques liées au déploiement d'unités à longue distance. — (AFP, AP)

## John Major critique la position anti-européenne du parti Tory

LONDRES. Le commissaire européen chargé des relations internationales, Chris Patten, et l'ancien premier ministre britannique John Major, tous deux membres du parti conservateur britannique, ont critiqué les récentes positions anti-européennes de leur parti dans des entretiens publiés, mercredi 13 octobre, par la presse britannique. Dans une interview au *Times*, M. Patten a estimé que la ligne de la direction du parti Tory était suicidaire d'un point de vue électoral. De son côté, John Major a déclaré au *Daily Telegraph* que son successeur à la tête des conservateurs, William Hague, avait opté pour une politique *« absurde et folle »* sur l'Europe. Ces remarques représentaient un camouflet pour M. Hague, qui a soutenu une ligne dure anti-communautaire au récent congrès du parti conservateur. — (AFP)

**DÉPÊCHES**

■ **ÉTATS-UNIS/RUSSIE : une des vice-présidentes** de la Bank of New York, la banque qui se trouve au cœur du scandale sur le blanchiment d'argent en provenance de Russie, a démissionné mardi 12 octobre. La presse américaine avait affirmé, ces dernières semaines, que Natacha Kagalovsky avait été suspendue de ses fonctions, ce que la banque n'avait jamais confirmé. — (AFP)

■ **ISRAËL : un arrêt des attentats** contre les civils israéliens est envisageable sous conditions a affirmé, mardi 12 octobre, la branche armée du Mouvement de la résistance islamique palestinien, Hamas. *« Nous sommes disposés à exclure les civils juifs de nos opérations, à condition qu'Israël arrête ses activités de colonisation et les confiscations de terres, et que l'armée israélienne ainsi que les colons cessent de s'en prendre aux civils palestiniens »*, a précisé un communiqué du groupe Ezzedine El Qassam. Le groupe exige également l'arrêt des opérations militaires israéliennes contre ses dirigeants. — (AFP)

■ **Le premier ministre, Ehoud Barak**, a annoncé, mardi 12 octobre, le prochain démantèlement de 15 des 42 colonies juives « sauvages » implantées récemment en Cisjordanie. Le Conseil des implantations de Cisjordanie, auquel il a annoncé la nouvelle, a aussitôt fait savoir qu'il allait lancer une campagne contre la mesure. — (Reuters.)

■ **IRAN : le gouvernement** iranien devrait protéger par une législation appropriée la liberté de la presse, en raison des attaques qu'elle subit dans ce pays, estime l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié mardi 12 octobre. L'organisation s'inquiète des amendements en préparation par le Parlement (dominé par les conservateurs) à la loi actuelle sur la presse et qui pourraient rendre la situation des journalistes encore plus périlleuse, les exposant à des procès devant des tribunaux d'exception. — (AFP)

■ **ÉGYPTE : quelque 1 500 militaires français**, deux frégates et quatre avions de combat Mirage 2000 participeront à l'exercice *« Bright Star »*, qui rassemble, du 13 octobre au 2 novembre, les soldats d'une douzaine de pays (soit 65 000 hommes, 55 navires et 210 avions) à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie, en Egypte. C'est la plus grande manœuvre multinationale jamais organisée dans le monde.— (AFP)

■ **TANZANIE : Julius Nyerere** est en *« mort clinique »* a annoncé, mardi 12 octobre, un quotidien de Dar es-Salaam, citant des sources médicales. M. Nyerere, qui fut le premier président de la Tanzanie indépendante, est hospitalisé à Londres depuis le 9 septembre pour une leucémie. Il est âgé de soixante-dix-sept ans. — (AFP)

## Un groupe d'artistes et d'écrivains lancent un appel pour une solution à la question kurde

UN GROUPE de soixante écrivains et artistes a lancé, mardi 12 octobre, un appel pour une solution rapide au problème kurde et à l'amélioration de la démocratie et des droits de l'homme en Turquie. La liste des signataires comporte cinq écrivains turcs dont Yasar Kemal et Orhan Pamuk, ainsi que les prix Nobel de littérature 1999 Günter Grass (Allemagne) et ses prédécesseurs Nadine Gordimer (Afrique du Sud) et Jose Saramago (Portugal), le prix Nobel de la paix Elie Wiesel, les cinéastes suédois Ingmar Bergman, français Costa Gavras, les écrivains Arthur Miller (Etats-Unis), Juan Goytisolo (Espagne) et Adam Michnik (Pologne). *« Le kurde doit devenir une langue d'éducation et d'apprentissage, la nécessité d'une radio et télévision en kurde doit être reconnue. Les droits de la langue, la culture et l'identité kurde doivent être garantis par la Constitution »* dit le texte qui appelle le président, le premier ministre, le Parlement et le gouvernement turcs à *« sauver la Turquie de sa honte »*. — (AFP)

# L'extrême droite autrichienne confirme son intention de participer au gouvernement

Le parti de Jörg Haider devient la deuxième formation du pays

La publication officielle des résultats des élections législatives autrichiennes du 3 octobre confirme que le parti d'extrême droite de Jörg

Haider est devenu la deuxième formation politique du pays. La constitution d'un gouvernement s'annonce très difficile. M. Haider, qui

aspire à y participer, a entrepris une tournée européenne, notamment à Paris, où il était attendu mercredi 13 octobre.

VIENNE

de notre correspondant

Dix jours après les élections législatives qui ont consacré l'émergence de la droite populiste autrichienne, la formation du nouveau gouvernement autrichien s'annonce des plus incertaines. Le parti conservateur (ÖVP, droite traditionnelle), qui gouverne depuis treize ans avec le Parti social-démocrate (SPÖ) à Vienne, a annoncé, mardi 12 octobre, qu'il renonçait à participer à une nouvelle coalition. Cette décision fait suite à la publication des résultats officiels, qui, après dépeuillement des votes par correspondance, a confirmé la relégation des conservateurs à la troisième place derrière le FPÖ – le Parti libéral du leader populiste, Jörg Haider.

L'écart n'est que de 415 suffrages. Les deux formations sont à égalité en pourcentage de voix et en nombre de sièges au Parlement, obtenant chacune 26,91 % et 52 sièges à la nouvelle Chambre. Mais l'impact est suffisamment important pour que le chef du parti conservateur, le vice-chancelier sortant Wolfgang Schüssel, en tire les conclusions comme il l'avait promis pendant la campagne. Il a cependant souligné que son parti restait ouvert *« à la discussion avec tous les*

*partis »* pour trouver des positions communes au Parlement.

Qualifié par Jörg Haider de *« succès historique »*, ce résultat bouleverse le paysage politique du pays. Le FPÖ est désormais le premier parti dans deux des neuf provinces autrichiennes, la Carinthie, dont Jörg Haider est gouverneur depuis avril 1999, et la province de Salzbourg, comme il l'est dans la plupart des grandes villes. Il se pose désormais en candidat pour former lui-même le gouvernement. Les électeurs *« ont voté contre la reconduction de la coalition »* entre le SPÖ et l'ÖVP, a souligné Jörg Haider.

Avec 33,15 % des voix et 65 sièges, les sociaux-démocrates (SPÖ) du chancelier Viktor Klima restent, malgré d'importantes pertes, la première formation du pays. Mais ils n'ont plus de partenaires évidents pour constituer une majorité. Les Verts, malgré des gains importants, ne disposent que de 14 sièges.

La tâche de M. Klima, qui sera probablement chargé par le président Thomas Klestil de former un gouvernement, s'annonce dans ces conditions très problématique. Les sociaux-démocrates ont renouvelé dans la journée de mardi leur offre

# Michel Barnier propose une Charte fondamentale pour l'Union européenne

Le commissaire européen chargé de la réforme des institutions veut rendre l'Europe « intelligible » aux citoyens

LE **« MOTEUR »** de l'Europe est-il adapté aux perspectives d'un élargissement de l'Union à vingt, voire vingt-cinq pays ? Depuis le traité de Maastricht (1993), les Quinze, sachant qu'il n'en est rien, avaient prévu qu'une conférence intergouvernementale (CIG) mette en chantier une réforme des institutions européennes, laquelle fut laissée de côté au moment du traité d'Amsterdam (1997). Avec l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales, fin novembre à Seattle (Etats-Unis), et la pose des premiers jalons d'une défense commune, il s'agit de l'un des dossiers majeurs de la construction européenne.

Michel Barnier, le commissaire européen chargé de superviser cette révision du mode de fonctionnement de l'Union (et de piloter la politique régionale), souhaite, avec Romano Prodi, le président de la Commission européenne, que la CIG ne se limite pas aux dossiers techniques. L'Europe, a-t-il expliqué lors d'un entretien au *Monde*, doit avoir *« une ambition plus forte »* et ne pas rater l'occasion que constitue le sommet d'Helsinki (les 10 et 11 décembre), qui lancera les travaux de la CIG.

Celle-ci, bien sûr, concentrera ses travaux sur les trois principaux sujets de son ordre du jour – réforme du système de vote, élargissement de la majorité qualifiée et composition de la Commission –, que M. Barnier résume ainsi : *« Faire en sorte que l'Union fonctionne, que les majorités qualifiées le soient vraiment du point de vue démographique et démocratique, faire que les pays soient représentés à leur juste poids, ouvrir, enfin, la possibilité de voter à la majorité qualifiée plutôt qu'à l'unanimité. »*

# Paris défend son refus de lever l'embargo sur la viande britannique

BRUXELLES

(Union européenne)

de notre correspondant

C'est la bonne foi, l'absence d'arrière-pensées protectionnistes, que Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat française aux PME, au commerce et à l'artisanat, a voulu plaider, mardi 12 octobre à Bruxelles, auprès du commissaire européen irlandais, David Byrne, chargé de la protection de la santé et des consommateurs, pour justifier le refus de Paris de lever l'embargo sur les exportations de viandes bovines britanniques. L'avis de l'Agence française pour la sécurité des aliments estimant qu'une telle levée venait de manière prématurée et que tout risque de contamination

par l'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) ne pouvait être écarté était trop circonstancié et négatif pour ne pas le suivre, a-t-elle fait valoir.

Le comité scientifique directeur de la Commission va examiner dans les prochains jours le rapport de l'Agence française. M<sup>me</sup> Lebranchu plaide pour que les scientifiques – les Français et ceux de la Commission – parlent entre eux afin d'éclaircir les points encore douteux. Dans un rapport rendu en juin par le comité bruxellois, on lit que *« la conclusion finale sur le risque que des animaux qualifiés développent une ESB ne pourra pas être appréciée avant août 2001 »*. *« Comment les experts sont-ils arrivés à la conclusion*

*que l'embargo pouvait être levé sans danger ?»*, s'interroge la secrétaire d'Etat.

**PROPOSITION DE PASSEPORT**

*« Ne faudrait-il pas alors ajouter d'autres types de précaution », demande-t-elle. En France et dans d'autres pays de l'Union, lorsqu'on identifie dans une exploitation une bête atteinte par l'épizootie, on abat la totalité du troupeau, une mesure qu'on ne prend pas au Royaume-Uni. *« N'aurait-il pas fallu le faire ?»*, questionne encore M<sup>me</sup> Lebranchu, qui se défend de vouloir faire de la surenchère : *« Si l'on nous présente des arguments convaincants pour les faire valoir aux consommateurs, nous changerons d'attitude. »**

qui relève des domaines communautaire, réglementaire et législatif, soit un ensemble qui pourrait évoluer *« sans la dramatisation provoquée à chaque fois que l'on touche aux traités »*. Cette initiative, parmi d'autres, devrait faire l'objet d'un premier « défrichage » à la faveur du rapport du groupe de réflexion sur la réforme des institutions, présidé par l'ex-premier ministre belge Jean-Luc Dehaene, qui doit être remis le 14 octobre à Romano Prodi.

**DÉFENSE COMMUNE**

Mais d'autres sujets doivent faire partie de la conférence intergouvernementale. Il faut en particulier préparer l'élargissement de l'Union, sauf à risquer à terme la *« paralyisie »*. La bonne méthode, selon Michel Barnier, est notamment d'assouplir le fonctionnement des « coopérations renforcées », c'est-à-dire *« la possibilité, pour les pays qui voudraient se comporter en avant-garde, de mener une initiative, une politique, au nom de l'Union, sans que les autres s'y opposent, sans qu'aucun pays soit interdit de rejoindre cette avant-garde »*.

Si la réflexion sur les *« outils d'une défense commune »* relève surtout de la prise de conscience, croissante, des chefs d'Etat et de gouvernement, à partir des déclarations (franco-britanniques) de Saint-Malo, des concertations franco-allemandes et franco-italiennes, tôt ou tard, il faudra intégrer dans les traités les conséquences, sur les institutions européennes, de *« l'organisation, dans le cadre de l'Alliance atlantique, d'une capacité propre aux Européens d'agir, ne serait-ce que pour faire ce qui est déjà prévu, soit les tâches liées au maintien de la paix et à l'action humanitaire »*. Parmi les

Parti social-démocrate, qui paraît peu pressé, lui, de prendre le chemin de l'opposition, d'accepter une nouvelle coalition dirigée par lui-même, soit proposer à M. Haider de travailler avec lui. En se mettant en position d'attente, les conservateurs poursuivraient en réalité une stratégie pour mettre fin à trente ans de prédominance socialiste.

En prévision de ces négociations, Jörg Haider a entrepris une offensive de charme à l'étranger pour expliquer que son parti est étiqueté à tort d'extrême droite et que lui, en dépit de ses dérapages passés, est loin de glorifier l'idéologie nazie. Après Londres, il était attendu mercredi à Paris. La réaction du ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy, qui a menacé de rompre les relations diplomatiques avec l'Autriche si le FPÖ participait au gouvernement, ne semble pas beaucoup gêner M. Haider. Elles ont suscité une levée de boucliers à Vienne. Le gouvernement s'est déclaré *« étomé »* des menaces de M. Lévy, en soulignant que *« les négociations en vue d'un futur gouvernement seront menées en Autriche par des responsables politiques autrichiens »*.

*Waltraud Baryli*

étapes nécessaires, M. Barnier cite la mise sur pied d'un conseil stratégique pour le continent européen, la fusion du poste de secrétaire général de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) avec celui de « Monsieur PESC » (politique extérieure et de sécurité commune), la création d'un état-major commun, le renforcement de l'Agence européenne de l'armement, etc.

S'agissant, d'autre part, de la politique régionale, Michel Barnier rappelle que le système d'allocation des aides a été confirmé par le conseil européen de Berlin. *« La partition est donc écrite, souligne-t-il, et je dois maintenant l'interpréter, tout en restant très vigilant sur la gestion des crédits et l'évaluation des projets. »* Dès l'instant où un pays atteint le niveau moyen communautaire (en termes de développement économique), il sort de la politique dite de *« cohésion »*. Celle-ci *« marche »*, puisque *« le niveau moyen des pays de la cohésion [Espagne, Portugal, Irlande et Grèce] a augmenté de 10 % en dix ans »* par rapport au PIB communautaire. *« Nous devons continuer jusqu'à ce que les pays intéressés passent du "bon côté", et nous préparer à faire la même chose pour ceux qui vont rejoindre l'Union »* à la faveur de l'élargissement. S'il entend préserver l'*« identité des régions »*, Michel Barnier se montre méfiant à l'égard du concept d'Europe des régions : *« Il y aurait un grand risque pour la communauté humaine et politique que nous voulions construire en Europe à "détricotter" les Etats, souligne-t-il. De plus, j'ai toujours pensé qu'il fallait consolider les nations pour lutter contre le nationalisme...*

*Laurent Zecchini*

*Philippe Lemaître*



## La navigation sur le Danube prise en otage par le président Milosevic

Depuis la destruction par l'OTAN de trois ponts à Novi Sad, Belgrade bloque le trafic

Depuis la guerre du Kosovo, à Novi Sad, les débris des ponts bombardés gisent dans le Danube, gênant la circulation fluviale. Le président yougoslave exige des Occiden-

taux qu'ils financent la reconstruction des ponts avant de déblayer le fleuve. Les conséquences économiques frappent déjà la Roumanie, la Bulgarie et la Slovaquie.

### BUDAPEST

de notre envoyée spéciale  
« C'est un jeu terrible, et on ne sait jamais comment ça peut se terminer ». Dans son bureau tapissé de

### REPORTAGE

Le chantage serbe place les Occidentaux face à leurs contradictions

cartes où s'étalent les méandres du fleuve, tandis que, dehors, des touristes déambulent sur les rives et admirent Budapest sous un soleil pâle, Kristof Forrai commente avec dépit l'imbroglio diplomatique entourant le Danube. Il est le représentant hongrois au sein de la Commission du Danube, basée à Budapest et créée en 1948 par les pays riverains pour assurer une libre navigation sur le fleuve. Précisément, depuis la destruction par l'OTAN des trois ponts de Novi Sad en Yougoslavie, la navigation est interrompue. La plus longue voie d'eau d'Europe – permettant de relier sur 3 600 kilomètres, grâce au réseau de canaux, la mer du Nord et la mer Noire – se trouve coupée en deux. Tout un symbole.

Quatre mois après la fin de la guerre du Kosovo, à Novi Sad, les débris des ponts bombardés gisent toujours dans le chenal, empêchant le passage des barges et navires. Seuls quelques bateaux de pays jugés « amicaux » par les Serbes (Russie, Ukraine) sont autorisés à emprunter un canal de dérivation. Pour le reste, Slobodan Milosevic refuse de déblayer le fleuve.

Il fixe comme condition que les Occidentaux financent d'abord la

reconstruction des trois ponts, chiffrée à 100 millions d'euros. L'Union européenne et ses partenaires s'y refusent, au motif que cela constituerait une violation des sanctions économiques imposées à la Yougoslavie. L'Ouest s'est engagé à n'accorder aucune aide à la reconstruction de la Yougoslavie tant que Slobodan Milosevic serait au pouvoir.

### COMPTE À REBOURS

Or un dangereux compte à rebours a commencé, explique Kristof Forrai : « A partir de fin novembre, les eaux du Danube peuvent geler. Des plaques de glace risquent de se former sur les débris amoncelés à Novi Sad, créant un effet de barrage qui pourrait causer des inondations en amont, en Voïvodine, en Croatie et dans le sud de la Hongrie. » Les autorités de Budapest tirent la sonnette d'alarme. D'autres pays s'insurgent devant les pertes économiques causées par l'obstruction du fleuve. Le président roumain, Emil Constantinescu, a soulevé la question lors de sa visite à Paris fin septembre. La Bulgarie se plaint aussi de l'effondrement du commerce fluvial, même s'il avait déjà été affecté par les guerres yougoslaves de 1991-1995. La Slovaquie évoque le sort de ses chantiers navals de Komarno, mis en difficulté.

« La liberté de circulation doit être rétablie », a réagi, voici une semaine, le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. C'est une question d'importance régionale. Mais dégager les ruines d'un pont peut-il relever de l'aide humanitaire, la seule que les Occidentaux se soient autorisés à dispenser à la Serbie ? En prenant le

Danube en otage, Slobodan Milosevic place les Occidentaux devant leurs contradictions : comment, d'un côté, maintenir l'isolement économique de la Serbie et, de l'autre, vouloir favoriser le développement de pays balkaniques, telle la Roumanie, appelés un jour à rejoindre l'Union européenne. En quête d'argent, Slobodan Milosevic s'efforcera assurément de monnayer la moindre concession.

Un groupe d'experts américains a commencé ces jours-ci une tournée en Roumanie, Bulgarie et Ukraine, dans le but de préparer une riposte commune de ces pays face au chantage de Belgrade. Si la Yougoslavie ne permet pas le déblaiement du fleuve (comme l'y oblige en principe le traité de 1948), les pays en aval organiseront le blocus de ses navires, est-il suggéré. Les armateurs roumains avaient déjà adopté cette tactique en septembre, pendant quelques jours, pour alerter l'opinion. La menace est consistante pour Belgrade : l'exportation de métaux lourds et de cuivre par voie fluviale serait pour la Serbie une source importante de rentrées de devises.

« Mais nous n'aurons bientôt plus assez de temps », s'alarme Kristof Forrai, en pensant à la prochaine arrivée du gel et des plaques de glace. Comme d'autres responsables centre-européens, il se plaint de l'inaction de l'Union européenne sur ce dossier. « Il faudra au moins un mois pour retirer les débris de l'eau, note-t-il. Même avec un effort combiné des pays concernés, la tâche est désormais presque impossible » avant les grands froids.

Natalie Nougayrède

## Deux représentants des Nations unies ont été assassinés au Burundi

Le délégué de l'Unicef et une logisticienne du PAM ont été délibérément et froidement « exécutés » par des rebelles hutus alors qu'ils visitaient un camp où les autorités tutsies regroupent de force les paysans hutus

LE REPRÉSENTANT du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Burundi, le Chilien Luis Manuel Zuniga, et la responsable de la logistique du Programme alimentaire mondial (PAM), Saskia Von Meijenfeldt, ont été assassinés, mardi 12 octobre, alors qu'ils visitaient un camp de regroupement de villageois hutus à Muzey, dans la province de Rutana, à la frontière tanzanienne. Sept Burundais, dont le directeur d'une compagnie sucrière, ont également été tués.

Michele Quintaglie, porte-parole au quartier général du PAM à Nairobi, au Kenya, citant des témoins du drame, a estimé que les deux représentants de l'ONU avaient en fait été « exécutés ». Après un incident au cours duquel a eu lieu un échange de coups de feu entre des rebelles hutus et des militaires burundais, les deux représentants de l'ONU qui visitaient les lieux ont été « mis contre un mur et dépouillés », a précisé la porte-parole.

Les rebelles, qui se trouvaient sur place avant l'arrivée du convoi de l'ONU, se sont ensuite éloignés des deux victimes. « L'un d'entre eux s'est retourné et a lancé, quelque chose comme "Mais pourquoi devrions-nous laisser ces gens-là en vie ?". Il est revenu sur ses pas, a mis son pistolet contre la tête du représentant de l'Unicef et l'a tué », a-t-elle ajouté. « Il a ensuite mis son pistolet contre la tête de Saskia et l'a tuée », a poursuivi M<sup>me</sup> Quintaglie. Juste après l'exécution de la Néerlandaise, un officier de sécurité de l'ONU est intervenu pour empêcher les rebelles de tirer sur leur prochaine cible, « le plus haut responsable de l'ONU au Burundi », la résidente coordonnatrice

des agences de l'ONU, Kathleen Cravero.

Les coups de feu ont attiré l'attention des autres rebelles, qui s'étaient éloignés de l'endroit, ce qui a provoqué une certaine confusion. Les représentants de l'ONU, qui se trouvaient contre le mur, en ont profité pour s'enfuir « dans la brousse, où ils se sont cachés pendant une heure et demie », a précisé la porte-parole. Une femme travaillant pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), touchée à la poitrine et incapable de courir, n'a pu être sauvée que par des résidents du camp, qui l'ont cachée.

### TOMBÉS DANS UNE EMBUSCADE

Quand le convoi de l'ONU est arrivé dans le camp mardi matin, les soldats qui l'escortaient sont sortis les premiers afin de saluer des hommes en uniforme qu'ils prenaient pour leurs collègues. « Lorsqu'ils ont vu d'autres personnes armées de fusils mais sans uniforme, ils ont compris que ce n'étaient pas des soldats, mais des rebelles », a expliqué M<sup>me</sup> Quintaglie. « Il s'agissait clairement d'une embuscade. Il est clair qu'ils [les rebelles] attendaient » sinon la venue des travailleurs humanitaires, du moins celle du gouverneur de la province où se trouve le camp et d'autres responsables qui étaient effectivement dans le convoi, a-t-elle estimé.

C'est à ce moment-là que les premiers coups de feu ont été tirés, tuant quatre soldats burundais. Le gouverneur de la province de Rutana a réussi à s'enfuir. Les représentants de l'ONU sont sortis du véhicule « dans un chaos total », selon la porte-parole du PAM, puis

ils ont été placés contre le mur. La délégation de l'ONU devait assister à une distribution de vivres dans ce camp de déplacés, situé au cœur d'une zone qui a souvent été le théâtre d'infiltrations rebelles. Bujumbura a accusé à maintes reprises la Tanzanie de laisser la rébellion hutue opérer à partir de son territoire, sur lequel vivent plusieurs centaines de milliers de réfugiés burundais.

Depuis le début de la guerre civile, en octobre 1993 – déclenchée par l'assassinat du premier président hutu démocratiqement élu, Melchior Ndadaye, par des putschistes tutsis –, qui oppose le pouvoir et l'armée presque exclusivement tutsis à divers mouvements de rebelles hutus, quelque 810 000 civils, selon des chiffres de l'ONU, ont été regroupés de force par l'armée dans plus de 300 camps. Ces camps permettent, selon le gouvernement, de protéger les civils lorsque les militaires pourchassent les rebelles dans les campagnes.

Depuis la mi-septembre, les autorités ont regroupé plus de 260 000 nouveaux villageois de la province de Bujumbura rural, qui ceinture la capitale, dans une trentaine de « sites de protection ». Ces nouveaux déplacements massifs et forcés, destinés à couper les rebelles de la population, selon des diplomates en poste à Bujumbura, ont suscité de multiples protestations de la part de la communauté internationale. Le HCR et le PAM ont averti, le 8 octobre, qu'un nouveau drame humanitaire d'ampleur se préparait au Burundi dans ces camps dépourvus d'eau, de vivres, d'abris et de latrines. – (AFP, AP, Reuters.)

## Le progrès en marche.



Depuis 50 ans, nous dynamisons le marché mondial en proposant des solutions innovantes pour nos produits qui définissent de nouveaux standards. Avec notre gamme d'engins de BTP, la plus complète du monde. Avec nos moteurs diesel et nos composants de chaînes cinématiques. Avec nos grues terrestres et maritimes. Avec nos machines-outils et nos chaînes de transfert. Avec nos équipements aéronautiques. Avec nos appareils de réfrigération et de congélation.

Liebherr, le progrès en marche.

Le Groupe

# LIEBHERR















## François Bayrou s'oppose à Alain Juppé sur l'immigration

**FRANÇOIS BAYROU** n'est pas d'accord avec Alain Juppé en matière d'immigration. Dans un point de vue publié par *France Soir* (daté du 13 octobre), le président de l'UDF conteste les propos de l'ancien premier ministre, qui, dans un entretien au *Monde* du 1<sup>er</sup> octobre, avait affirmé que « l'Europe, compte tenu de sa démographie, aura sans doute besoin d'apport de main-d'œuvre étrangère ». Pour M. Bayrou, cette « réflexion » est « très abstraite, loin des réalités que les Français ressentent ». « Appeler de nouveaux immigrants pour remplir un travail qui n'existe pas aujourd'hui leur paraît sans fondement », estime M. Bayrou, qui ajoute : « Même pour ceux qui ont le souci de la main-d'œuvre dans l'avenir, l'Europe offre un véritable espoir. [Elle] va s'élargir, à l'Est, vers des peuples dont certains sont plus jeunes que les nôtres et dont la mobilité permettra d'apporter une réponse européenne à cette crainte. »

## Le Parlement a adopté deux textes sur l'outre-mer

**LE SÉNAT** a adopté, sans le modifier, mardi 12 octobre, par 310 voix contre 3, le projet de réforme constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française. Ce texte, qui élargit le statut d'autonomie de la Polynésie française, et précise pour la Nouvelle-Calédonie la composition du corps électoral admis à voter aux élections des assemblées provinciales et du congrès, avait déjà été adopté en première lecture, le 10 juin, par l'Assemblée nationale. Il devrait donc être soumis au prochain Congrès du Parlement. Après son adoption, mardi, par le Sénat, dans les mêmes termes que l'Assemblée nationale, un second projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances outre-mer et visant à actualiser et à adapter le droit applicable dans les départements et les territoires d'outre-mer, est définitivement adopté.

### DÉPÊCHES

■ **OMC** : **Lionel Jospin** a déclaré, mardi 12 octobre, à l'Assemblée nationale que « la France restera inflexible sur la politique de diversité culturelle », à l'occasion des négociations sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'engageront à la fin du mois de novembre à Seattle. Répondant à une question du président du groupe communiste, Alain Bocquet, le premier ministre l'a assuré de « la détermination du gouvernement à faire partager » par ses partenaires européens l'idée « que la culture ne peut être traitée comme une marchandise ».

■ **PARIS** : **François Fillon**, candidat à la présidence du RPR, a expliqué, mardi 12 octobre, à Palaiseau (Essonne) sa proposition de s'en remettre au vote des militants pour le choix du candidat à la Mairie de Paris, en affirmant que « quel que soit le futur président du RPR, celui-ci n'aura pas l'autorité nécessaire pour imposer une solution » et qu'il y aurait donc plusieurs candidatures, lesquelles aboutiraient, selon lui, à la perte de l'Hôtel de ville par la droite.

■ **RESTAURATION** : **Julien Dray** a indiqué, mardi 12 octobre, qu'il soutient les restaurateurs qui ont manifesté lundi à Paris afin de réclamer une harmonisation de la TVA. Le député socialiste de l'Essonne a précisé que, comme en 1998, il allait déposer un amendement lors de l'examen du projet de budget 2000 visant à « unifier le taux de TVA à 14 % pour tous les types de restauration ». Les députés du Parti radical de gauche ont également l'intention de défendre un amendement en ce sens.

# Lionel Jospin veut lancer la deuxième étape d'une décentralisation « rénovée »

Une commission pluraliste, présidée par Pierre Mauroy, est chargée de faire des propositions en 2000

Le premier ministre devait intervenir, mercredi 13 octobre, à Toulouse, devant l'Association des départements de France (ADF), puis jeudi 14, à

Bordeaux, devant les maires des petites villes de France. Comme il l'avait annoncé à Strasbourg le 27 septembre, M. Jospin souhaite relancer la

décentralisation, au moment où la droite, majoritaire chez les élus locaux, se montre offensive sur ce terrain.

**EN SE RENDANT**, mercredi 13 octobre, à Toulouse, au congrès de l'Association des départements de France (ADF), le conseiller général du canton de Cintegabelle (Haute-Garonne) avait un message, et un seul, à délivrer : faire mentir certains élus, y compris à gauche, qui déplorent son manque d'intérêt pour les enjeux locaux. Le temps est venu de « rénover la décentralisation » pour la rendre « plus efficace », devait déclarer le premier ministre devant deux cents conseillers généraux.

Lionel Jospin tient désormais à se montrer attentif aux inquiétudes des élus, qu'elles portent sur l'« avenir de l'organisation territoriale », sur l'« enchevêtrement des financements » ou sur la « superposition des compétences » qui « empêche parfois les citoyens de déterminer clairement les responsabilités de chaque échelon ». Il s'agit aujourd'hui de « renouer avec l'inspiration qui a guidé la décentralisation », « voulue par François Mitterrand, lancée par Pierre Mauroy et mise en œuvre par Gaston Defferre », devait-il annoncer. Une référence aux lois de 1982-1983 qui marque clairement l'intention de M. Jospin de ne pas se laisser déposséder de ce dossier par la droite.

À Toulouse, le premier ministre devait officiellement introniser Pierre Mauroy, maire PS de Lille et sénateur du Nord (*Le Monde* du 13 octobre) à la tête de la commission chargée de présenter des conclusions sur le sujet « *courant 2000* ». M. Jospin devait inciter cette commission à proposer des propositions de « rénovation de la

vie publique », qui passent par « une plus large ouverture des mandats locaux à l'ensemble des catégories sociales ». Il souhaite aussi qu'elle se préoccupe de l'« égalité entre les territoires » qui est « menacée ». Le premier ministre devait encore inciter la commission à « engager une réflexion sur l'organisation institutionnelle du territoire ». Or, en parlant d'« organisation », il sait qu'il risque de relancer le débat qui

cours des séminaires du gouvernement de l'été. La grogne des élus locaux sur le terrain est allée grandissant, ces derniers mois. Qu'il s'agisse de critiquer le rôle trop directif des préfets dans la négociation des contrats de plan Etat-régions et la nouvelle répartition des fonds européens, de déplorer le manque de moyens financiers alloués aux collectivités locales, ou de réclamer de nouvelles compétences, les trois prin-

France (AMF), une commission sur la décentralisation a été mise sur pied, il y a un an. Elle doit rendre ses conclusions en 2000. Parallèlement, Christian Poncelet, président (RPR) du Sénat, anime les « états généraux » de la décentralisation. Quant à Jacques Chirac, il avait fait de ce thème une de ses priorités, dans un discours prononcé à Rennes, le 4 décembre 1998. Le seul à émettre un bémol sur la question demeure Jean-Pierre Chevènement. Le ministre de l'intérieur, qui devait conclure, jeudi 14 octobre, le congrès de l'ADF, a notamment déclaré, le 30 septembre, que « la décentralisation n'est pas un bien en soi ».

A ceux qui le pressaient d'ouvrir un « acte II » de la décentralisation, le premier ministre avait jusqu'ici opposé une fin de non-recevoir. En novembre 1998, au congrès de l'AMF, il avait affirmé : « Pour faire un deuxième grand pas dans la décentralisation, il faudrait qu'existe sur ce sujet dans notre pays un consensus qui n'est pas réaliste. » Recevant, mercredi 6 octobre, les trois présidents des principales associations d'élus (maires, départements, régions), M. Jospin a glissé à ces interlocuteurs qu'il avait l'« intuition » que la décentralisation était aujourd'hui un sujet « sur lequel il n'y avait pas de problème avec le président de la République et qui, comme la politique étrangère, rassemble les Français. N'employons pas le mot consensus, mais l'idée est là », avait ajouté le premier ministre.

Béatrice Jérôme

### Les vingt-quatre membres de la commission

La commission consultative sur la décentralisation, présidée par Pierre Mauroy, comprend vingt-quatre membres, dans un savant dosage droite-gauche, régions-départements, grandes et petites villes. Parmi les représentants des associations d'élus figurent Jean Auroux (PS), Marc Censi (DL), Daniel Hoefel (UDF), Martin Malvy (PS), Jacques Oudin (RPR), Gérard Pelletier (divers gauche), Jean-Claude Peyronnet (PS), Bernard Poignant (PS), Jean Puech (DL), Jean-Pierre Raffarin (DL), Michel Sapin (PS), Jean-Pierre Sueur (PS). Au titre des personnalités qualifiées, neuf élus ont été retenus : Jean-Michel Baylet (PRG), Marie-Christine Blandin (Verts), Gilles Carrez (RPR), Nicolas Dupont-Aignan (RPF), Jean-Pierre Fourcade (UDF), Jacqueline Fraysse (PCF), André Laignel (PS), Michel Mercier (UDF), Christian Proust (MDC), ainsi que deux hauts fonctionnaires, Alain Orhel, conseiller d'Etat, ancien préfet de région, et Alain Pichon, président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

divise les élus sur la suppression du département.

Officiellement, cet intérêt nouveau du premier ministre pour la décentralisation ne constitue pas un tournant. Plusieurs raisons ont incité le chef du gouvernement à aller plus loin qu'il ne l'avait envisagé. Certains de ses ministres, qui sont également des élus locaux, l'ont encouragé en ce sens au

cipales associations de maires, départements et régions, toutes présidées par la droite, sont parvenues à constituer un front unique face à l'Etat. Toutes trois dénoncent la « recentralisation » dont le gouvernement se rendrait coupable.

Au Sénat, à l'initiative de Jean-Paul Delevoye, ex-président (RPR) de l'Association des maires de

## Le PS propose « un nouveau contrat entre la société et les chasseurs »

**CHASSEURS** et antichasseurs étaient représentés au sein du groupe de travail sur la chasse que le Parti socialiste a constitué, en juin, sous la houlette de son secrétaire national à l'environnement, Gérard Guibert : Henri Sicre, député des Pyrénées-Orientales, André Vauchez, suppléant de Dominique Voynet dans le Jura, Vincent Peillon, député de la Somme. Durant l'été, le groupe, auquel a participé activement François Patriat, député de la Côte-d'Or, le « Monsieur Chasse » de Lionel Jospin, a entendu de nombreuses personnalités, mais ni les Verts ni Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT). Mardi 12 octobre, en présence du ministre de l'agriculture, Jean Glavany, le bureau national du PS a adopté les propositions de M. Guibert.

« Nous sommes à la fois un parti de la chasse et un parti de la non-chasse », a souligné François Hollande. Un sentiment que développe M. Guibert dans son rapport, en notant en préambule que les socialistes « sont, comme l'immense majorité de nos concitoyens, des amoureux de la nature et convaincus de la nécessaire protection des espèces. (...) Ils sont attachés à l'équilibre

social et territorial de notre pays ». Pour autant, les socialistes sont « résolument opposés à ceux qui prétendent faire de la chasse un fonds de commerce électoral ». « La chasse n'a rien à gagner à faire l'objet d'un enjeu politique ou électoral », assure M. Guibert, qui met en avant trois principes : l'« égalité des droits », le « développement durable », la « cohésion sociale et territoriale ».

### TROUVER DES « SOLUTIONS DURABLES »

Les « orientations » du PS sont destinées à alimenter la mission de réflexion de M. Patriat, présentée comme celle de la « dernière chance » pour trouver des « solutions durables ». M. Guibert propose « un nouveau contrat entre la société et les chasseurs », qui suppose le respect de quelques principes : la garantie de l'existence d'un loisir « qui doit être accessible à tous », la « protection » et la « bonne régulation des espèces », des « règles claires et simples » de partage du temps et de l'espace afin de faciliter la cohabitation entre chasseurs et non chasseurs.

Le PS demande ainsi « une profonde démocratisation des instances représentatives des chas-

seurs », l'élaboration de « codes de bonne conduite » et de « déontologie » entre chasseurs et non-chasseurs et la création d'« un observatoire national des espèces ».

Concrètement, M. Guibert se prononce pour une adaptation de la loi Verdeille avec l'inscription d'un « droit de non-chasse ». Sur les dates de chasse aux oiseaux migrateurs, qui font l'objet d'une directive européenne de 1979 au centre du contentieux entre les Vertset les chasseurs, le PS souhaite, pour en finir avec un système où les tribunaux fixent le régime des dates, une « négociation » pour « préciser définitivement les modalités d'application », après établissement d'un « diagnostic commun » par des scientifiques et mise en place de « comités de gestion » pour chaque grande zone (Manche, Atlantique et Méditerranée). Enfin, sur la chasse nocturne au gibier d'eau, M. Guibert suggère de « confirmer par voie législative des dérogations transitoires, mais avec un encadrement très strict permettant de mieux assurer la protection de l'environnement ».

Michel Noblecourt

## Les socialistes strasbourgeois préparent les municipales dans la discorde

**STRASBOURG** de notre correspondant régional « C'est grave. Il doit clairement choisir son camp. Autrement, il faudra en tirer les conséquences. » Catherine Trautmann est décidée à reprendre les choses en main dans la capitale alsacienne après les propos tenus à son endroit par Jean-Claude Petitdemange, premier secrétaire de la fédération socialiste du Bas-Rhin et adjoint aux finances du maire de Strasbourg. La veille des journées parlementaires du Parti socialiste, M. Petitdemange avait déclaré, en marge de la Fête de la rose organisée par les socialistes du Bas-Rhin : « Catherine a souhaité épouser la reine d'Angleterre, et ça n'a pas marché. » Le dirigeant local du PS explique qu'il faut replacer ces phrases dans leur contexte et qu'il a simplement voulu dire que c'était aux militants strasbourgeois qu'il incombait de désigner leur chef de file pour l'élection municipale de 2001.

L'opposition de M. Petitdemange à la ministre de la culture et de la communication ne date pas d'aujourd'hui, mais elle ne s'exprimait jusqu'ici que dans des cercles d'intimités. Pour tenter de calmer le jeu, la ministre avait rappelé, à la

mi-septembre, sa ferme volonté de conduire les socialistes strasbourgeois aux municipales de 2001. Elle espérait mettre un terme à une polémique qu'avait lancée, plus par maladresse que par tactique politique, Roland Ries, son premier adjoint d'alors, qui occupe le siège de maire depuis la formation du gouvernement de Lionel Jospin.

**UNE LISTE DISSIDENTE ?** M. Ries avait indiqué, au printemps, lorsqu'il était question d'un éventuel départ de M<sup>me</sup> Trautmann du gouvernement, que « rien ne sera plus comme avant » au retour de son prédécesseur. Aussi avait-il évoqué l'hypothèse d'un partage des pouvoirs : à M<sup>me</sup> Trautmann la mairie, à lui la présidence de la communauté urbaine. La ministre avait balayé cette hypothèse en faisant valoir que l'administration était commune aux deux collectivités.

Depuis, M. Ries a décidé de ne plus faire de commentaires à ce sujet. M. Petitdemange persistait néanmoins dans sa stratégie, c'est-à-dire à pousser la candidature de M. Ries pour les municipales. Du coup, les rumeurs allaient bon train à Strasbourg, comme celle d'une liste dissidente épaulée par des centristes strasbourgeois.

D'ailleurs, nombre d'élus alsaciens tarissent pas d'éloges sur la manière dont M. Ries conduit les affaires municipales.

Philippe Richert, sénateur (UDF) du Bas-Rhin et président du conseil général, qui avait été battu par M<sup>me</sup> Trautmann aux municipales de 1995, dit du maire : « Il est avant tout un gestionnaire et travaille en fonction des dossiers et non pas selon l'appartenance politique. » Marc Reymann, député (UDF) de Strasbourg, ne dit rien d'autre, si ce n'est qu'il insiste sur le côté « idéologue » de la ministre : « Au conseil municipal, elle ne laissait pas parler les élus du Front national, alors que Ries, lui, les laisse s'exprimer. »

Leur sympathie pour M. Ries va jusqu'à leur faire dire qu'il serait un adversaire plus coriace que M<sup>me</sup> Trautmann, celle-ci souffrant, à leurs yeux, d'être « nettement plus identifiée à gauche ». Compte tenu de sa faiblesse actuelle, la meilleure arme de la droite strasbourgeoise consiste à jouer la division de la municipalité socialiste. UDF et RPR sont loin de pouvoir conclure un pacte municipal et, surtout, de désigner une tête de liste pour tenter de reprendre la mairie, conquise par la gauche en 1989. Robert Grossmann (RPR),

président du groupe de l'opposition municipale, est chargé de réunir les élus de droite et les centristes pour définir une stratégie et désigner leur tête de liste.

Il n'empêche : les couacs intervenus entre M. Ries et M. Petitdemange risquent de laisser des traces que M<sup>me</sup> Trautmann souhaite vite effacer. « Doucement, mais fermement », la conseillère municipale de Strasbourg va fixer, en accord avec M. Ries, affirme-t-elle, les objectifs à atteindre d'ici à 2001, et établir un programme pour la future mandature. La ministre de la culture a pour elle sa notoriété, la majorité de l'équipe municipale et l'hommage appuyé que lui a rendu Lionel Jospin, le 27 septembre, lors des journées parlementaires du PS.

De son côté, M. Ries, même s'il bénéficie d'une excellente image chez les Strasbourgeois, n'est pas homme à supporter d'être soupçonné et, encore moins, d'être accusé d'avoir trahi. Quant à la récompense qu'il mérite pour avoir gardé la maison, M<sup>me</sup> Trautmann se veut rassurante : « Roland veut, à raison, que le travail qu'il accomplit soit pris en compte. Il y a plusieurs possibilités. On trouvera. »

Marcel Scottò

## Une journée à Nantes

vous invite à

■ Rencontrer

Des acteurs des métiers de la communication et les responsables de la rédaction du Monde

■ Découvrir

Le Monde et ses publications L'espace multimédia

■ Débattre

à 18h00

« Vivre à Nantes »

Un débat public avec les questions des Nantais

Vendredi 22 octobre 1999

AUX SALONS MAUDUIT à partir de 14 heures

10, rue Arsène Leloux 44000 NANTES

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Posez vos questions sur l'avenir de Nantes

**Question :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

A retourner par courrier à : Dominique Luneau  
API - BP 10323 - 44323 NANTES cedex 1



**JUSTICE** Instruite depuis le 8 septembre 1998 par les juges Armand Riberolles et Françoise Néher, l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) connaît de

nouveaux développements. ● LE PARQUET de Paris vient de délivrer un réquisitoire supplétif pour abus de biens, abus de confiance, recel de faux et usage de faux au préjudice

de la MNEF concernant les relations entre cette mutuelle et d'une part le groupe de presse Alain Ayache Communication, d'autre part l'association Observatoire social européen,

dirigée par Pascal Beau, par ailleurs délégué national du Parti socialiste à la politique de santé. ● LES ENQUÊTEURS épluchent les comptes de nombreux élus socialistes ainsi que

de personnalités proches du PS ou de l'Unef-ID. Ils se demandent si la MNEF ou ses satellites n'aurait pas financé des emplois fictifs et enrichi illégalement certains de ses dirigeants.

## Les mille et un entrelacs de l'affaire de la MNEF

Les deux juges d'instruction en charge de l'affaire de la MNEF orientent leurs investigations vers le groupe Alain Ayache Communication et l'association Observatoire social européen. Pour l'heure, seules trois personnes ont été mises en examen dans ce dossier

UN AN après l'ouverture d'une information judiciaire, l'enquête sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a permis de lever le voile sur une série de facturations douteuses. Après s'être intéressée à un système de détournement de fonds organisé à partir d'une filiale de la mutuelle, EFIC, la justice oriente ses recherches sur les relations entre la MNEF et le groupe de presse Alain Ayache Communication, ainsi qu'avec l'association Observatoire social européen, dirigée par Pascal Beau, délégué national du Parti socialiste à la politique de santé. Le parquet de Paris a en effet délivré aux deux juges d'instruction parisiens en charge des investigations, Armand Riberolles et Françoise Néher, un réquisitoire supplétif pour abus de biens, abus de confiance, recel de faux et usage de faux au préjudice de la MNEF.

Cette nouvelle étape judiciaire intervient après le recueil, à la mi-août, par les policiers de la Brigade financière, de traces comptables et de factures retraçant les liens entre la MNEF et le groupe de presse d'Alain Ayache. En 1992 et 1993, la MNEF, alors dirigée par Olivier Spithakis, avait acheté un grand nombre d'abonnements au journal *Réponse-à-tout Santé*, publié par le groupe Ayache. Plus de 2 millions de francs avaient été dépensés pour offrir ce magazine, à un tarif avantageux, aux futurs affiliés de la mutuelle dans le cadre d'une offre promotionnelle qui paraît intriguer les enquêteurs.

La MNEF a, par ailleurs, utilisé les services du groupe Ayache lors du lancement d'une campagne de communication institutionnelle, lors de la rentrée universitaire de 1992, pour un coût estimé à près de 500 000 francs. Alain Ayache avait alors négocié, en lieu et place de la

MNEF, avec la société Carat, diffuseur et vendeur d'espaces. Des affiches publicitaires en faveur de la MNEF avaient orné, pendant quelques jours, les bus parisiens et l'avenue des Champs-Élysées. Le supplément d'enquête ordonné par la parquet vise à éclairer les conditions dans lesquelles la mutuelle a noué ce partenariat. Interrogé par *Le Monde*, M. Ayache a indiqué qu'il n'avait pas connaissance de ce réquisitoire supplétif et qu'il avait pleinement collaboré avec les policiers à la suite de leur demande. « Nous n'avons rien à nous reprocher dans cette affaire », a-t-il ajouté.

### ESPACES PUBLICITAIRES

Avant même d'être convoqué par les policiers, Pascal Beau, président de l'association Observatoire social européen, qui diffuse le mensuel *Espace social européen*, a, quant à lui, demandé à un huissier d'établir la liste des documents comptables et des factures concernant la MNEF, et les a adressés à la Brigade financière. Les enquêteurs s'interrogeaient au sujet de la centaine d'abonnements du mensuel achetés, chaque année, entre 1990 et 1995, par la MNEF, ainsi que sur les conditions d'achat, par la mutuelle, des espaces publicitaires de cette publication. Selon Pascal Beau, la MNEF a acheté pour 250 000 francs d'espaces, chaque année, entre 1990 et 1995. « La MNEF n'était qu'un des nombreux partenaires de notre association, nous a-t-il déclaré. Je suis tranquille comme Baptiste, rien d'irrégulier n'a été effectué tout au long de ce partenariat. » Les magistrats se demandent également les raisons pour lesquelles l'association de M. Beau a participé au tour de table de la société Derya Tours, qui exploitait la location d'un bateau acquis par Bruno Pelletier, qui diri-



geait une filiale de la MNEF, EFIC.

Jusqu'alors, l'enquête avait essentiellement visé la société de courtage en imprimerie, EFIC, une filiale de la MNEF dirigée, entre 1990 et 1993, par Bruno Pelletier. Les policiers distinguent, à ce jour, trois personnages clés dans le système de fausses facturations. Le premier, M. Pelletier, incarcéré, début juillet, après son extradition du Togo vers la France, a été mis en examen pour « faux et usage, abus de confiance et abus de biens sociaux ». Il reconnaît à la fois son rôle de faux facturiers au sein d'EFIC et au sein de sociétés extérieures qui factureraient fictivement des prestations à EFIC. Le deuxième personnage, Eric Bérardengo, à la tête d'une kyrielle de sociétés prête-noms telles que EBC (Eric Bérardengo consultant), Shelbourn Trading Ltd., Courtesy et

Hastings, facturait également des travaux fictifs à EFIC et sortait plus de 60 % des montants en espèces qu'il remettait, en grande partie, à Bruno Pelletier. M. Bérardengo a été mis en examen et écroué, le 20 mars, pour « faux et usage de faux et complicité d'abus de biens sociaux ». Lors de son interrogatoire de première comparution, il a estimé le montant des fausses factures « entre 1,5 et 1,8 million de francs ». Enfin, le troisième, Thierry Bonnes, dirigeant de droit de SUVA, coquille vide, permettant à ses complices de soustraire illégalement des fonds de la comptabilité d'EFIC, a été placé, le 1<sup>er</sup> octobre, en détention provisoire et mis en examen des chefs de « faux et usage, recel et abus de biens sociaux ».

Interrogé, à plusieurs reprises, lors de son placement en détention,

au mois de janvier, au Togo, sous écrou extraditionnel, M. Pelletier a non seulement reconnu son rôle, mais il a, aussi, affirmé que ces pratiques avaient existé avec l'accord de la direction de la MNEF. Le 11 janvier, il fait ainsi état de ses relations avec Philippe Plantagenest, directeur de la diversification et des filiales de la MNEF, également président d'EFIC. « Je lui rendais compte de toutes les décisions que je ne pouvais prendre moi-même, par exemple, concernant le système de fausses factures payées par EFIC à Bérardengo. »

### « AU COUP PAR COUP »

Bruno Pelletier explique que le directeur général adjoint de la MNEF, Hervé Zwirn, prenait en charge « tous les règlements de factures adressées par EFIC à la MNEF ». « Les factures d'EFIC étaient examinées par les chefs de service de la MNEF qui devaient surveiller leurs budgets. Cependant, pour une certaine partie des prestations, EFIC pouvait se permettre une légère surfacturation admise implicitement par la MNEF, en particulier pour permettre aux prestataires de sortir des fonds de manière occulte. [...] EFIC n'était pratiquement jamais mis en concurrence, sauf exception rare. [...] Il y avait une consigne générale donnée par la direction générale de la MNEF, MM. Zwirn, Plantagenest et Spithakis, de s'adresser en priorité à EFIC. »

« J'estime ainsi les fonds détournés à 2,5 millions de francs. J'en ai récupéré environ 1,5 million de francs. Les remises de retour n'étaient pas régulières, plutôt au coup par coup. Les remises se faisaient chez moi, rue de Vaugirard, ou chez Bérardengo, dans le 17<sup>e</sup>, à Paris. C'est toujours Bérardengo qui me ramenait ces espèces. » Bruno Pelletier remettait,

affirme-t-il, lui-même une partie de ces fonds – entre 20 000 et 50 000 francs pour chaque versement – à un proche conseiller d'Olivier Spithakis, Wilson Bihi Zenou. « J'ai informé Olivier Spithakis de ces procédés, affirme M. Pelletier. Il n'a pas été surpris de mes propos. Il ne m'a pas demandé de stopper ces pratiques. Cependant, je suis formel je n'ai jamais remis directement des espèces à Olivier Spithakis. [...] Je veux simplement dire qu'Olivier Spithakis était parfaitement au courant. »

Selon son avocat, Jean-Robert Phung, Bruno Pelletier est revenu partiellement sur ses accusations envers les dirigeants de la MNEF après son extradition du Togo vers la France, les conditions d'incarcération ayant « altéré son jugement ». M. Pelletier, qui est convoqué par les juges le 15 octobre, a cependant continué à admettre les détournements de fonds. Pour sa part, Olivier Spithakis nous a déclaré que les premières déclarations de M. Pelletier relevaient de la « pure affabulation ».

Les juges doivent désormais tirer les fils des fausses factures et identifier l'ensemble des bénéficiaires des fonds détournés du groupe MNEF, financé, pour moitié, par des capitaux publics. Si les organisateurs du trafic reconnaissent en avoir utilisé une partie à titre personnel, ils refusent de donner les noms des autres destinataires. Les enquêteurs soupçonnent ces personnes, dont certaines ont déjà été condamnées, d'avoir joué le rôle de « petites mains » pour le compte d'intérêts plus importants, tels que le financement de campagnes politiques ou l'enrichissement illégal de dirigeants de la MNEF.

Jacques Follorou

### Treize mois d'enquête judiciaire

● **31 juillet 1998.** Le procureur général près la Cour des comptes, Hélène Gisserot, adresse à la garde des sceaux une synthèse des faits découverts lors du contrôle de la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France, susceptibles d'être l'objet de poursuites pénales.

● **8 septembre.** Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire visant les faits de « faux, usage de faux, abus de confiance, recel, prise et conservation illégale d'intérêt » relatifs aux relations entre la MNEF et les sociétés Spim, Policité et Transim. Les juges d'instruction parisiens Armand Riberolles et Françoise Néher sont désignés pour conduire les investigations.

● **22 décembre.** Un réquisitoire supplétif est délivré aux magistrats pour des faits de recel et d'abus de biens sociaux commis au préjudice des sociétés Efic et Sprint.

● **8 janvier 1999.** Le parquet délivre un nouveau réquisitoire supplétif pour des faits de faux et usage de faux s'agissant des sociétés soupçonnées de fausses facturations au préjudice d'Efic et de Sprint.

● **12 janvier.** Le parquet de Paris ouvre une deuxième information judiciaire visant les faits « d'esroquerie, d'abus de confiance et recel, d'abus de biens sociaux et recel, d'abus de crédit et recel ». La justice soupçonne la mutuelle d'avoir falsifié les comptes de l'organisme afin de tromper la Caisse nationale d'assurance-maladie. Elle s'interroge également sur la gestion d'un certain nombre de filiales de la MNEF, qui aurait donné lieu à des pratiques délictueuses destinées à enrichir les actionnaires de ces filiales et des cadres de la MNEF. Enfin, le parquet demande aux juges d'enquêter sur l'entrée de l'ex-CGE au sein du capital du holding Raspail Participation et Développement, qui regroupe les filiales de la MNEF.

## Les enquêteurs examinent à la loupe les liens entre la Mutuelle et des membres du PS

LE VOLET POLITIQUE de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) promet d'être long. Afin d'étudier les liens qui ont pu exister entre la Mutuelle et les formations politiques, notamment le Parti socialiste, les juges Riberolles et Néher ont obtenu communication d'une très importante documentation émanant de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. Les enquêteurs épluchent toutes les factures émises par des filiales ou des proches prestataires de la MNEF pour le compte de candidats socialistes. Ils ont également entrepris d'examiner les contrats de travail concernant des élus ou des cadres politiques afin de vérifier si les intéressés ont réellement effectué des prestations pour la MNEF.

Les policiers de la brigade financière tentent d'éclaircir la situation des personnes rémunérées par la MNEF ou ses satellites qui auraient travaillé, en fait, à plein temps, au sein de syndicats étudiants comme l'UNEF-ID, d'associations proches du Parti socialiste ou comme membre à part entière de cette formation politique. Ils ont ainsi eu accès à plusieurs dizaines de dossiers dans lesquels s'empilent les feuilles de salaire, les copies des contrats, les

déclarations fiscales et de patrimoines, ainsi que les témoignages d'anciens collaborateurs susceptibles d'apporter des précisions sur leurs activités.

Figure ainsi dans ces dossiers le nom de l'actuel député (PS) du 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Jean-Marie Le Guen, que les enquêteurs suspectent d'avoir perçu des rémunérations indues, au sein de la MNEF, en tant que directeur médical de la Mutuelle et conseil de la direction de la Mutuelle inter-jeunes entre 1993 et 1996. M. Le Guen dément avoir commis des irrégularités et affirme avoir, dans chacune de ses fonctions, effectué une réelle prestation en matière de conseil, de stratégie et de direction opérationnelle. Dans un document transmis, au mois de septembre à la presse, il détaille l'ensemble de ses interventions pour le groupe MNEF depuis 1979 et dénonce « l'idée selon laquelle il y aurait dans cette affaire, matière à impliquer le Parti socialiste et certains de ses responsables ».

Les enquêteurs recherchent également des éléments sur les salariés de la MNEF rémunérés pour un travail qui, si l'on en croit les annuaires internes de l'organisme, était déjà effectué par d'autres cadres de la Mutuelle. Cette piste les a conduits à étudier le cas de

Marie-France Lavarini. Actuelle conseillère politique du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, elle a été, entre 1988 et 1992, conseillère technique, chargée des relations avec les médias, au cabinet de Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. Les policiers se demandent si la rémunération de 8 000 francs par mois qu'elle aurait perçue entre 1990 et 1992 correspond à un travail réel. Pour l'heure, les investigations des magistrats ne permettent pas d'établir l'irrégularité de sa situation.

### « IL Y A DES GENS QUE JE PLANQUAIS »

Interrogé sur ces pratiques, Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, nous a apporté les précisions suivantes : « Il y a des gens que je planquais. J'ai hérité cette pratique de mon passé politique. Je double les postes sur les sujets que je ne maîtrise pas. C'est le cas de l'informatique comme de celui de la communication. Personne, au sein de la MNEF ne les connaissait. Moi seul était en relation avec ces gens. Ils me servaient à déjouer les pièges que l'on pouvait me tendre. » Il ajoute : « Marie-France Lavarini n'était pas payée au sein du cabinet de M. Jospin et elle vivait des seuls revenus perçus de la MNEF. Le chargé de la presse était

tout jeune. J'avais besoin de l'expérience de Marie-France Lavarini et de sa capacité à mettre en place une stratégie. » Interrogée par *Le Monde*, Marie-France Lavarini nous a répondu qu'il s'agit d'« une affaire personnelle ». « Les propos d'Olivier Spithakis relèvent de l'invention », ajoute-t-elle, précisant que « le cas échéant, elle réserverait ses commentaires aux autorités judiciaires ».

L'enquête des juges Riberolles et Néher s'oriente enfin vers les prestations effectuées par des filiales ou des prestataires proches de la MNEF pour le compte de candidats socialistes depuis 1990. Pour ce faire, les magistrats ont récupéré l'ensemble des traces comptables des élections cantonales et régionales de 1992, des législatives de 1993 et des municipales de 1995. Figurent ainsi au dossier judiciaire, pour chaque candidat, et pour les fédérations du Parti socialiste de Paris et sa région, la nature des travaux en communication ou en imprimerie, les factures correspondantes et les extraits bancaires y afférant. Les juges vérifient si les travaux réalisés par les sociétés Efic, Spim, Editif et Policité ont été facturés dans des conditions conformes aux lois du marché.

J. Fo.

## Dominique Strauss-Kahn en butte au secret professionnel

UN TRAVAIL d'avocat-conseil de type anglo-saxon, rémunéré pour son entregent, son sens de la stratégie et de la négociation au profit de la MNEF ou une prestation fictive payée à un avocat socialiste par une mutuelle proche du Parti socialiste ? Telle est la question que se posent actuellement les juges d'instruction Armand Riberolles et Françoise Néher, chargés de l'enquête sur les détournements de fonds au sein de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), à propos de l'intervention, entre 1994 et 1996, en tant qu'avocat, de Dominique Strauss-Kahn, devenu, en 1997, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

En 1994, à la demande de Jean-Marie Le Guen, patron de la fédération parisienne du PS et membre

des instances dirigeantes de la MNEF, M. Strauss-Kahn intervient, en qualité de conseil, auprès de la mutuelle qui tente de vendre à la Compagnie générale des eaux (ex-CGE devenue Vivendi) plus de 30 % du capital de la holding financière Raspail participation et développement (RPD), qui regroupe l'ensemble des filiales de la MNEF. Les négociations sont longues et manquent même d'échouer avant d'aboutir, en 1996, à un accord inespéré : la CGE investit 21,5 millions de francs dans RPD, ce qui permet aux dirigeants de la MNEF de combler le passif de la holding.

Lors de la perquisition conduite dans les locaux de la MNEF, au début de l'instruction, les policiers saisissent un chèque de 603 000 francs, daté du 2 novembre 1996, libellé à l'attention de M. Strauss-Kahn, en

contrepartie de son rôle dans la négociation. La lettre de mission, rédigée, le 3 décembre 1994, par Philippe Plantagenest, directeur de la diversification et des filiales de la MNEF, indique : « Nous souhaitons qu'il vous soit possible de nous assister dans le processus engagé avec cette compagnie. Les contacts, de notre point de vue, devraient conduire à l'entrée de la CGE dans le capital de RPD. »

### EXPERTISE DES HONORAIRES

Or, lors d'une autre perquisition, menée, cet été, au sein du cabinet d'un autre avocat, Patrick Genty, les enquêteurs ont découvert un contrat au nom de M<sup>e</sup> Genty concernant la rédaction des documents inhérents à la négociation entre la CGE et la MNEF. Les policiers et les magistrats ont également trouvé des documents, projets de protocole, cour-

riers, et autres pièces de travail, attestant du travail réalisé par M<sup>e</sup> Genty, mais ils ne disposent toujours pas de preuves tangibles du rôle joué par l'actuel ministre des finances.

Les magistrats, qui ne peuvent entendre un ministre en tant que témoin sans avoir le feu vert du conseil des ministres, ont vérifié ses relevés d'honoraires et ses déclarations fiscales et ont interrogé, cet été, son ancien comptable. Ils ont effectué, par ailleurs, une perquisition chez M<sup>e</sup> Claude Duval, qui fut longtemps, l'un des avocats d'Olivier Spithakis, ancien directeur général de la MNEF, afin de trouver des éléments liés à la prestation de M. Strauss-Kahn dans cette affaire. Aucune prestation directement liée à cette transaction n'a été découverte.

Pour prouver sa bonne foi, le mi-

nistre de l'économie a demandé au Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Paris d'expertiser ses honoraires. Désignée par la bâtonnière Dominique de la Garanderie, l'ancien bâtonnier Bernard Vatier a pu avoir accès à des documents, protégés par le secret professionnel, qui attesteraient l'intervention effective du ministre. Dans une lettre datée du 17 septembre adressée à M<sup>e</sup> Lef Forster, l'avocat du ministre, M<sup>e</sup> Vatier écrit que les honoraires demandés par Dominique Strauss-Kahn à la MNEF « pour des prestations faites en sa qualité d'avocat correspondent à une rémunération conforme aux règles et principes qui régissent la profession d'avocat ». Il s'agit, pour M. Vatier, d'une « rémunération régulièrement acquise ».

J. Fo.



# La cour d'assises de l'Aveyron acquitte une jeune femme poursuivie pour complicité d'infanticide

Le père de l'enfant a été condamné à quinze ans de prison

La cour d'assises de l'Aveyron a acquitté, mercredi 13 octobre, Hélène Charrier, une jeune femme de vingt-quatre ans, poursuivie pour complicité

d'assassinat sur un bébé qu'elle venait de mettre au monde en cachette, en 1994. Son compagnon d'alors, Mario Alves, a été reconnu coupable de

cet assassinat et condamné à quinze ans de prison. La jeune femme était allée raconter le drame à un avocat, deux ans après les faits.

## RODEZ

de notre envoyé spécial

Hélène Charrier, vingt-quatre ans, est une jeune fille fragile, qui vacille, hagarde, mardi 12 octobre, à l'issue de son procès.

M<sup>e</sup> Jean-Yves Liénard, son avocat, rappelle comment, en 1996, à la veille de Noël, cette jeune

femme aux cheveux châtain coupés court est arrivée dans son cabinet, porteuse d'« un fardeau si lourd », comment il lui a demandé de réfléchir cinq jours avant de se présenter à la police, comment elle est revenue cinq jours plus tard, avec un sac, prête à affronter les éventuelles conséquences judiciaires de ses déclarations.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1994, lui a-t-elle expliqué, à vingt ans tout juste, elle a accouché seule, dans son appartement à Millau, cinq mois avant terme, d'une petite fille dont elle avait caché la venue à son entourage, de peur que la famille portugaise de son compagnon, José « Mario » Alves, hostile à leur liaison, n'en prenne ombrage.

En pleurs et en tremblant, Hélène Charrier a redit la scène à la cour d'assises de l'Aveyron, présidée par Jacques Rey : elle a coupé le cordon, « les gestes sont venus tout seul ». Mario, employé de mégisserie, avec qui elle vivait depuis un an, s'était absenté à l'apparition des premières contractions. « Il est revenu deux heures plus tard. Il a

joué avec l'enfant. Il m'a dit qu'il me ressemblait. Après il a dit : "On y va". Je l'ai suivi. On est parti en voiture. Je pensais qu'on allait à l'hôpital ou chez sa mère. On devait la mettre devant le fait accompli. Mais Mario a mis quelque chose dans le coffre. On est arrivé sur un terre-plein, sur le Causse. Dans les phares, j'ai vu qu'il avait une pelle. Il a creusé. Il a mis le bébé dans le trou. Il a jeté de la terre par-dessus. Je ne pouvais pas bouger. »

Hélène Charrier, dont les experts psychiatres et psychologues ont mis en exergue une profonde peur de la solitude, fruit de carences affectives familiales, a continué de vivre avec Mario pendant un an et demi après les faits. Ils sont revenus ensemble cinq ou six fois sur les lieux de la sépulture. Consentante ? Des témoins font état de violences du jeune homme à son égard. D'autres évoquent ses infidélités constantes, son goût des discothèques et de la boisson. D'autres, au contraire, soulignent l'attachement sans bornes de la jeune femme pour son amant et voient, dans la dénonciation, une possible « vengeance ».

Aussi, pour avoir été, selon lui, « l'alliée objective de l'assassin de sa fille », l'avocat général Alain Durand requiert cinq ans de prison avec sursis contre la jeune femme, l'estimant complice d'assassinat. Mario se tient la tête entre les mains après avoir entendu que dix-huit années de réclusion étaient réclamées contre lui. Après quelques mois de détention, comme Hélène Charrier, il a été remis en liberté.

Mario Alves nie, ou plus exactement soutient qu'il s'agissait d'une fausse couche. Cependant, ses premières déclarations à la police l'accablent : « Le bébé bougeait. » Le jeune père expliquait avoir rencontré un prêtre, lorsqu'il s'était absenté pendant les contractions, lui avoir demandé « une adresse où on pouvait abandonner l'enfant », « avoir pensé à un orphelinat ». Pour justifier sa décision ultérieure de « s'en débarrasser », Mario Alves a également indiqué que le bébé, selon lui, « n'était pas bien fini », qu'il « allait sûrement mourir ».

Lors de l'instruction, aucun ca-

## Un bébé – jusqu'alors victime sans existence légale – est né de la culpabilité de son père

davre n'a été retrouvé. Juste un fragment osseux pouvant correspondre à une cote d'un fœtus de six mois, mais dont les experts n'ont finalement pu déterminer s'il était d'origine humaine ou animale. Sur cette incertitude, le bâtonnier André Ferran, pour la défense de Mario Alves, tentera d'immiscer le doute. En vain. Pour asseoir la date de conception du bébé, l'accusation dispose d'une échographie, faible, réalisée au cinquième mois.

La cour d'assises puise dans l'univers familial de la famille Alves, qui avait accueilli un temps Hélène, avant de l'exclure, ce qui pourrait constituer l'une des clés du drame : l'emprise de Fernande, la mère de Mario, sur son fils, né en France, mais qui a opté pour la nationalité portugaise. La peur qu'elle pouvait lui inspirer, à lui, dont on dit qu'il était promis, au Portugal, à une jeune femme du pays.

M<sup>e</sup> Liénard suggère que c'est elle que Mario est allé voir au moment des contractions et qui lui aurait fait comprendre qu'il n'était pas possible de garder l'enfant. Le prétoire résonne encore du passage de cette mère expansive, dont le témoignage, presque inaudible, s'est confondu en un cri : « Tu me manques, mon fils ! Tu me manques ! » Et une supplique à l'adresse des jurés : « Ne jugez pas mon enfant ! Parce que la roue tourne dans la vie. »

M<sup>e</sup> Liénard donne un sens à la dénonciation d'Hélène, un acte, dit-il, de « rédemption » : « Elle m'a dit : "Je veux que l'on me juge. Qu'importe ce que je risque. Je veux que le bébé que j'ai mis au monde existe. Je veux qu'il figure sur un livret de famille". » A 2 heures, mercredi 13, les jurés ont acquitté Hélène Charrier. A cet instant, un bébé – jusqu'alors victime sans existence légale – est né de la culpabilité de son père, Mario, reconnu assassin de sa fille et condamné à quinze ans. Hélène, sa mère lui a choisi un prénom : Océane.

Jean-Michel Dumay

## La « blessure immense » de Georges Kiejman face à l'animosité de Thierry Pfister

**A DEUX REPRISES**, l'ancien ministre délégué à la justice a menacé d'« une paire de gifles » le pamphlétaire Thierry Pfister, mardi 12 octobre, devant la 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle de Paris. Mais la joute est restée oratoire entre Georges Kiejman et l'auteur de la lettre ouverte aux gardiens du mensonge (Albin Michel, décembre 1998). Poursuivi pour « diffamation publique envers un membre du ministère à raison de ses fonctions », le polémiste a provoqué l'ire de M. Kiejman en écrivant que « l'avocat de la famille Mitterrand, devenu sous-ministre, n'a eu pour seule véritable fonction que d'enrayer les procédures qui menaçaient le souverain ou lui déplaisaient », ajoutant que « l'action de Georges Kiejman se résume au caviardage du dossier Urba et à la protection du chef de la police de Vichy, René Bousquet ».

Pressé d'apporter des preuves factuelles, M. Pfister n'a pu avancer que « des prises de position publiques » de M. Kiejman pendant son passage place Vendôme, d'octobre 1990 à mai 1991. « Je ne peux savoir ce qui s'est passé dans les bureaux de la Chancellerie ou de l'Élysée », a reconnu celui qui fut conseiller de Pierre Mauroy à Matignon. M. Kiejman a soutenu, lui, ne pas s'être occupé des affaires Urba et Bousquet, l'action publique n'entrant pas dans le champ de ses compétences. Il a expliqué son action contre le livre par la « blessure immense » que lui a causé le soupçon d'avoir entravé la

procédure Bousquet. « Je ne peux supporter que des voyous, car ce sont des voyous intellectuellement, disent cela. François Mitterrand ne m'a rien demandé. Je n'ai rien fait. » M. Kiejman a rappelé avoir, lors du procès de l'assassin de René Bousquet, juré sur la mémoire de son père mort, déporté à Auschwitz, qu'il n'était « pas intervenu dans ce dossier ». Ses témoins – les magistrats Pierre Truche, Jean-Pierre Getti et Marc Domingo, qui ont eu à connaître de la procédure – ont confirmé sa position.

### PROCÉDÉ « INFÂME »

L'ancien ministre a toutefois regretté ses propos d'octobre 1990 (« Il y a d'autres moyens qu'un procès pour dénoncer la lâcheté du régime de Vichy. Au-delà de la nécessaire lutte contre l'oubli, il peut paraître important de préserver la paix civile »). A l'entendre, la déclaration reflétait le point de vue de François Mitterrand, comme de Georges Pompidou ou de Valéry Giscard d'Estaing. « Je crois que si le président a voulu freiner cette affaire, c'est au moment où Pierre Arpaillage était garde des sceaux, a-t-il suggéré. Mais je n'en ai pas la preuve. » L'écrivain a maintenu que « M. Kiejman est le premier et le seul à avoir dit tout haut ce que le président pensait à l'époque et ne dira qu'ultérieurement [en 1994] », aux « prétextes que Bousquet était un ami politique et avait fait les financements de la gauche (...) pendant un certain temps ». Défen-

dant M. Kiejman, M<sup>e</sup> Henri Leclerc a considéré le procédé « infâme ». Et interrogé : « Pourquoi attaque-t-on toujours M. Kiejman sur le dossier Bousquet, et pas Henri Nallet ou Pierre Arpaillage ? Parce que ça fait mal, parce que c'est chouette de mettre en cause un Juif qui aurait trahi les siens et son père. »

Sur l'affaire Urba, M. Kiejman s'est démarqué de son ministre de tutelle, Henri Nallet. Ce dernier avait admis, des années plus tard, avoir commis une faute en ordonnant au procureur de Marseille de classer le dossier, sur la base d'« une décision collective » qu'il avait alors assumée. « Je n'ai pas participé à cette décision collective », a affirmé M. Kiejman. Cité par M. Pfister, l'ancien inspecteur Antoine Gaudino a néanmoins expliqué que le ministre avait, par « ses interventions publiques », tenté de faire croire qu'il n'y avait « pas d'affaire Urba », rappelant que M. Kiejman avait dénoncé un « cambriolage judiciaire » lors de la perquisition du siège d'Urba par le juge Thierry Jean-Pierre. « La parole du ministre fait partie intégrante de son action politique », a appuyé l'avocat de M. Pfister, M<sup>e</sup> Christophe Bigot. Pour le ministre public, François Cordier a considéré les diffamations constituées et empreintes d'« animosité ».

Jugement le 9 novembre.

Erich Inciyan

## Un fils adultérin poursuit l'Etat français devant la Cour européenne des droits de l'homme pour inégalité des droits successoraux

### STRASBOURG

de notre correspondant régional  
« Il est déplorable qu'un enfant soit marqué dès sa naissance pour le restant de sa vie. J'espère que je vais obtenir une certaine dignité pour moi-même, mais aussi pour tous les enfants adultérins d'hier, d'aujourd'hui et de demain. » Claude Mazurek, cinquante-sept ans, était relativement confiant à l'issue de l'audience du mardi 12 octobre de la Cour européenne des droits de l'homme, consacrée à son recours contre l'Etat français, auquel il reproche d'avoir limité ses droits lors de la liquidation de la succession de sa mère.

M. Mazurek, enfant adultérin, a été appelé à la succession de sa mère, décédée en 1990, en concurrence avec un enfant légitime. A la demande de ce dernier, les juridictions civiles – le tribunal de grande instance de Nîmes (1993), la cour d'appel de Nîmes (1994) et la Cour de cassation (1996) – ont ordonné le partage entre les deux fils en vertu

de l'article 760 du code civil qui dispose que les enfants naturels ne reçoivent que la moitié de la part des enfants légitimes, soit en l'occurrence un quart de la succession au lieu de la moitié.

Claude Mazurek s'est alors tourné vers la cour de Strasbourg qui a déclaré sa requête recevable, le 4 mai dernier. Pour lui, l'inégalité entre les droits successoraux des enfants adultérins et ceux des enfants légitimes sont incompatibles avec les dispositions de l'article 8 de la Convention des droits de l'homme qui garantit le respect de la vie familiale. Il considère, en outre, que ces limitations ne constituent pas une mesure nécessaire à la défense de l'ordre ou de la morale, les enfants concernés n'étant pas responsables du comportement de leurs parents. Se fondant aussi sur l'article 14 de la charte européenne, il ajoute que la jouissance des droits et des libertés reconnus dans la Convention doit être assurée sans distinction fondée sur la naissance.

Au cours des débats de mardi, M<sup>e</sup> Alain Ottan, l'avocat de M. Mazurek, a mis en cause la discrimination qu'entretient le droit français au détriment des enfants adultérins. Pour lui, la loi française « doit se mettre en conformité avec la législation européenne », étant entendu que « la famille naturelle est une famille à part entière ». Et de conclure : « La loi se doit d'effacer le malheur des enfants adultérins ; il s'agit d'une question de dignité. »

### « INSTITUTION DU MARIAGE »

Pour l'Etat français, le grief avancé par M. Mazurek n'entre pas dans le champ d'application de l'article 8. Il rejette aussi l'article 14 dans ce cas car, a expliqué sa représentante, Michèle Dubrocard, les dispositions de la législation française visent à préserver les enfants légitimes. « En outre, a-t-elle précisé, il faut tenir compte de l'importance donnée en France à l'institution du mariage et aux aspects moraux que soulève le cas des enfants adultérins. » Pour elle,

une marge d'appréciation doit être laissée aux Etats, qui sont les mieux placés pour évaluer l'évolution de leur société. M<sup>me</sup> Dubrocard s'est appuyée sur le cas de l'Allemagne et des Pays-Bas, qui n'ont établi l'égalité entre enfants légitimes, naturels et adultérins qu'en 1998. En revanche, ces deux dernières catégories peuvent être exclues de la succession en Angleterre et au pays de Galles.

La représentante de l'Etat n'a pu néanmoins éviter d'évoquer la réflexion engagée sur la réforme du droit de la famille par Elisabeth Guigou et les pistes indiquées par la commission Dekeuwer-Defossez (*Le Monde* du 16 septembre). Elle a ainsi déclaré : « L'article 760 devrait probablement être modifié. » Comme si l'affaire était déjà entendue, l'Etat avait proposé, fin septembre, un arrangement à l'amiable à Claude Mazurek, que celui-ci a refusé.

Le jugement a été mis en délibéré.

Marcel Scottio

## Le torchon brûle entre Claude Allègre et l'Ecole centrale

Le ministre refuse de renouveler le mandat du directeur

**UNE DÉCLARATION** de guerre : voilà comment les anciens de l'Ecole centrale de Paris (ECP) interprètent la décision prise par Claude Allègre de ne pas renouveler le mandat du directeur de l'établissement. Pour la première fois de son histoire centenaire, la grande école d'ingénieurs publique se trouve, depuis le 5 octobre, sans directeur. Forte de ses 17 000 membres, l'Association des centraliens a tenu, mardi 12 octobre, à faire part de son indignation devant « le mépris le plus total » avec lequel le ministre de l'éducation nationale, dont dépend Centrale, a géré « l'affaire ».

Le 23 septembre, la « communauté centralienne » découvre avec stupeur, dans le *Journal officiel*, que le ministre publie un avis de vacance du poste de directeur de l'ECP. Or, la veille, le conseil d'administration de l'école, composé d'industriels, de personnalités qualifiées et de représentants de l'école, votait à l'unanimité le renouvellement du mandat de Daniel Gourisse, 60 ans, directeur depuis 1978. Cette forte personnalité a déjà croisé le chemin de Claude Allègre : président de la Conférence des grandes écoles entre 1985 et 1993, Daniel Gourisse a eu l'occasion de croiser le fer avec l'actuel ministre, alors conseiller spécial de Lionel Jospin, sur la réforme des classes préparatoires et sur certains projets liés au rapprochement entre grandes écoles et universités, idée chère à Claude Allègre.

Les administrateurs de l'école reconnaissent qu'il n'y a jamais eu de renouvellement de la direction « sans longues et difficiles discussions ». Mais que le ministre de tutelle « bafoue » ainsi, « sans explication », le conseil d'administration dont il doit prendre l'avis avant de transmettre une proposition de nomination au président de la République, leur reste en travers de la gorge. Membres du conseil, Jacques Attali, Louis Gallois (président de la SNCF), François Roussely (président d'EDF) et Francis Mer (PDG d'Usi-

nor) ne défendent-ils pas « l'excellent bilan » et la candidature Gourisse ? A l'issue de la première vacance du poste, ouverte entre juin et juillet, n'a-t-on pas conclu, et le ministre aussi, qu'aucun des quatre autres candidats ne présentait les qualités requises ?

Le seul argument avancé par Claude Allègre dans cette affaire est l'âge de Daniel Gourisse : « Vingt ans à la tête d'une grande école d'ingénieurs, c'est trop ». L'explication est trop courte pour les anciens, qui ont eu d'autres échos des velléités ministérielles. « Claude Allègre veut placer quelqu'un à la tête de l'école ; il veut changer le profil du directeur – pour le ministre, il n'est semble-t-il pas nécessaire qu'il soit tourné vers l'industrie et qu'il soit un bon gestionnaire –, et changer les statuts de l'école. »

### UN CHOIX CONFIRMÉ

Selon les anciens, Centrale a maintenu son niveau grâce à l'autonomie conférée par son statut de grand établissement, créé par la loi Savary de 1984, qui lui a notamment permis de diversifier ses ressources. « Nous ne pouvons pas accepter que l'on détériore quelque chose qui fonctionne bien, qu'une idée personnelle soit érigée en vérité nationale parce qu'elle vient d'en haut, et que des dirigeants ne respectent pas leurs dirigés », a ainsi résumé Michel Pointu, membre de l'Association des centraliens.

Lors d'une réunion extraordinaire, le 12 octobre au matin, le président du conseil d'administration, Jean-Marc Bruel, administrateur de Rhône-Poulenc, a démissionné. Le conseil a confirmé son choix, et s'est donné rendez-vous le 23 octobre, date à laquelle le nouvel appel à candidature sera clos. Daniel Gourisse affirme « ne pas bien comprendre les intentions ministérielles » et se dit prêt à s'effacer si un candidat de qualité surgit d'ici là.

Nathalie Guibert

### DÉPÊCHES

■ **MONT-BLANC** : Gilbert Degrave, le chauffeur du camion belge qui a pris feu le 24 mars dans le tunnel du Mont-Blanc provoquant la mort de 39 personnes, a été mis en examen pour « homicides involontaires ». Il s'agit de la première mise en examen prononcée dans cette affaire, instruite à Bonneville. Peu après l'incendie, le chauffeur s'était constitué partie civile considérant qu'il avait lui-même souffert moralement et matériellement.


■ **BRAQUAGE** : un fourgon blindé a été dévalisé, mardi, dans le centre de Marseille par quatre individus encagoulés. Armés notamment d'un lance-roquettes, les quatre hommes ont contraint les trois convoyeurs à ouvrir les portes et se sont emparés des valeurs qu'ils transportaient. Le montant du butin oscillerait entre dix et quinze millions de francs.

■ **CORSE** : un attentat à l'explosif a visé, dans la nuit du mardi 12 octobre, une perception à Sartène. L'explosion d'une charge de moyenne puissance a arraché la porte, brisé plusieurs fenêtres et fait voler en éclat les vitres de l'établissement. L'attentat n'a pas été revendiqué.

■ **AMIANTE** : les entreprises Eternit de Vitry-en-Charolais (Saône-et-Loire) et Pont-à-Mousson d'Andancette (Drôme), ont été reconnues coupables, mardi, dans deux décisions de justice distinctes, de « faute inexcusable » pour n'avoir pas assuré une protection suffisante à des salariés victimes de l'amiante. La cour d'appel de Dijon a alloué 1,33 million de francs d'indemnités à six anciens salariés de l'usine Eternit ou à leurs ayants droit. Le tribunal des affaires sociales de Privas a alloué 90 000 francs à chacune des veuves de deux salariés de l'usine de Pont-à-Mousson décédés d'un cancer.

Jusqu'au 30 novembre, pour fêter l'arrivée d'AOM dans le programme de fidélisation Qualiflyer, AOM double les miles gagnés sur les trajets en France métropolitaine, en Club Opale ou en Club Azur. Retrouvez AOM dans votre agence de voyages, au 0 803 00 1234 (0.79 F/mn), ou sur [www.aom.com](http://www.aom.com).

\*Nombre de miles crédités pour un trajet en Club Opale.


VOUS N'ÊTES PAS QU'UN PASSAGER.



14 / LE MONDE / JEUDI 14 OCTOBRE 1999

DISPARITIONS

# Milt Jackson

## Un maître du vibraphone et un des fondateurs du Modern Jazz Quartet

**COFONDATEUR**, avec le pianiste John Lewis, du Modern Jazz Quartet (MJQ), Milt Jackson est mort samedi 9 octobre à New York des suites d'un cancer du foie. Son instrument, le vibraphone, de la famille des percussions, était devenu, grâce à lui et à Lionel Hampton, l'une des voix solistes du jazz.

Né le 1<sup>er</sup> janvier 1923 à Detroit (Michigan), Milt Jackson nous aura transmis, durant soixante ans de carrière, la silhouette élégante d'un virtuose qui n'a jamais cessé de repousser, avec une apparente facilité, tous les problèmes d'un instrument capricieux, mal connu. La sèche dépêche de l'Agence France-Presse le présente comme un « *instrument formé de plaques métalliques, que l'on frappe à l'aide de marteaux* »; ceux qui n'aiment pas le jazz le résumait à l'instrument que l'on entend dans les rayons des supermarchés et les ascenseurs (une célébrité due à ses résonances apaisantes ?) ; Milt Jackson, lui, en avait fait l'instrument qui transmettait le chant sacré du gospel, la parole profane du blues, les merveilles des libérés du jazz.

Chanteur de gospel depuis l'âge de sept ans, en duo avec son frère Alvin, Milt Jackson se met au piano vers l'âge de onze ans, découvre le vibraphone peu après, à la suite d'un concert de Lionel Hampton, alors seul maître de l'instrument à la tête de son orchestre swing. Jackson trouve que le vibraphone se

rapproche de la voix humaine et adopte, au début des années 40, cet étrange assemblage de plaques métalliques de tailles variées selon les notes, posées sur un support tubulaire (destiné à amplifier le son à l'aide d'un système d'ailettes entraînées par un moteur), dont les harmoniques ont tendance à filer, que l'on joue avec quatre mailloches (deux dans chaque main, ou plutôt entre les doigts) en feutre, cordes tressées ou cuir selon les effets recherchés. Un casse-tête qui met en jeu la vélocité, la justesse, le coup d'oeil, une oreille parfaitement juste.

**LE JAZZ AVEC BACH...**

Le be-bop naissant, avec ses solos infinis, ses tempos d'enfer, inspire Milt Jackson, qui en transcrit tous les tours de passe-passe au vibraphone. Remarqué par le trompettiste Dizzy Gillespie, il rejoint à New York, en 1945, celui qui, avec le saxophoniste Charlie Parker, est devenu l'un des chefs de file du nouveau mouvement musical. Au sein du Dizzy Gillespie-Charlie Parker Sextet, Jackson apprend la vie des tournées, se lie avec le contrebasiste Ray Brown, avec qui il participera au big band révolutionnaire de Gillespie. C'est dans cette période d'apprentissage que Milt Jackson rencontre le pianiste John Lewis et le batteur Kenny Clarke, qui seront avec Ray Brown les membres du Milt Jackson Quartet, ébauche du

fur MJQ. De retour à Detroit, Jackson joue avec le saxophoniste Sonny Stitt, est intégré à la formation de Woody Herman, retrouve Gillespie, participe à l'une des remontées au jour de Charlie Parker. Le vibraphone a cessé de faire rire.

En 1954, le Modern Jazz Quartet est donc créé. John Lewis en prend la direction, Percy Heath a remplacé Ray Brown, Kenny Clarke laissera bientôt ses baguettes à Connie Kay. Le groupe va devenir l'un des plus populaires de l'histoire du jazz. Ses musiciens rapprochent les mouvements improvisés du jazz des formes élaborées par la musique classique, le MJQ est comparé à un orchestre de chambre, adapte Bach, pastiche avec respect la musique baroque, ronds et fugues. Milt Jackson met au répertoire du groupe *Bags's Groove*, *Bluesology*, *The Cylinder*, John Lewis y ajoute *Two Bass Hit*, *Django*, *Concorde...* Le succès est là.

Le MJQ va désormais occuper une grande partie du temps de Jackson. Tournées mondiales, enregistrements, télévisions, expériences de combinaison entre le MJQ, des formations de cordes ou un orchestre symphonique, annonces de séparation (d'abord en 1974) et de reconstitution (en 1984 l'enregistrement d'*Echoes*, l'un de leurs meilleurs disques) en font, selon les termes de Jacques Réda dans le *Dictionnaire du jazz* (« Bouquins », Robert Laffont), une for-

CARNET

mation dont « *on ne connaît pas de carrière plus égale, plus heureuse, ni surtout plus durable* ».

**... ET AVEC LE ROCK**

Les échappées de Milt Jackson lui permettront pourtant d'enregistrer avec Ray Charles le monument *Blues + Jazz*, en 1957, de jouer avec John Coltrane, Wes Montgomery ou Oscar Peterson, de diriger ses propres formations, par lesquelles il faisait passer toute la profondeur de son ancrage dans le blues, de célébrer constamment la richesse de deux de ses musiciens favoris, des pianistes, Thelonious Monk et Duke Ellington, d'explorer un temps la fusion jazz-rock.

Parmi ses nombreux enregistrements, signalons *Plenty Plenty Soul* (1957), *Statements* (1961), *Big Bags* (1962), *Mostly Duke* (1982), *Reverence and Compassion* (1992) ou le récent *Sa Va Bella* (1998), hommage aux chanteuses du jazz. Instrumentiste virtuose, aussi à l'aise dans les accélérations de certains thèmes bop que dans la douceur et la tendresse des ballades, Milt Jackson est l'influence directe de nombreux vibraphonistes comme Bobby Hutcherson, Gary Burton, Mike Mainieri ou, plus récemment, Steve Nelson, qui tous ont loué son sens du swing, son originalité de mélodiste, son art de la nuance harmonique et la puissance expressive de son jeu.

*Sylvain Siclier*

# Morris West

## L'auteur catholique de romans à succès

**L'ÉCRIVAIN** australien Morris West est mort d'une crise cardiaque, samedi 9 octobre, à son domicile de Sydney.

Né le 26 avril 1916 à Melbourne, Morris West était l'auteur de romans à succès, notamment, au début des années 60, de *L'Avocat du diable*, histoire d'un prêtre romain atteint d'un cancer chargé d'enquêter sur un homme qu'il est question de canoniser. Ce livre s'est vendu à seize millions d'exemplaires dans le monde. Il est symptomatique de la veine romanesque d'un romancier que l'on compara alors à Graham Greene, à cause d'une inspiration commune : la foi catholique. Entré tout jeune dans la congrégation des Frères chrétiens d'Irlande, Morris West avait été moine pendant douze ans avant de renoncer à prononcer ses vœux perpétuels. Il servit alors dans le Pacifique comme lieutenant de l'armée australienne contre les Japonais, puis devint collaborateur d'un ancien premier ministre d'Australie, William Morris Hegg. Il est ensuite promu di-

*J.-L. D.*

■ **MANFREDO FEST**, pianiste de jazz d'origine brésilienne, est mort vendredi 8 octobre dans un hôpital de Tampa (Floride) alors qu'il attendait une transplantation du foie. Agé de soixante-trois ans, Manfred Fest avait été l'un des artisans du rapprochement du jazz et de la musique brésilienne avec Joao Gilberto, Antonio Carlos Jo-

recteur des programmes de la radio australienne, fonde une société pour vendre des idées d'émissions, fait fortune, commence à écrire des romans d'aventure (sous le pseudonyme de Michel East) et connaît une crise de conscience. « *Dieu m'a demandé des comptes* », explique-t-il. Il vend sa société, et repart de zéro.

Installé en Italie, Morris West découvre la misère des bas quartiers de Naples et l'activité du père Borelli qui ramasse les enfants perdus. Il en fera le sujet de son roman *Enfants du soleil*. Après un séjour en Angleterre (où il écrit *Toute la vérité*), puis en Autriche (où il écrit *La Seconde Victoire*), il connaît la gloire aux Etats-Unis, en particulier avec *Les Souliers de Saint-Pierre*, puis accumule les succès (*La Tour de Babel*, *Les Bouffons de Dieu*, *Le Loup rouge*, *Lazare*, *De Main de maître*, *L'Ambassadeur*, *Les Amants...*). Ses vingt-sept romans ont été traduits en vingt-sept langues.

**AU CARNET DU « MONDE »**

**Décès**

– Les familles Baret, Labigne, Cacheux, Dionisi et Moret ont la douleur de faire part du décès de

**Serge BARET**, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, survenu le 11 octobre 1999.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Rémy de Draveil (Essonne).

– Rodez. Limoges.

**André CAMUS** nous a quittés le 9 octobre 1999.

Nos adieux auront lieu au Père-Lachaise, le 15 octobre, à 11 heures.

Geneviève, son épouse, Annick, Béatrice, Véronique, Pascaline, Nathalie, ses filles, Jean-Pierre, Maurice, M'Hamed, Abdel, ses gendres, Emilie, Julie, Romain, Leslie, Yanis, Medhi et Laura, ses petits-enfants, Ses parents et amis.

– Paul et Marie-Hélène Derveaux, François et Francine Derveaux, ses enfants, Marc et Jane Derveaux-Palmer, Yves Derveaux, Muriel et Jean-Michel Issartel, Florence Derveaux, Grégoire Derveaux et Soazig Drevillon, ses petits-enfants, Louis Issartel, son arrière-petit-fils, Les familles L'Huillier, Billard, Chouipe, Chapsal et Billaudot, ont la douleur de faire part du décès de

**Bérangère DERVEAUX**, née **L'HUILLIER**, survenu le 5 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

85, rue de la Santé, 75013 Paris. 2 bis, cité Thuré, 75015 Paris.

**ARTELANO**  
**Mobilier contemporain**  
**VENTE AU DEBALLAGE**  
**FINS DE SERIE - 2<sup>EME</sup> CHOIX**  
**vendredi 15, samedi 16, dimanche 17 Octobre**  
**vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 Octobre**  
**de 10 h à 17h sans interruption**  
 Autorisation préfectorale n° 2313 du 20/07/99  
**ENTREPROT ARTELANO**  
**4, rue de Kéfir Z.I. Senia**  
**94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20**

**M<sup>me</sup> Georges Foulquié**, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Alain Foulquié, ses enfants, Et leur famille, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-troisième année, de

**M. Georges FOULQUIÉ**, journaliste, Les obsèques ont eu lieu le 13 octobre 1999, à Rodez.

13, rue Lebon, 12000 Rodez.

– Dominique et Maki Georgeon, Maïté et Dominique Folléa, Elisabeth et Erik Van Baren, Nicole et François (†) Rivet, Emmanuel et Marie-Christine Georgeon, François et Samia Georgeon, ses enfants, Ses vingt-trois petits-enfants et trente-deux arrière-petits-enfants, Ses frère, sœur et belles-sœurs, Et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M<sup>me</sup> Henry GEORGEON**, née **Suzanne RENAUD**, survenu le 12 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 octobre, à 10 h 15, en l'église Saint-Germain de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), accès par le RER B, gare Sceaux-Robinson + bus 198.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M<sup>me</sup> Joëlle Loiret-Hantala, son épouse, Nicolas et Thibault, ses enfants, Sa famille, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Claude HANTALA**, survenu le 10 octobre 1999, à l'âge de quarante ans.

Selon sa volonté, l'incinération aura lieu, le vendredi 15 octobre, à 13 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

17, avenue Jean-Monnet, 92130 Issy-les-Moulineaux.

– Nous avons le regret de faire part du décès, survenu le 10 octobre 1999, à Genève, dans sa quatre-vingt-quinzième année, du

**docteur Arthur-Jean HELD**, docteur en médecine, docteur en médecine dentaire, D.h.c., ancien professeur à la faculté de médecine de l'université de Genève, professeur honoraire de l'université de Genève, membre d'honneur de l'Académie suisse des sciences médicales.

Les obsèques auront lieu à Genève, au temple du Petit-Saconnex, le vendredi 15 octobre, à 15 heures.

32, chemin du Petit-Saconnex, Case postale 137, 1211 Genève 19.

– La SPEDIDAM (Les droits de l'interprète) s'associe à Marie-Christine et Bernard, ses enfants, Thierry, Gilles, Jocelyn et Sophie, ses petits-enfants, Ses proches, parents et amis, pour faire part du décès de

**M. Maurice HUSSON**, altiste, président fondateur de la SPEDIDAM, Quatuors Calvet et Champéil, soliste aux Concerts Lamoureux et à l'Orchestre de Paris, professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris,

survenu, le 9 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 octobre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame de Vincennes, 82, rue Raymond-du-Temple, à Vincennes, suivie de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière ancien de Vincennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

148, rue de Montreuil, 94300 Vincennes.

– David et Christel, ses parents, Morgane, sa fille, Patricia, Danielle, François, ses sœurs et frère, Sa famille, ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Albert JOURY**, survenu, le 11 octobre 1999, dans sa trente-sixième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux le vendredi 15 octobre, à 15 h 15.

**Albert JOURY** nous a quittés.

Son enthousiasme et sa bonne humeur nous manqueront autant que ses compétences professionnelles.

Marianne, Florica, Malika, Isabelle, Daniel, Jean-Michel, Abdel et Bernard s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– M. et M<sup>me</sup> Giovanni-Franco Arzarello et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jacques Remond et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Bernard Remond, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Gérard Remond et leurs enfants, M<sup>me</sup> Michel de Saint-Rémy, sa belle-fille, ses enfants et petits-enfants, font part du retour au Seigneur de

**M<sup>me</sup> Victor REMOND**, née **Andrée CHIRAUX**,

le 12 octobre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, le 15 octobre, à 9 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Faïencerie, 4, rue Paul-Couderc, 92330 Sceaux.

– Sa famille, Et ses amis ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu à Paris le 3 octobre 1999, de

**Haïim B. ROSÉN**, né à Vienne (Autriche) en 1922, professeur honoraire à l'université hébraïque de Jérusalem, membre de l'Académie des sciences d'Israël, lauréat du Pras Israël, professeur associé au Collège de France, à l'EPHE, à l'INALCO et à la Sorbonne.

Les obsèques ont eu lieu à Jérusalem.

– M<sup>me</sup> Jean Sarramon, M<sup>me</sup> Marie-Dominique Sarramon et ses enfants, M<sup>me</sup> Armande Sarramon et son fils, M. Jean Sarramon et ses enfants, M<sup>me</sup> Colette Mégevand et son fils, M. et M<sup>me</sup> Dominiqu Murat et leurs enfants, M<sup>me</sup> Sylvie Mégevand, M. Richard Clavaud et leurs enfants, M. Philippe Polderman, M<sup>me</sup> née Odile Sarramon, leurs enfants et petits-enfants, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Jean SARRAMON**, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance française, croix de guerre 1939-1945, ancien du corps franc Pommies, historien, membre de la Commission française d'histoire militaire, ancien directeur de la société Interagra à Toulouse,

survenu à Toulouse, le 11 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

40, rue de Metz, 31000 Toulouse.

**CARNET DU MONDE - TARIFS 99 - TARIF à la ligne**

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
**136 TTC - 20,73 €**  
**TARIF ABONNÉS**  
**118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
**520 F TTC - 79,27 €**  
**FORFAIT 10 LIGNES**

*Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45€*

**THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter**

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96**  
 Fax : **01.42.17.21.36**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Mimi Stein, sa fille, Amael Beghin, Samuel Beghin, ses petits-enfants, Irit Harpak, sa nièce, Amalia Gallozzi Ulmann, sa filleule, ont la douleur de faire part du décès de

**Rolf Alfred STEIN**, professeur honoraire au Collège de France, survenu le 9 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'incinération aura lieu le lundi 18 octobre, à 11 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20<sup>e</sup>.

Une cérémonie tibétaine sera célébrée le jeudi 25 novembre, à 14 heures, en présence de Dagpo Rinpoche, à l'Institut Ganden Ling, chemin de la Passerelle, Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18 ter, rue Nungesser-et-Coli, 92310 Sèvres.

– L'administrateur, Et les professeurs du Collège de France ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1999, de leur collègue,

**Rolf Alfred STEIN**, professeur honoraire au Collège de France, titulaire de la chaire d'étude du monde chinois de 1966 à 1981.

Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

– Le président de la Section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des Hautes Etudes a le regret de faire part du décès de

**M. Rolf Alfred STEIN**, directeur d'études, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 9 octobre 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, le lundi 18 octobre, à 11 heures.

**Associations communiquez vos Assemblées générales tous les jours dans le Carnet Tarif à la ligne 120 F TTC / 18,29 €**

**☎ 01.42.17.39.80**  
**Fax : 01.42.17.21.36**

**Cours**  
**COURS D'ARABE**  
 Tous niveaux. Jour, soir et samedi.  
**Inscr. : AFAC, 01-42-72-20-88**

**Conférences**

– A l'occasion du dix-septième anniversaire de la disparition de Pierre Mendès France, M. Stéphane Hessel, ambassadeur de France, tiendra une conférence sur le thème :  
**Pierre Mendès France : 1940-1945**  
**Lundi 18 octobre 1999, à 18 heures précises, dans nos locaux (métro Cardinal-Lemoine).**

Institut Pierre-Mendès-France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tel. : 01-44-27-18-80.

**Forum**

Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle :  
**Réparation nécessaire, réparation impossible à propos des spoliations.**

Forum avec J. Attali, E. Deutsch, H. Hajdenberg, N. Lamm, I. Reiss-Schimmel, I. Singer, S. Trigano, **dimanche 17 octobre, de 10 heures à 18 h 30.**  
*Strictement sur invitation.*  
 Renseignements : 01-53-32-88-54

**SOUTENANCES DE THÈSE**  
**83F TTC - 12,65 € la ligne**  
**Tarif Etudiants 99**

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h**  
*Permanence le samedi jusqu'à 16 heures*

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE**  
**Parution lundi daté mardi**  
**► TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES**  
 (26 caractères ou espaces par ligne)  
 2 Parutions : **430 F TTC / 65,55 €**  
 4 Parutions : **600 F TTC / 91,46 €**  
 100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.  
 - **Bouclage vendredi 12 h.** -  
**☎ 01.42.17.39.80**  
**Fax : 01.42.17.21.36**







# Ronde infernale dans les Hautes-Alpes

**C'**ÉTAIT le paradis. C'est l'enfer ! » Entre Dauphiné et Provence, le propos a un avant-goût d'outrance méridionale. Pourtant l'amertume du patron du Dôme, un café de Monetier-les-Bains (Hautes-Alpes), n'a rien d'exagéré. La vallée de la Guisane, qui égrène ses villages au pied de la montagne, offre dans le même regard une vision paradisiaque et un spectacle infernal.

Pics enneigés, eaux vives et châlets fleuris : depuis le col du Lautaret jusqu'aux hauteurs de Briançon en passant par Serre-Chevalier, la vallée est un condensé de nature et de loisirs toniques. On est au cœur du massif des Ecrins. « Un paradis sauvage fait pour le bonheur des hommes, des fleurs et des bêtes », écrivait, dans les années 70, l'alpiniste Gaston Rebuffat. Mais un paradis menacé.

Depuis des mois, les routes de la Guisane et celles d'autres vallées (la haute-Durance, qui file plein sud vers Embrun et Gap, ou celle de la Clarée, à l'est de Briançon) sont envahies par une armada de camions, qui vont et viennent entre la France et l'Italie. Cette noria de mastodontes sature les cols et les tunnels, mettant à mal un réseau routier inadapté, polluant les vallées et secouant les villages. A commencer par ceux qui voient leur rue principale se confondre avec la nationale.

C'est le cas de Monetier-les-Bains, que la RN 91 Grenoble-Briançon traverse comme une épée. Dans ce village, dont les charmes attirent les vacanciers par milliers, le patron du Dôme tue le temps en comptabilisant les camions qui font danser les bouteilles et fuir la clientèle. « Tenez », dit-il en tendant un paquet de feuillets surchargés de barres horizontales et verticales, une par camion. On pioche au hasard : samedi 29 mai entre 9 h 30 et 16 heures il en est passé 204 (un toutes les deux minutes) ; le 25 juin, 44 entre 20 heures et 22 h 30 ; le 28 août, 61 entre 16 heures et 20 h 30, etc.

Dehors, des semi-remorques de 30 et 40 tonnes, qui frôlent les façades, les étals et les piétons, passent dans le fracas des moteurs et le chuintement des pneus. Ici, l'heure de pointe se situe entre 4 heures et 6 heures du matin et les moments de répit sont rares. « Parfois, le déplacement d'air vous colle aux murs », dit un entrepreneur qui parle d'expérience. Le cafetier montre des plâtras ramassés dans sa cave. L'an dernier, à force de nuits blanches, sa femme a craqué. « Depuis, elle prend quatre calmants par jour. »

Cet été, le Dôme n'a pas servi un seul petit déjeuner en terrasse, pas plus que l'hôtel voisin. Des habitués ont annulé et plusieurs commerces ont mis la clé sous la porte. « C'est tout le village qui est touché », constate la patronne de l'Hôtel de l'Europe, qui, à quelques pas de là, apparaît comme un havre de paix. Le maire, Pierre Bouvier, dénonce une situation « aberrante ». « Les commerces, l'église et l'école se trouvent sur la RN 91, que les enfants empruntent plusieurs fois par jour. Les camionneurs sont assez prudents, mais nous n'avons pas de trottoirs et, à 50 ou 60 kilomètres-heure, leurs engins sont de vraies bombes roulantes. » Pour cet élu, le « dommage social » infligé au village est « inestimable » et le danger « mal pris en compte par les pouvoirs publics », qui ont la haute main sur le réseau routier national. « Tant qu'il n'y a pas de catastrophe, l'administration ne bouge pas. » Evoquant l'affaire de la palette de Coca-Cola contaminée par du phénol, qui fit grand bruit en juin dernier, il constate qu'à la même époque des camions remplis du même produit traversaient Le Monétier. Pourtant, « un accident, une chute de pierres et c'est tout le village, la vallée et les rivières qui risquaient la catastrophe ».

A Montgenèvre, une autre station du Briançonnais, la situation n'est pas moins « infernale ». Voie de passage traditionnelle vers le Piémont, le col a vu défiler les éléphants d'Hannibal, les légions de César et les grognards de Napoléon I<sup>er</sup>. Il subit, aujourd'hui, l'assaut au-

trement plus douloureux des cohortes mécanisées du transport européen. « Un poids lourd toutes les deux minutes, c'est difficile à supporter, mais cinq ou six à la queue-leu-leu, c'est de la folie », soupire le premier adjoint au maire, Henri Rigon.

**H**AUTS comme des maisons et circulant en file indienne, les poids lourds forment, par moments, une muraille impossible à dépasser. Et une contre-publicité déplorable pour le tourisme. La municipalité envisage d'ailleurs de creuser un tunnel sous la route pour faciliter l'accès des vacanciers aux remontées mécaniques. Resteront les nuisances : le bruit, le monoxyde de carbone ; le risque, aussi, d'un « accident majeur ». Le transit des matières dangereuses n'est toujours pas interdit et, par endroits, la route de Briançon-Montgenèvre surplombe directement le village des Alberts, situé en contrebas dans la vallée de la Clarée.

Au sud de Briançon, à L'Argentière-la-Bessée, un gros village de 3 000 habitants situé sur la RN 94 au pied d'une descente en lacets à 15 %, on est passé tout près de la catastrophe. « En janvier, raconte le maire, Joël Giraud, un poids lourd a raté un virage. Après un saut de l'ange de 150 mètres, il est venu s'écraser à l'entrée du village. Heureuse-

**Le drame du tunnel du Mont-Blanc a provoqué un transfert massif de poids lourds vers certaines routes des Hautes-Alpes. Population et élus exigent de l'Etat des mesures pour soulager le trafic et éviter la ruine touristique du département**

ment qu'il ne transportait pas de produits chimiques. Mais c'était prévisible. Tant de risques, depuis tant d'années, sans catastrophe majeure cela tient du miracle. Mais demain ? »

Un peu partout dans la région, c'est le même constat et le même ras-le-bol. Pour beaucoup, le réveil et la prise de conscience du caractère inexorable de ce déferlement datent de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc, le 24 mars. La fermeture de cette voie de passage par laquelle plusieurs milliers de camions transitaient quotidiennement entre la France et l'Italie et le renforcement des mesures de sécurité, qui ralentissent la circulation au tunnel du Fréjus, ont provoqué un transfert massif et anarchique de poids lourds vers les cols et les routes des Hautes-Alpes. Dans les jours qui ont suivi le drame, les comptages ont fait apparaître une forte augmentation, parfois même un doublement du trafic des camions sur les grands axes du département.

Délaissées depuis des années, certaines routes ont repris du service aux risques et périls des camionneurs et des populations. En juillet, un article de la revue *Les Routiers* illustrait la tendance, justifiant les craintes des élus. « Avec l'inauguration du (tunnel de) Fréjus, en 1980, le passage par le Montgenèvre (1 854 mètres) restait la spécialité de certains routiers arrivant de la vallée du Rhône, le plus souvent des transports de matières dangereuses. Depuis le début mai (1999), les patrons demandent à leurs conducteurs de retenir l'aventure afin de comparer les deux trajets : le Fréjus avec ses attentes et son coût de passage ou le Lautaret (2 058 mètres) avec ses ravins et ses touristes. » Malgré « la conduite rendue très difficile par l'étroitesse de la route » et malgré l'hostilité des populations (« les rivi-

erains n'hésitent pas à faire comprendre aux routiers qu'ils sont indésirables »), la revue conseillait le Lautaret. Avec cet argument : « L'économie est supérieure à 500 francs pour 1 h 30 de détour. »

Bénédiction pour la vallée de Chamonix, momentanément débarrassée de ses poids lourds, la fermeture du tunnel du Mont-Blanc a été une calamité pour les Hautes-Alpes. Mais la réouverture du tunnel savoyard, prévue à l'automne de l'an 2000, ne suffira pas à résorber le trop-plein. Depuis une vingtaine d'années, le trafic des poids lourds a quintuplé dans le département. A la veille de l'accident, la Guisane voyait défiler 200 poids lourds par

faire entendre. En juin, pendant 48 heures, elles ont dressé des barrières à leurs portes pour bloquer les poids lourds en route vers l'Italie. Les élus, drapés de tricolore, sont montés aux barricades. L'action était spectaculaire, ses résultats les sont moins.

Au-delà des routiers, pris en otages avec ménagements, l'opération se présentait comme l'« ultime avertissement » adressé aux pouvoirs publics pour qu'ils prennent, « après vingt-cinq ans d'inertie », des mesures concrètes. Les unes, ponctuelles, concernent la modulation du trafic, l'interdiction des semi-remorques et des produits dangereux. D'autres, structurelles, vont dans le sens d'un rééquilibrage des trafics routiers et ferroviaires : amélioration des lignes existantes ; programmation de la voie Briançon-Turin avec percement d'un tunnel au Montgenèvre (9 km) ; mesures d'incitation au ferroutage (transport des camions par wagons) ; cofinancement Etat-région d'un programme routier pour le département ; actions coordonnées avec la Suisse et l'Italie pour mieux répartir les flux dans l'arc alpin.

Premier visé, le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, s'était borné à rappeler deux mesures annoncées au lendemain du drame du Mont-Blanc : l'interdiction de transit des matières dangereuses par le col du Lautaret et la relance d'une étude de faisabilité du tunnel du Montgenèvre. Pour les élus concernés, « on reste loin du compte ». Malgré ces péripéties, la saison estivale 1999 n'a pas été mauvaise. En août, les camions ont cédé la place aux caravanes. Les vallées ont respiré. Mais sur le fond, rien n'a changé et les élus préparent de nouvelles actions.

jour et la vallée de la Durance de 500 à 600. Les deux flux, qui se rejoignent à Briançon, en charrient aujourd'hui, jusqu'à 1 200.

« Les statistiques, explique Joël Giraud, vont toutes dans le sens d'une augmentation. A L'Argentière, 600 camions par jour avant le drame du Mont-Blanc, c'était déjà insupportable. Depuis, on est passé à 850 et les prévisions nous en promettent au minimum 2 000 en 2010. C'est une progression à la mesure du grand marché européen, mais si rien n'est fait, l'asphyxie et le déperissement touristique du département sont inévitables. » Le maire, d'ordinaire jovial, se fait grave pour évoquer « le contraste, à terme mortel, entre l'image de marque (des Hautes-Alpes) et la réalité. »

Conscientes de la menace que la situation fait peser sur le tourisme, et donc sur l'économie du département, huit communes, au nombre desquelles se trouvaient le Monétier, l'Argentière et Montgenèvre, ont eu recours aux grands moyens pour se

**S**UR la sellette depuis des mois, Paul Roux, patron de la Fédération nationale des transports routiers pour la région, affronte les critiques avec sérénité. « Si gouverner c'est prévoir, alors personne n'a fait son boulot », dit-il en renvoyant l'Etat et les élus dos à dos. Si les infrastructures ne correspondent pas à la demande, ce n'est pas la faute des camionneurs. Eux aussi préféreraient de meilleures conditions de travail sur des routes moins dangereuses. Contrairement à ce qui se dit, les transporteurs routiers ne sont pas opposés à un rééquilibrage route-rail. A condition d'augmenter les capacités de la SNCF et sa fiabilité. Quant aux grands projets, depuis le temps qu'on en parle, M. Roux demande à voir. Il n'est pas le seul. « Depuis la première étude, qui date de 1857, si on avait mis deux ouvriers à creuser le Montgenèvre avec une petite cuillère, le tunnel serait terminé », ironisait un élu. Entre ceux qui rêvent de multiplier les infrastructures, ceux qui défendent le tout-nature et ceux qui temporisent, tout le monde, côté français, a pris du retard.

« Sur cette question, explique Alain Bayrou, maire (DL) de Briançon et président du conseil général, l'administration italienne est plus avancée que la nôtre, qui en reste pour l'essentiel à une phase de constat et de projets. » Une attitude qui tiendrait au « refus du gouvernement de se saisir d'un problème dont la solution implique des choix politiques difficiles comme la remise en cause du monopole de la SNCF et son ouverture au marché ». Joël Giraud, élu divers gauche, mais « écolo dans l'âme », n'est pas moins déçu par le gouvernement socialiste, et plus encore par les Verts. Il ne comprend pas « le silence de Voynet ». « Comment rester passif alors que nous sommes condamnés à l'échéance 2010 ? »

Si les pouvoirs publics traînent les pieds et si les crédits font défaut, d'où pourrait venir le salut ? Souffrant la logique de coopération et de développement qui prévaut côté italien, Alain Bayrou s'interroge, un rien provocateur : « Peut-être faudra-t-il, un jour prochain, que les élus des Hautes-Alpes, pour résoudre leurs problèmes et développer leur département, demandent son rattachement à la province de Turin. » « Après tout, ajoute-t-il, nous sommes tous dans l'Europe. »

Roland-Pierre Paringaux  
Dessin : Benoît Jacques





## Hubert Védrine dans l'Orient compliqué

LES PALESTINIENS ont pris la France au mot. Paris se dit disposé à être « utile », à aider les partenaires du processus de paix à aplâner leurs divergences, à contribuer au succès de leur entreprise. Très bien ! Fort de son amitié retrouvée avec Israël à la faveur de l'avènement du gouvernement d'Ehoud Barak, Paris devrait donc rappeler à ce dernier que les engagements pris doivent être tenus, ont dit le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et ses principaux collaborateurs au chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, lors de sa visite à Ramallah, vendredi 8 octobre. Ce qui nous intéresse, ont-ils précisé en substance, ce n'est pas ce que dit M. Barak, mais ce qu'il fait ou ce qu'il s'abstient de faire.

A cette aune, la valse-hésitation d'Israël quant à la validation des accords déjà conclus – et maintes fois retouchés, à sa propre demande – ne préjuge rien de bon pour l'avenir, lorsque des négociations qui s'annoncent extrêmement difficiles et compliquées s'engageront sur le statut définitif des territoires palestiniens. Loin de bouter un éventuel coup de pouce français, le premier ministre israélien serait, lui, enclin à le solliciter sur les volets syrien et libanais, qui semblent prioritaires à ses yeux. En 1996, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, l'ancien chef d'état-major Ehoud Barak avait déjà été très attentif à la contribution française au dénouement de l'opération militaire « Raisins de la colère » au Liban. C'est Paris qui est à l'origine de la mise sur pied d'un comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud qui, s'il n'a pas tout réglé, permet jusqu'à maintenant de limiter les dégâts.

M. Barak tient à faire sauter le verrou syrien parce que cela lui permettra d'isoler les pays qui, comme l'Irak, la Libye ou l'Irak, s'opposent au processus de paix, et de « sécuriser » ainsi Israël : « La France peut lui apporter sur ce chapitre peut-être davantage que les Etats-Unis. Je ne vois pas pourquoi, sur les autres aspects du processus de paix, M. Barak n'aurait pas la même attitude vis-à-vis de la France. » Pour l'heure, le premier ministre israélien, si l'on en croit le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, se borne à se montrer « tout à fait intéressé par le contenu des analyses », des « informations » et des « suggestions » françaises sur tous les sujets.

M. Védrine, qui se rendra, à la mi-novembre, au Liban et en Syrie, devrait pouvoir se faire une idée de l'aide que Paris pourrait apporter sur ce volet-là du proces-

sus de paix, d'autant que Damas semble d'ores et déjà engagé, par le biais des Etats-Unis, dans une discussion, sinon une négociation, avec le gouvernement israélien. Son bref séjour en Israël et dans les territoires autonomes palestiniens a permis à M. Védrine de mesurer la difficulté d'aider les protagonistes si Paris tient, comme il l'affirme, à ne pas sacrifier son amitié avec les Arabes sur l'autel de l'empathie retrouvée avec l'Etat hébreu. Il faudra que le rétablissement bien amorcé, mais encore fragile, de la confiance réciproque entre la France et Israël ne vaille pas caution à tout ce que veut et fait le gouvernement d'Ehoud Barak.

« La France a œuvré et œuvrera à une solution globale qui réponde aux besoins des uns et des autres dans un équilibre qui reste à trouver », a déclaré M. Védrine après ses entretiens avec ses hôtes palestiniens. Il a rappelé que, « dans les accords de Wye River [octobre 1998] entérinés par [le mémorandum de] Charm el Cheikh [septembre 1999], les deux parties se sont engagées à s'abstenir d'actes unilatéraux », et que « le statut de Jérusalem ne peut pas être tranché par des mesures unilatérales mais par les négociations sur le statut final [des territoires palestiniens] ». Il a assuré que l'Union européenne, qui est l'un des garants du mémorandum de Charm el Cheikh, « prend très au sérieux ces garanties ».

### LENTEUR INQUIÉTANTE

Les Palestiniens lui ont fait part de leurs inquiétudes. Malgré le crédit international toujours entier dont jouit M. Barak, son gouvernement, ont-ils affirmé, a donné le feu vert à 3 084 nouvelles unités de logement dans les implantations israéliennes ; il n'a pas fait démanteler 41 sites de colonisation dont l'ordre d'occupation avait été donné par l'ancien ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon ; la ville de Bethléem est désormais entièrement cernée par les colonies de peuplement et séparée de Jérusalem ; l'agrandissement de la colonie de Maalé Adoumim va couper le nord de la Cisjordanie de sa partie sud. Contrevenant à ses engagements, Israël veut inclure des détenus en fin de peine au nombre des prisonniers politiques palestiniens libérables et affirme que c'est à prendre ou à laisser ; enfin, l'Autorité palestinienne attend toujours que les « passages sûrs » entre la Cisjordanie et Gaza soient ouverts.

Certes, M. Barak a dit que son gouvernement n'autoriserait que

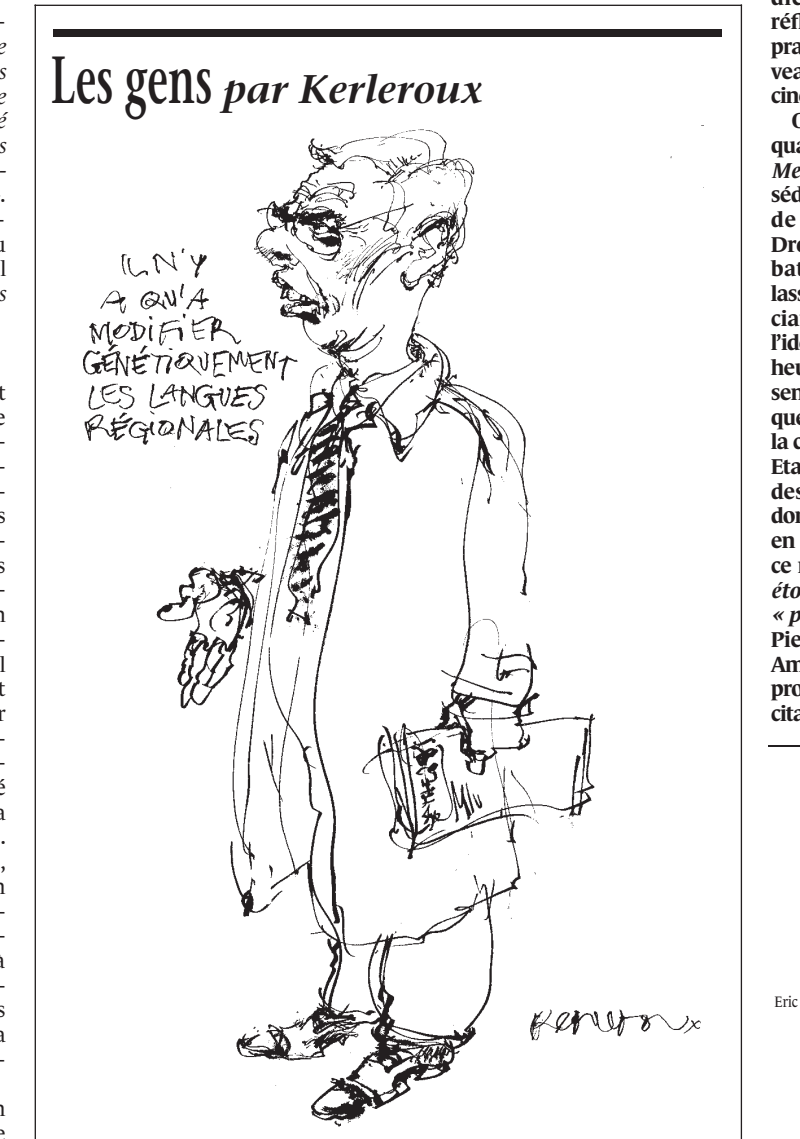
les seules implantations « légales », mais sa lenteur à accoucher de décisions et à les mettre à exécution n'est pas rassurante, ajoutent les Palestiniens. Le report de semaine en semaine de la formation de la délégation qui sera chargée de négocier le statut définitif des territoires ne l'est pas davantage.

Les Palestiniens ont encore confié à M. Védrine la difficulté qu'ils ont à déchiffrer, même approximativement, les intentions de M. Barak sur ce dernier chapitre. Plusieurs personnalités israéliennes, notamment de l'aile gauche du Parti travailliste, affirment être tout aussi perplexes, M. Barak ayant opté pour le secret et ne travaillant qu'avec un nombre très restreint de collaborateurs, principalement des militaires. A propos des sujets inscrits à l'ordre du jour des pourparlers, il affirme que le statut de Jérusalem en tant que « capitale éternelle et réunifiée » d'Israël est intangible et

qu'il est hors de question de reconnaître le droit au retour des réfugiés palestiniens forcés de quitter leurs foyers et leurs biens en 1948, lors de la création de l'Etat hébreu.

Après son entretien avec le chef du gouvernement israélien, M. Védrine a admis qu'il n'était pas plus que d'autres en mesure de dire si cette intransigeance était tactique, avant le démarrage des discussions, ou s'il s'agit d'une position définitive. M. Barak se borne à affirmer sa volonté d'aller vite, parle d'un moment historique qu'il faut saisir pour faire la paix. Un seul rendez-vous a été annoncé pour la fin octobre : la réunion d'un comité quadripartite (Israël, Autorité palestinienne, Jordanie et Egypte), chargé de discuter du sort des « déplacés », c'est-à-dire les Palestiniens qui ont été forcés de quitter leurs foyers lors de la guerre israélo-arabe de 1967.

Mouna Naïm



## Cessez-le-feu sur l'immigration

Suite de la première page

L'illusion du « retour des immigrés » dans leur pays prévalait alors, au point que M. Giscard d'Estaing pouvait préparer un projet insensé de reconduite massive d'Algériens qui fut tué dans l'œuf par une fronde de juristes et de gaullistes. Cette affaire ne fut pas exploitée politiquement.

L'heure de l'instrumentalisation du « problème de l'immigration » allait sonner avec l'émergence des enfants d'immigrés, la fameuse « génération beur », concomitante de l'aggravation du chômage. L'évidence de l'implantation définitive d'une large population anciennement colonisée au cœur de l'ancienne « métropole » allait mettre vingt ans à s'imposer aux Français. Autant les « travailleurs immigrés », souvent recrutés dans leur village par le patronat français et totalement exclus de la société, étaient tolérés, autant l'émergence de leurs enfants, bien décidés à vivre autrement en France, n'a cessé d'être exploitée politiquement depuis 1980.

La trouvaille sans doute la plus perverse de l'extrême droite a consisté à mêler les questions identitaires, nées de l'insertion des anciens colonisés dans la société française, aux problèmes de l'emploi, des prestations sociales et des flux migratoires. La mayonnaise de l'« immigration » a pu alors prendre, alimentant un débat venimeux où les controverses sur la fermeture des frontières et la nationalité traduisent les doutes

d'une société sur son avenir et sa capacité de s'ouvrir à « l'autre ».

De l'évocation des « odeurs » des immigrés par Jacques Chirac à la menace d'« invasion » agitée par Valéry Giscard d'Estaing, la droite n'a cessé de chasser sur les terres de l'extrême droite, légitimant ses appels à la haine. La gauche n'a pas été en reste : François Mitterrand a régulièrement brandi, sans jamais la tenir, la promesse du vote des étrangers, accablant ainsi la fuite des électeurs vers l'extrême droite, tandis que les socialistes combattaient dans l'opposition des mesures répressives qu'ils appliquaient une fois revenus au pouvoir.

### VERTIGE LÉGISLATIF

Entre 1983 et 1998, les lois sur l'immigration et la nationalité ont été sans cesse modifiées. Oscillant entre répression et libéralisme, le balancier avait commencé de grignoter les libertés avec les lois Pasqua de 1986 et de 1993, puis le projet Debré de 1996. L'incessante guérilla législative a longtemps transformé le moindre alinéa de la loi sur les étrangers en drame national, accréditant l'idée que le salut du pays dépendait des règles de renouvellement des titres de séjour ou du délai de la rétention. Pourtant, les effets en termes de flux migratoires ont été dérisoires : tandis que l'immigration légale déclinait, les restrictions successives alimentaient parallèlement le vivier des sans-papiers, multipliant les effets déstabilisants.

Le retour de bâton se concrétisa avec le mouvement des sans-papiers, qui déstabilisa le gouvernement Juppé avant de concourir, sans doute, à la victoire de la gauche « plurielle » et à la loi plus équilibrée de 1998, très largement

inspirée du rapport Weil. Après pareil vertige législatif, le fait qu'Alain Juppé ne réclame plus l'abrogation de ce texte représente un brillant satisfecit pour le gouvernement Jospin.

Plusieurs événements se sont conjugués pour expliquer cet apaisement : le recul du chômage prolonge les effets euphorisants de la Coupe du monde de football ; l'embellie économique pose la question du recours à l'immigration dans des secteurs comme l'informatique et le bâtiment ; sur le plan politique, la scission de l'extrême droite a suivi le choc des élections législatives de 1997, qui ont vu l'échec de nombreux candidats en pointe contre l'immigration. L'idée s'est alors imposée qu'une élection nationale ne se gagne pas « sur l'immigration », contrairement à ce qu'avait promis Jean-Louis Debré pour justifier le vote de « sa » loi.

### PESANTE TUTELLE

Mais beaucoup de temps a été perdu : la répression aveugle a non seulement contrarié l'intégration de nouveaux venus, mais instauré un climat propice aux amalgames entre « clandestins » et jeunes nés en France de parents immigrés mais n'ayant nul avenir ailleurs. La diabolisation de l'immigration pendant deux décennies a masqué les principales causes des difficultés d'intégration : économiques avant tout, mais aussi liées à des pratiques discriminatoires restées longtemps taboues.

Dans ce domaine, l'équipe Jospin se distingue par son inertie, au point de mettre Alain Juppé en situation de lui faire la leçon. Incapable de prolonger concrètement l'« effet Zidane », le gouvernement n'a pas mis en chantier les

recommandations formulées voilà déjà un an par le Haut Conseil de l'intégration. Un simple observatoire, sans pouvoir réel, a été préféré à l'Autorité indépendante chargée d'arbitrer les plaintes pour discrimination, qui a fait ses preuves en Grande-Bretagne.

Logiquement focalisé sur les énormes dossiers de l'emploi et de la Sécurité sociale, le ministère de la solidarité paraît insensible au fait qu'à diplôme égal les taux de chômage des enfants d'immigrés sont démultipliés, que ceux-ci sont dramatiquement absents des municipalités où ils vivent nombreux, que les étrangers restent exclus de millions d'emplois publics et parapublics, notamment à La Poste, à EDF et à la RATP.

Quant au Fonds d'action sociale (FAS), censé financer la politique d'intégration, il reste prisonnier de ses lourdeurs et d'une pesante tutelle politique. Mobilisé pour améliorer la place des femmes en politique, le pouvoir semble rétif à toute mesure de promotion des jeunes d'origine étrangère. Un message que l'état de l'opinion autoriserait pourtant, et que permet le cessez-le-feu sur l'immigration.

Philippe Bernard

### PRÉCISION

#### MAROC

Bernard Cubertafond, spécialiste du Maghreb interrogé dans nos colonnes (*Le Monde* daté 10-11 octobre), est professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'islam et sur l'Algérie, il a notamment publié *Le Système politique marocain* (L'Harmattan, 1997, 95 F, 14,48 €).

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le sociologue et le cinéaste

**PIERRE BOURDIEU** contre George Lucas ? Devant les quelque 70 patrons de l'audiovisuel mondial réunis cette semaine à Paris, le professeur au Collège de France a été fidèle à son rôle de Grand Contempteur de ces temps de libéralisation triomphante. « *Maîtres du monde, savez-vous vraiment ce que vous faites ?* » a-t-il lancé, mardi, à son parterre de fabricants d'images. Au fil d'une allocation riche et souvent convaincante (*lire page 18*), le sociologue leur a asséné sa vérité : leur loi du « profit maximal à court terme » tuera la culture – rien de moins. Et, mercredi, comme si Pierre Bourdieu avait voulu illustrer sa réflexion par une démonstration pratique, sortait en France le nouveau film de la saga *Star Wars* du cinéaste américain George Lucas.

On ne jugera pas, ici, au fond les qualités de *La Guerre des étoiles I, La Menace fantôme*. On peut être séduit ou atterré par les aventures de chevaliers Jedi contre les Droides, ennuyé ou ému par les batailles de vaisseaux spatiaux, lassé ou tétanisé par les effets spéciaux, effrayé ou enthousiaste à l'idée de se laisser aller durant deux heures et quart à une expérience sensorielle multiple. On rappellera que le film a été plutôt mal jugé par la critique américaine et qu'il a, aux Etats-Unis, assez vite quitté la liste des meilleures entrées. Dans un domaine plus objectif, on relèvera, en revanche, que le lancement de ce nouvel épisode de *La Guerre des étoiles* obéit bien à cette loi du « profit maximal » dénoncée par Pierre Bourdieu. Déjà amorti en Amérique, le film arrive en Europe propulsé par une campagne publicitaire monstre et, comme de cou-

tume, accompagné de la vente de produits dérivés – jeux, figurines, jouets, T-shirts, etc. – qui viendront gonfler le bénéfice réalisé sur le marché final visé : la planète Terre.

Pour autant, la menace d'assassinat culturel évoquée par Pierre Bourdieu est-elle si réelle ? Rien n'est moins sûr. La France est en position de souhaiter bonne chance au film de M. Lucas. Pourquoi ? Parce que son système d'aide à la production et de distribution permet que soient aussi à l'affiche et en bonne place d'autres films, de plus modestes dimensions financières et ne bénéficiant pas de la force de frappe promotionnelle de *Star Wars*. Le charme de la France, pays qui entretient une longue histoire d'amour avec le cinéma, c'est précisément cette juxtaposition de films qui n'existe nulle part ailleurs. Il faut comparer ce qui est à l'affiche à Paris, d'un côté, à New York, de l'autre, comparer les choix ainsi offerts au consommateur, avant de décerner la médaille d'or du protectionnisme culturel.

Pas d'angélisme ici : sans le mécanisme d'aide publique à la création, bien des films français qui furent des succès populaires n'auraient pas vu le jour. On peut aimer le cinéma de George Lucas et se refuser à céder aux arguments des ayatollahs du libéralisme qui condamnent par principe l'idée même de subvention. C'est la bataille que la France mène au nom de l'exception culturelle. A quelques semaines des négociations commerciales de Seattle, elle vaut d'être soutenue – ce qui n'empêche pas d'aller voir les terribles affrontements entre les Zarghubs de Téta et les Schmoldus à trompe carrée...

<p><b>Le Monde</b> est édité par la SA LE MONDE Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</p> <p>Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Fottorino (<i>Enquêtes</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Savigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> <p>Médiateur : Robert Solé</p> <p>Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Nermot ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre</p> <p>Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président</p> <p>Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)</p> <p><i>Le Monde</i> est édité par la SA <b>Le Monde</b> Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du <i>Monde</i>, Fonds commun de placement des personnels du <i>Monde</i>, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du <i>Monde</i>, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>
--

### IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Hongkong, éclatant paradis capitaliste

QUATRE mois de régime communiste avaient déjà suffi à nous plonger à Shanghai dans un monde d'ennui, d'austérité et de vie au ralenti.

Mais voici de nouveau Hongkong, avec sa rade grouillante d'activité, ses palaces pleins à craquer, ses filles splendides gainées de soie. Hongkong, où semble s'être transporté tout ce qui avait déserté le cadre désormais vide de Shanghai : les affaires et l'argent, l'agitation de fourmilière, le survol constant des avions de grandes lignes, le passage des grands paquebots, les soirées dansantes en smoking, le ruissellement nocturne des lumières et des hautes enseignes au néon...

Eclatant paradis capitaliste qui survit en marge de la « nouvelle démocratie » des communistes chinois, cette ville connaît, même en ce septembre 1949, un opti-

misme qui, en avril, m'avait paru subir une éclipse. Mao Tse Toung venait de donner aux troupes communistes l'ordre de franchir le Yang-Tsé – j'allais écrire le Rubicon –, et Hongkong, dernière colonie britannique en Extrême-Orient, craignait que les jours ou les mois ne lui fussent comptés.

Aujourd'hui, les armées rouges sont sur le point d'attaquer Canton et d'arriver aux frontières du territoire anglais devant l'île ; et cependant l'optimisme est revenu. Mao Tse Toung et les siens ont trop à faire chez eux, pense-t-on, pour se lancer dans la dangereuse aventure d'un conflit armé avec les forces anglaises. Bien plus, pour le moment, et pour plusieurs années peut-être, ils ont besoin que Hongkong subsiste et prospère.

Robert Guillain

(14 octobre 1949.)

### *Le Monde* SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78







## ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 14 OCTOBRE 1999

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Sonera, opérateur historique finlandais, a acquis une forte notoriété auprès des investisseurs internationaux. Cette société, encore majoritairement

détenue par l'Etat, fait son entrée au Nasdaq, la Bourse américaine des valeurs de croissance. ● AU SALON TELECOM 99 de Genève, l'opérateur a annoncé le lancement de son portail

Internet Sonera Zed, destiné à fournir des services Internet à ses abonnés. Sa filiale SmartTrust a annoncé la mise au point d'un système sécurisé capable de délivrer une signature

électronique certifiant les transactions. ● LES CLIENTS de Sonera peuvent déjà payer certains articles grâce à leur mobile : une boisson dans un distributeur, le lavage de leur

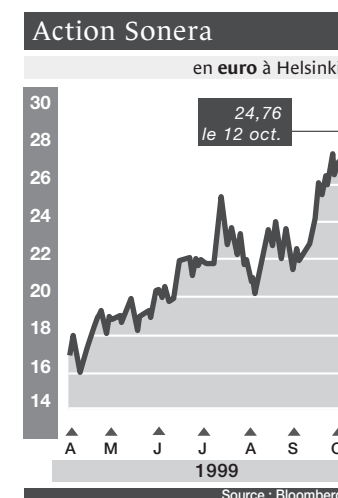
voiture, etc. ● L'ARRIVÉE de la troisième génération du mobile UMTS devrait généraliser ces services, transformant les opérateurs téléphoniques en prestataires de service.

## L'opérateur finlandais Sonera lance le téléphone sans fil de demain

A l'occasion d'une nouvelle tranche de privatisation, l'ancien monopole, encore contrôlé par l'Etat, entre à la Bourse américaine des valeurs de croissance. Pionnier dans l'art de marier la téléphonie mobile et Internet, le groupe a fait de Helsinki la capitale la plus branchée de la planète

LES INVESTISSEURS internationaux s'intéressent de près à Sonera, l'opérateur téléphonique finlandais, souvent cité en exemple pour son avance dans la convergence entre téléphonie mobile et Internet. L'Etat finlandais, son principal actionnaire avec 77,8% du capital, profite de cet engouement pour mettre en vente une nouvelle tranche de capital, mercredi 13 octobre. En cédant des titres à la Bourse d'Helsinki, au prix de 23,75 euros l'action, il devrait ramener sa participation à 60,2%, voire 57,9% selon le succès de l'opération.

A cette occasion, Sonera fait son entrée sur la Bourse américaine des valeurs de croissance, le Nasdaq. Sur ce marché dominé par les valeurs Internet, l'action finlandaise ne déparera pas : Sonera est l'un des opérateurs téléphoniques historiques les mieux valorisés. Depuis la première cession de 22% du capital, en novembre 1998, le titre a grimpé de 64%. Sa capitalisation boursière s'élève à 18 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros et un



bénéfice net de 251 millions.

L'opérateur finlandais est un groupe atypique. Plus de la moitié de son chiffre d'affaires provient de la téléphonie mobile, et 15% d'Internet, contre respectivement 18% et 3% pour France Télécom. Grâce à l'avance de Sonera et à la géographie – une population fortement concentrée autour de la capi-

tales, Helsinki –, la Finlande et ses 5,2 millions d'habitants détiennent deux records mondiaux : ceux des plus forts taux de pénétration des téléphones mobiles (plus de 60%) et des PC connectés à Internet, ce qui fait des Finlandais les habitants les plus branchés de la planète. Sonera contrôle 62% du marché national des mobiles et 42% de l'accès à Internet.

Fort de ces deux compétences, Sonera marie déjà la téléphonie mobile avec Internet, alors que ses concurrents européens ou américains n'en sont encore qu'aux projets. A Genève, lors du Salon Telecom 99, l'opérateur a annoncé le lancement de son portail Internet Sonera Zed, destiné à fournir des services Internet (messages courts, informations pratiques) à ses abonnés. Par ailleurs, les clients de Sonera peuvent déjà payer certains articles grâce à leur téléphone mobile : une boisson dans un distri-

buteur, le lavage de leur voiture, des photos d'identité ou des balles de golf. « Mais ces services sont encore réservés à des transactions de petit montant », explique Jyrki Karasvirta, le porte-parole du groupe.

Remplacer la petite monnaie par la carte à puce du téléphone portable est une chose relativement aisée. Réussir à remplacer la carte bleue est plus difficile. Pour passer à l'étape des achats de gros montants, le problème le plus délicat est la sécurisation des paiements électroniques. Ce problème est le frein le plus important au développement du commerce en ligne, dont le téléphone mobile devrait être l'outil privilégié.

### UN ACCORD AVEC ERICSSON

Sonera s'est donc attaché à régler cette question. A Genève, sa filiale SmartTrust a annoncé la mise au point d'un système sécurisé capable de délivrer une signature électro-

nique certifiant les transactions. « Ce système sera utilisé par Sonera mais sera aussi commercialisé auprès d'autres opérateurs téléphoniques mobiles », explique Sari Laitinen, porte-parole de SmartTrust. Côté matériel, Sonera a passé des accords avec le suédois Ericsson et l'américain Lucent Technologies pour développer et propager SmartTrust. Côté services, « Sonera et eQ Online, un courtier électronique finlandais, ont passé un accord pour offrir, d'ici à la fin de l'année, le premier service de transactions boursières à partir de téléphone mobile », explique M<sup>me</sup> Laitinen.

Grâce à son avance dans la fourniture de services et de contenu, Sonera semble bien placé pour négocier le passage de la deuxième génération de téléphonie mobile (le GSM) vers la troisième, celle du système de télécommunications mobiles universelles (Universal Mobile Telecommunications System,

UMTS). La Finlande est le premier pays au monde à avoir attribué, en mars, quatre licences UMTS à Sonera, à son compatriote Radiolinja, au suédois Telia et à un consortium d'opérateurs locaux finlandais. Selon M. Karasvirta, Sonera commercialisera son offre UMTS dès le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Le groupe investira 180 millions d'euros par an dans ce nouveau réseau, soit exactement le même montant qu'il consacre aujourd'hui à son réseau GSM.

Les revenus générés par chacun des services à valeur ajoutée (messages courts, vidéo-conférence, commerce électronique...) pourraient rapidement augmenter la rentabilité du groupe. Selon le cabinet d'études américain McKinsey, le chiffre d'affaires du commerce électronique à partir d'un portable s'élèverait à 66 milliards de dollars par an dès 2003.

E. R.

## La casse-tête du réseau du futur

LA TÉLÉPHONIE portable s'apprête à entrer dans l'ère du multimédia et des services. Les 400 millions d'abonnés actuels aux mobiles, qui devraient être un milliard d'ici à

### ANALYSE

Les opérateurs hésitent à se lancer dans la bataille coûteuse de l'UMTS

2003, pourront, dans quelques années échanger des images, consulter les informations, effectuer des opérations bancaires, commander une pizza ou un livre qu'ils trouveront en rentrant à leur domicile. « A l'avenir, ce milliard d'écrans sera le plus formidable support publicitaire de la planète », s'enthousiasme Niklas Savander, vice-président marketing de Nokia.

Les opérateurs de télécommunications hésitent pourtant à se lancer dans cette bataille coûteuse, alors qu'ils commencent à peine à recueillir les fruits de l'explosion de la téléphonie portable de seconde génération. Et qu'ils n'ont pas encore une idée claire de l'intérêt des consommateurs pour la future palette de services.

Les industriels ne contribuent pas à éclairer le paysage. Certes, ils viennent de s'entendre sur un système universel de télécommunications mobiles (Universal Mobile Telecommunications System, UMTS), la troisième génération après la radiotéléphonie analogique des années 80, et le GSM européen et le CDMA américain des années 90. Les réseaux européens, américains et japonais seront bâtis sur la même base technologique.

Mais les industriels restent flous sur le coût de la construction des réseaux. Ericsson, principal bénéficiaire des licences de troisième génération, est le plus optimiste. Jan Wäreby, vice-président européen d'Ericsson, promet un « coût de déploiement de l'UMTS inférieur de 20% par abonné à celui du GSM ». L'américain Motorola évoque des coûts d'investissement près de deux fois supérieurs à ceux des réseaux existants, soit 60 milliards de francs pour un opérateur en France. Ils pourraient être encore plus élevés : les autorités réglementaires qui s'apprêtent à attribuer les licences d'exploitation envisagent de les mettre aux enchères. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, a envisagé cette hypothèse, lundi 11 octobre à Genève.

Les opérateurs ont d'autant plus de raisons d'hésiter que les constructeurs leur proposent, d'ici là, d'augmenter la capacité des réseaux existants grâce à des investissements

plus raisonnables et des technologies comme le Global Packet Radio Service (GPRS), qui permet de doubler la vitesse de transmission des données sur les réseaux GSM et de fournir ainsi de nouveaux services. Du coup, beaucoup d'acteurs de l'industrie parient sur une mise en œuvre très progressive de la nouvelle génération. Jacques Combet, directeur général d'Alcatel pour la téléphonie mobile, ne croit pas à la mise en œuvre de l'UMTS « avant 2003 ou 2004 ». A cette date, « seuls 40 à 50 millions de terminaux fonctionneront sous cette norme, sur un parc d'un milliard d'unités », affirme-t-il.

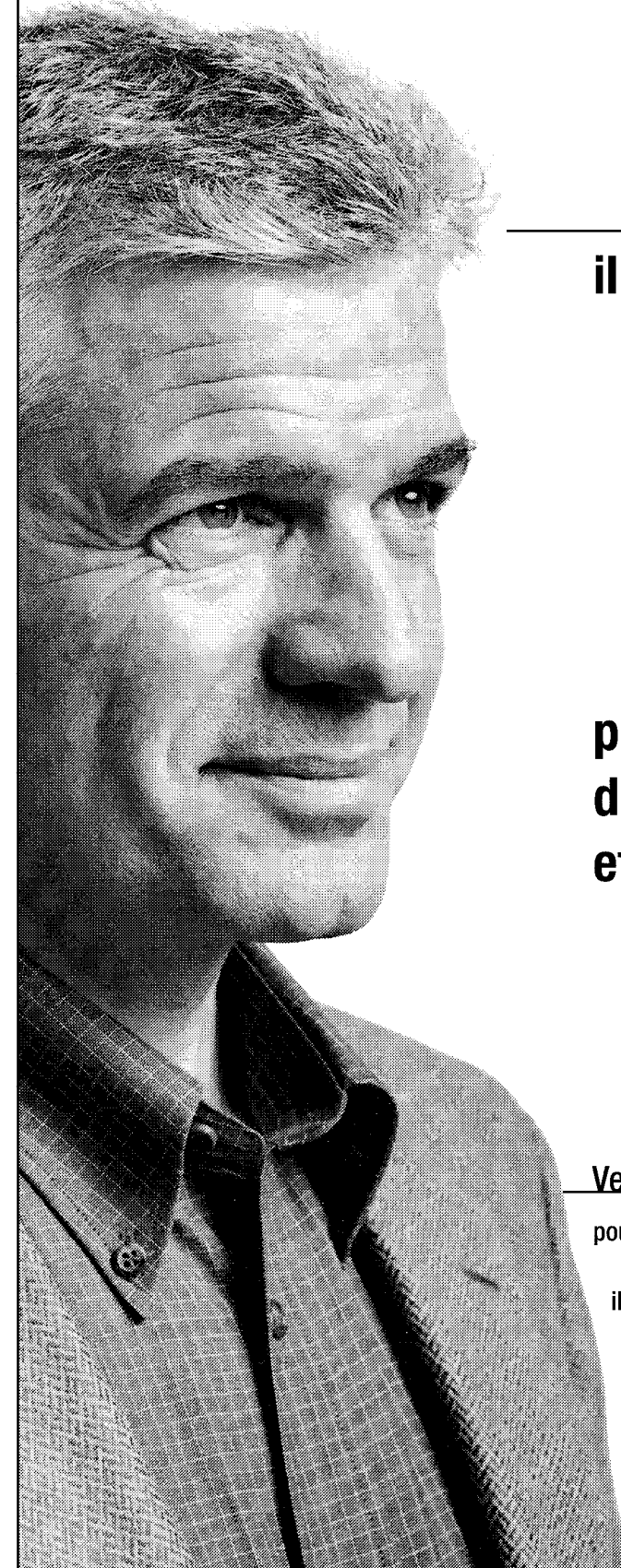
### NOUVEAUX VENUS

Cette approche prudente pourrait être balayée par les nouveaux acteurs qui entreraient sur ce marché à l'occasion de l'attribution de nouvelles licences UMTS. Déjà, la seconde génération avait ouvert la porte du marché des télécommunications à des groupes de BT, de services aux collectivités (Bouygues, Vivendi) ou d'industrie lourde (Mannesmann). Cette fois-ci, sont attendus des fournisseurs de contenus pour Internet, comme Yahoo! ou AOL, des chaînes de télévision comme CNN ou des éditeurs et distributeurs comme Virgin.

Pour Bern Eylert, président de l'UMTS Forum (association regroupant 200 opérateurs, équipementiers et fournisseurs de services), « le marché de l'UMTS ne sera pas tiré par la technologie mais par les nouveaux services qui seront proposés ». Les opérateurs actuels se retrouvent donc devant un dilemme : comment se lancer dans un lourd programme d'investissement sans être maître des futurs contenus ? Ne pouvant pas offrir tous les services, « les opérateurs n'auront d'autre choix que de passer des accords avec des partenaires extérieurs », estiment les analystes de Merrill Lynch dans une récente étude.

Ces alliances donneront naissance à une nouvelle forme de facturation. Actuellement, les opérateurs offrent des forfaits basés sur un temps de communication. A l'avenir, la facture ne portera pas sur la durée, mais sur le débit demandé par un service. Par exemple, un message écrit envoyé par portable pourrait être facturé 30 centimes, tandis qu'une vidéo pourrait coûter beaucoup plus cher. Pour Philippe Germond, le président de Cegetel (qui contrôle SFR), l'enjeu est considérable : « Si l'opérateur se trompe de 10 francs dans la définition d'un tarif, cela peut entraîner une perte potentielle de 1 milliard de francs sur un an. »

Christophe Jakubyszyn  
et Enguérand Renault



il ne vous reste que

pour devenir actionnaires  
du 4<sup>ème</sup> groupe pétrolier mondial  
et de la 1<sup>re</sup> entreprise française.

Vendredi 15 octobre au soir, il sera trop tard

pour apporter vos titres à l'offre amicale TOTALFINA + Elf Aquitaine.

il vous est proposé d'échanger

actions Elf Aquitaine  
pour actions TOTALFINA.

+ elf

La note d'information, visée par la COB, relative à l'offre en surenchère n°99-1179 en date du 22 septembre 1999, est disponible gratuitement sur simple demande.



# En s'emparant de la griffe romaine Fendi, LVMH prend sa revanche en Italie

Le groupe de Bernard Arnault, allié à Prada, l'emporte sur Gucci

LVMH, numéro un mondial du luxe, associé à l'italien Prada, a été choisi comme partenaire, mardi 12 octobre, par les cinq sœurs Fendi, propriétaires

**MOINS DE** six mois après s'être fait souffler Gucci par le groupe de François Pinault (PPR), Bernard Arnault prend une sorte de revanche. C'est son groupe, LVMH, le numéro un mondial du luxe, associé à l'italien Prada, qu'ont finalement choisi comme partenaire, mardi 12 octobre, les cinq sœurs Fendi, propriétaires de la maison de mode du même nom. Revanche d'autant plus douce qu'elle s'est réalisée au nez et à la barbe de Gucci, également sur les rangs pour reprendre Fendi. La griffe italienne pèse près de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en direct, mais génère, via les licences, quelque 4 milliards de francs de ventes mondiales sous les marques Fendi et Fendissima.

Malgré ses dimensions modestes, le groupe faisait l'objet de convoitises depuis plusieurs mois. Ce qui expliquerait l'énormité du prix payé par LVMH et Prada. Le montant de l'opération n'a pas été dévoilé, l'accord LVMH-Prada évaluerait Fendi de 900 millions à un milliard d'euros. Gucci, qui proposait de racheter 80 % à 100 % du capital de Fendi, a préféré jeter l'éponge voici quelques jours. Un porte-parole du groupe a expliqué, lundi 11 octobre, au quotidien économique italien *Il Sole-24 Ore* que payer Fendi « huit fois le chiffre d'affaires, c'est une somme folle pour quiconque a comme objectif la création de valeur pour ses actionnaires ».

## SOCIÉTÉ COMMUNE

LVMH et Prada, – qui créeront pour l'occasion une société commune à 50-50 –, ont accepté d'acheter, au minimum, 51 % de Fendi et se sont engagés à maintenir les cinq sœurs et leur famille aux postes-clés (présidence, direction générale, création, communication...), ainsi que Karl Lagerfeld,

de la maison de mode du même nom. Cette victoire est d'autant plus douce pour Bernard Arnault qu'il l'emporte sur Gucci, autre maison italienne

leur conseiller artistique depuis 1965. C'est au styliste-vedette de Chanel que Fendi avait confié le soin de départager les candidats, au rang desquels se trouvait également le fonds d'investissement américain Texas Pacific Group, gros investisseur en Italie.

A la différence de nombre de griffes italiennes nées de l'intuition d'un styliste, comme Armani ou Versace, Fendi est une typique entreprise familiale. Paola, Anna, Franca, Carla et Alda Fendi ont su créer une marque à partir de l'atelier de travail du cuir et des fourrures, fondé à Rome par leurs pa-

## La maison Chaumet est en vente

**La maison Chaumet, reprise en 1987 après de graves difficultés par les fonds Investcorp, devrait changer de propriétaire. Deux candidats sont en lice pour sa reprise : LVMH et le suisse Swatch. Les négociations se poursuivent. LVMH paraît le mieux placé. Le groupe de luxe est intéressé par la joaillerie de Chaumet et les montres suisse Ebel, autre participation d'Investcorp. Swatch ne se serait porté acquéreur que de Chaumet.**

**Si LVMH l'emportait, il renforcerait le pôle joaillerie-bijouterie qu'il est en train de constituer. En septembre, il a lancé une offre publique d'achat amicale sur les montres suisses Tag Heuer.**

rents, Edoardo et Adele, en 1925. Les sœurs Fendi ont petit à petit diversifié leur activité : elles se lancent en 1977 dans le prêt-à-porter féminin, en 1985 dans les parfums (réalisés par Sanofi Beauté), en 1990 dans l'habillement masculin. La marque compte aujourd'hui une centaine de boutiques exclusives. Le chiffre d'affaires (270 milliards de lires en 1998, environ 915 millions de francs) est cependant réalisé encore aujourd'hui à 60 % dans les cuirs et fourrures, à 25 % dans le prêt-à-porter et à 15 % dans les autres activités. Les exportations, essentielle-

ment aux Etats-Unis et en Asie, représentent 80 % des ventes. La société romaine, dont les comptes restent relativement secrets, aurait enregistré un bénéfice de 120 et 130 millions de francs en 1998. Si elles se répartissent en partie les rôles – Carla est présidente de toutes les sociétés du groupe, tandis que Paola, l'aînée (68 ans), suit les fourrures –, les cinq sœurs ont gardé ensemble le contrôle et la gestion du groupe. La troisième génération a déjà fait son entrée au sein de Fendi, notamment les fils de Franca, Guido et Luca Formilli.

« Il s'agit d'une vraie alliance à

conquête voici quelques mois par son rival François Pinault. La famille Fendi reste présente dans le capital et la direction de l'entreprise romaine.

sur coup, ces derniers mois, la griffe de prêt-à-porter allemande Jil Sander et le chausseur anglais Church.

LVMH peut reprendre sa « campagne d'Italie », momentanément interrompue par son échec sur Gucci. Outre qu'elle représente un marché important pour les produits de luxe, où LVMH ne réalise que 3 % de son chiffre d'affaires, l'Italie est une première étape vers une internationalisation accrue du groupe français. Sa position de leader mondial du luxe a été bâtie quasi-exclusivement sur des marques françaises (Dior, Guerlain, Vuitton, etc.). Comme la plupart des grandes marques de luxe italiennes, Fendi réalise une bonne part (un tiers en l'occurrence) de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

La prochaine cible du patron de LVMH est Armani. Le numéro un de la mode italienne entretient d'excellentes relations avec le groupe français. Et Giorgio Armani a, comme les sœurs Fendi, un problème de succession à régler. Mais M. Arnault semble aussi décidé à attaquer directement l'Amérique. Il inaugurerait en grande pompe, mercredi 13 octobre, le plus grand magasin de parfums du monde, à New York, à l'enseigne Sephora. Dans le même temps, LVMH lancerait Sephora.com, dont le groupe français veut faire le premier site Internet mondial de vente de parfums et cosmétiques. Enfin, les analystes prêtent à M. Arnault des vues sur Calvin Klein, qui vient d'annoncer qu'il cherchait, lui-aussi, des partenaires. Là, il devrait retrouver sur son chemin le tandem PPR-Gucci.

*Pascal Galinier avec Marie-Noëlle Terrisse (à Milan)*

# Lâchée par Rank Xerox, Cerplex est mise en liquidation

## LILLE

de notre correspondant régional

Le tribunal de commerce de Roubaix a prononcé, mardi 12 octobre, la liquidation de l'entreprise Cerplex de Neuville-en-Ferrain. Cette entreprise de 592 salariés, située au nord de Lille, avait connu un mois de grève cet été pour protester contre un plan social qui prévoyait le licenciement de 342 salariés. Sur tout le bâtiment, les références à Cerplex avaient été recouvertes de banderoles destinées à désigner l'ancien propriétaire, Rank Xerox. « Xerox terminator », « Xerox des dollars », « Xerox doit payer » : tout était fait pour rappeler qu'aux yeux des salariés, le vrai coupable n'est pas Cerplex mais le géant de la photocopie qui, en 1996, lui a vendu le site.

Leurs inquiétudes datent de cette époque. Dès le mois de mars 1996, un rapport du cabinet d'expertise comptable Secafi-Alpha dénonçait les fragilités de cette société américaine de réparation de matériel informatique, avec IBM pour principal client jusqu'en 1993. Au point de la considérer, dès le 31 décembre

1995, « virtuellement en situation de dépôt de bilan ». Le rapport se demandait même « si les deux principales unités européennes du groupe ne vont pas devoir financer les pertes sur le continent nord-américain au lieu de consacrer leurs ressources à leur propre développement ».

## « DES ACTEURS DE SÉRIE B »

Cette catastrophe annoncée explique en grande partie la colère des salariés d'une usine qui employait 650 personnes au moment du retrait de Rank Xerox. « Leur problème, c'était de trouver un repreneur qui les débarrasse d'un licenciement massif, encombrant pour leur image de marque », estime Bruno Vargiu, délégué CGT. « Nous continuons à produire comme avant. Le même matériel bureautique que du temps de Rank Xerox, de gros copieurs analogiques, ceux qui sont en train de disparaître au profit des numériques qui vont être fabriqués en Irlande. Les nouveaux patrons, on les a tout de suite pris pour des acteurs de série B, des "Tapie à l'américaine". Ils ont dit qu'ils avaient des valises pleines de contrats. On n'en a

jamais vu un », expliquait-il durant la grève.

Travail à perte, compensé par les aides régionales ou le fonds social européen, désengagement progressif de Rank Xerox qui ne garantissait que 140 000 des 650 000 heures de travail nécessaires à l'équilibre de l'entreprise, alors que son contrat se terminait en mai 2000, Cerplex a eu recours en juin à une journée de chômage technique par semaine. Le groupe engageait en juillet une procédure de dépôt de bilan qui, pour les grévistes, reposait essentiellement sur le fait que Cerplex avait redistribué en dividendes une trentaine de millions de francs que leur usine avait prêtés au groupe et à une filiale anglaise, l'ancienne British Telecom.

Jusqu'au dernier moment, les salariés ont pourtant cru à la reprise de l'entreprise par la société belge Punch, mais celle-ci a fait savoir lundi qu'elle renonçait à la suite d'incidents qui s'étaient produits à la fin de la semaine devant les bureaux de l'administrateur judiciaire.

*Pierre Cherruau*

# Mouvement de grogne des actionnaires individuels du Lyonnais

**POUR SA PREMIÈRE** assemblée générale depuis sa privatisation en juillet, le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, a dû faire face, mardi 12 octobre, à la grogne des actionnaires individuels.

Plusieurs d'entre eux l'ont notamment interpellé sur le niveau du cours de l'action, qui oscille autour de 27 euros, un niveau jugé trop faible au regard du cours d'introduction en Bourse (25,5 euros). Un autre actionnaire a critiqué le « manque d'enthousiasme » de la direction. « Je ne suis pas de nature très extravertie », a rétorqué M. Peyrelevade, ajoutant que le redressement du Lyonnais et sa privatisation réussie « n'étaient pas uniquement le fruit du hasard ». Et de rassurer : « Notre bilan est propre. Il n'y a plus de foyers purulents venant du passé ». Des actionnaires ont aussi dénoncé le fait que les stock-options (options de souscriptions d'achat d'actions) ne soient pas étendues à tous les salariés et ont critiqué la rémunération des futurs administrateurs.

Il n'empêche : les résolutions ont été adoptées à plus de 99 %. L'assemblée générale a ainsi décidé de

porter la limite d'âge du président à 70 ans, contre 60 ans auparavant, mesure qui a toutefois suscité la critique d'un actionnaire salarié, dénonçant le fait que pendant ce temps, « certains salariés sont poussés à la porte » ! M. Peyrelevade, qui fêtera ses 60 ans le 24 octobre, a tenu à rassurer ses actionnaires en indiquant qu'il n'avait « absolument pas l'intention d'exercer des fonctions exécutives pleines jusqu'à 70 ans ».

## MGM : compromis trouvé avec la justice américaine

**La justice américaine a annoncé mardi 12 octobre un accord avec le Crédit lyonnais au sujet des studios de la Metro Goldwyn Mayer (MGM). La banque s'est engagée à verser 4 millions de dollars (3,7 millions d'euros) à la justice outre-Atlantique, en dédommagement des frais engagés.**

Le procureur fédéral adjoint Jeffrey Isaacs a estimé que Giancarlo Parretti, arrêté lundi 11 octobre en Italie, avait commis « le plus important cas d'escroquerie » auquel il ait jamais été confronté. M. Parretti avait acheté la MGM pour 1,3 milliard de dollars en 1990, dans une opération financée en grande partie par une filiale néerlandaise du CL, le Crédit lyonnais Bank Nederland (CLBN). La justice californienne indique dans un communiqué que le Lyonnais a admis qu'il « ne contrôlait pas de manière adéquate » les activités de sa filiale néerlandaise CLBN et qu'un ancien employé de la banque et deux anciens salariés de la CLBN avait accepté des pots-de-vin de MM. Parretti et Fiorini.

M. Peyrelevade a par ailleurs l'intention de proposer « dans des délais assez brefs » au conseil le changement de statut de la banque en structure à directoire et conseil de surveillance. Quant au remplacement de Pascal Lamy, numéro deux du Lyonnais parti à la Commission européenne, M. Peyrelevade a indiqué « qu'il n'avait pas encore trouvé ». Le nom le plus souvent cité est celui de Dominique Ferrero, direc-

teur général de Natexis Banques Populaires. Cette désignation devrait avoir lieu dans les tout prochains jours.

Parallèlement, la banque a annoncé mardi 12 octobre la vente de la partie endommagée par l'incendie de mai 1996 de son siège parisien, à la branche française du fonds d'investissement de l'assureur américain AIG. Le prix de l'acquisition s'élèverait à 900 millions de francs (137,2 millions d'euros), auxquels s'ajoutent des travaux de rénovation de 1,1 milliard de francs (170 millions d'euros). Ce bâtiment de 39 000 m<sup>2</sup> va être complètement transformé en bureaux de « grande qualité » et devrait être livré courant 2002. Le Crédit lyonnais n'occupera pas cette partie du siège social qu'il utilisait avant l'incendie, mais restera locataire des bureaux de 15 000 m<sup>2</sup> qu'il occupe actuellement boulevard des Italiens. Cette partie devrait être rachetée par un fonds d'investissement allemand, Immobilien WestInvest, pour 700 millions de francs (106,7 millions d'euros).

*Pascale Santi (avec AFP)*

# Les résultats décevants des entreprises font trébucher Wall Street

L'indice Dow Jones a perdu 2,17 % mardi

**C'EST** dans un climat tendu que Wall Street s'apprête à fêter, dans quelques jours, le soixante-dixième anniversaire du krach de 1929. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes de la Bourse de New York a terminé la séance du mardi 12 octobre en forte baisse : il a perdu 231,12 points (-2,17 %). Dans le sillage de Wall Street, le dollar est tombé à son plus bas niveau depuis début août face à l'euro (1,0780 dollar pour un euro). Et, mercredi, la Bourse de Tokyo a perdu 1,86 %, tandis que Paris a ouvert en baisse de 0,95 %.

Plusieurs éléments, d'ordre géopolitique, financier ou monétaire, ont contribué à cette chute. La perspective d'une prochaine hausse des taux de la Réserve fédérale (Fed) inquiète les opérateurs. Le 5 octobre, la banque centrale américaine a décidé de donner un « biais restrictif » à sa politique monétaire : autrement dit, elle s'est déclarée prête à relever à tout instant le niveau des fonds fédéraux. L'annonce, vendredi, d'une nette progression du salaire horaire en septembre (+0,5 %) a renforcé les craintes de resserrement monétaire. Ces anticipations pèsent sur le marché obligataire américain : mardi, le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans est monté – les taux sont orientés à la hausse quand le cours des titres baisse – jusqu'à 6,23 %.

## PLONGEON DU TITRE RAYTHEON

L'annonce du coup d'Etat au Pakistan, puissance nucléaire, a contribué à alourdir l'atmosphère et fournit un prétexte supplémentaire pour vendre. « La situation à Islamabad fait partie du puzzle, mais c'est une si petite pièce qu'on ne peut pas attribuer au Pakistan la baisse de 200 points », a estimé Charles Payne, analyste de Wall Street Strategies, interrogé par l'agence Reu-

ters.

L'accès de faiblesse de la Bourse de New York, mardi, s'explique surtout par la déception provoquée par les résultats des entreprises. Si, comme le note M. Payne, « les groupes qui annoncent des résultats favorables ne suscitent pas beaucoup d'enthousiasme », en revanche, les révisions à la baisse sont durement sanctionnées. L'annonce, par le groupe d'électronique de défense américain Raytheon, que son bénéfice net par action se situera entre 1,40 et 1,50 dollar en 1999, soit deux fois moins que prévu par les analystes financiers, a provoqué un plongeon du titre. Au point que, devant l'afflux des ordres de vente, l'action n'a pu être cotée avant le dernier quart d'heure de la séance : elle s'est alors inscrite en baisse de près de 50 %.

A peine Wall Street avait-elle fermé ses portes que le géant informatique Intel faisait savoir que son profit net par action a baissé au troisième trimestre, à 0,42 dollar, contre 0,44 dollar un an plus tôt. Dès cette annonce, le titre Intel a perdu près de 8 % dans les transactions hors séance.

Certains analystes jugent que la nervosité actuelle des opérateurs et leur sensibilité extrême aux résultats des entreprises constituent une preuve supplémentaire du caractère surévalué de Wall Street. Ils estiment que la baisse de mardi pourrait préfigurer un mouvement de plus grande ampleur. Le président de la Bundesbank, Ernst Welteke, a estimé mardi que « le niveau extrêmement élevé des cours boursiers » aux Etats-Unis remet en cause le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine.

*Pierre-Antoine Delhommais*

# Les négociations sur les 35 heures au Crédit agricole piétinent

**LES NÉGOCIATIONS SUR LES 35 HEURES** pour les 70 000 salariés du Crédit agricole se sont achevées, mardi 13 octobre dans la soirée, sans signature d'un accord mais un nouveau rendez-vous a été fixé pour début novembre. Cette réunion doit permettre « d'intégrer les dispositions précises de la seconde loi Aubry » sur les 35 heures. La Fédération nationale du Crédit agricole a indiqué que les négociations avaient permis de réaliser un « travail de fond avec cinq organisations syndicales » sur les questions du temps partiel, des retraites anticipées, de l'organisation du temps de travail et sur la façon de décliner localement un accord national. En revanche les propositions patronales restent fixées à 10 300 embauches sur trois ans et 53 jours de congés, soit une douzaine de jours de congés supplémentaires.

# Grèves à La Poste

**DES POSTIERS ÉTAIENT EN GRÈVE, MARDI, À PARIS** et dans plusieurs départements, contre les effets de l'accord sur les 35 heures qui entraînent de nombreuses suppressions d'emploi, ont indiqué la CGT et SUD-PTT. Selon la CGT, des mouvements ont été recensés dans plus de 30 départements, notamment à Paris, en Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, dans l'Yonne, l'Eure (plate-forme colis de Val-de-Reuil), aux centres de tri de Rouen, de Nice, de Bordeaux et dans les recettes principales de Bastia et Ajaccio, affectées par une grève depuis une semaine.

**Le Monde**  
**DOSSIERS DOCUMENTS**  
LES CLÉS DE L'INFO

**Au sommaire**  
**du numéro**  
**d'octobre**

**La société française**  
Permanences et transformations de la France à l'aube d'un nouveau millénaire

**Cinquante ans de communisme en Chine**  
Cinquante ans après la victoire des communistes, le pays s'éveillera-t-il enfin à la démocratie

**Plus : LES CLÉS DE L'INFO**  
**4 pages pour décoder l'actualité**

Chez votre marchand de journaux  
**18 F - 2,74 €**



## COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 14 OCTOBRE 1999

## Les écoles de journalisme face à de nouvelles concurrences

Les deux centres de formation les plus anciens ont surmonté des crises, mais doivent s'adapter aux évolutions de la profession. Chaque année, seulement un tiers des nouveaux journalistes sont munis d'un diplôme professionnel

**ELLES DOIVENT** leur survie au réflexe de « corps » des grands anciens. A l'heure de la rentrée de nouvelles promotions d'étudiants, les deux plus anciennes institutions de la profession, l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ) et le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) de la rue du Louvre à Paris ne sont pas totalement tirées d'affaire. La crise qui les a secoués en 1998 (*Le Monde* du 14 janvier) est certes passée, mais il faudra attendre plusieurs mois encore avant de vérifier les effets des plans de restructuration engagés.

Pour l'école de Lille, qui a rappelé Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à la tête de son conseil d'administration, l'année en cours serait celle de la « consolidation », affirme Loïc Hervouet, son directeur général. Après la découverte d'un « trou » de 3,5 millions de francs sur un budget de 21 millions, l'ESJ, qui célèbre son 75<sup>e</sup> anniversaire, a remis de l'ordre et réorganisé son équipe. La situa-

tion financière a été redressée grâce au soutien d'un certain nombre d'entreprises de presse et à l'apport de la Fnac et de la Maison des professions du Nord, le patronat local.

Au CFPJ, la situation paraissait plus désespérée après le dépôt de bilan consécutif à la découverte d'un passif de 35 millions de francs pour un budget de 55 millions de francs. Avec Pierre Lescure, directeur général de Canal+, comme principal chef de file, une association d'anciens, CFPJ-Demain, a repris en main un établissement de 52 salariés et 800 vacataires.

Nommée directrice générale en mai, Danièle Granet, ancienne de *L'Express*, du *Nouvel Economiste* et administratrice du groupe de Jean-François Bizot, Novapress, reconnaît que « les anciens se sont mobilisés pour éviter que le sigle de cette école prestigieuse ne tombe entre les mains de marchands de soupe ». Pour l'heure, le CFPJ a réorganisé ses structures internes, mais la présentation d'un nouveau projet est reportée en décembre.

A bien des égards, la crise qu'ont traversée les deux principales écoles privées de formation présente des similitudes. Leurs difficultés sont apparues après la mise en œuvre d'ambitieux plans de développement (investissements technologiques, programmes de formation permanente, création d'unités à l'étranger...) mal maîtrisés et hors de proportion avec leurs moyens.

Première évidence, la formation coûte cher, de l'ordre de 80 000 à 100 000 francs par an et par étudiant pour des promotions d'environ 50 élèves. Malgré une hausse considérable des droits d'inscription (18 000 francs à Lille et 15 000 francs à Paris) et faute de soutiens publics, les centres doivent compter sur les recettes de la taxe d'apprentissage et de la formation permanente.

**FIN DU PARITARISME**

Deuxième constat : cette crise marque la fin du paritarisme. « La profession ne mise pas assez sur ses écoles », déplore Loïc Hervouet. « La déroute du CFPJ n'aurait pas eu lieu si les représentants professionnels des éditeurs et des syndicats avaient été plus préoccupés des données financières que de considérations idéologiques », assure de son côté Danièle Granet.

Confrontées à une nécessaire remise en ordre interne, les deux écoles ont reporté aux calendes grecques la perspective de rapprochements encouragés par les pouvoirs publics. « Il y avait une occasion historique d'aider à restructurer une fois pour toutes l'enseignement du journalisme. Elle a été gâchée », regrette le directeur de l'ESJ, à l'origine d'une proposition d'alliance avant le dépôt de bilan du CFPJ. Sans doute eût-il fallu une forte incitation du ministère et une pression de la profession. Ce ne fut pas le cas.

Les écoles ont élevé le recrutement des jeunes au niveau de la licence. Mais les huit centres, privés et publics, ne forment toujours que 372 diplômés parmi les 1 200 à 1 500 nouveaux titulaires des cartes de presse délivrées chaque année. Et seuls 15 % des journalistes français restent issus des écoles, alors qu'ils sont plus de 50 % aux Etats-Unis.

Accusées de « malthusianisme », les écoles devront-elles augmenter leurs capacités, comme semble le préconiser le conseil des écoles publiques de journalisme (voir ci-contre) ou ac-

**Huit filières reconnues**

Huit écoles de journalisme sont reconnues par la profession, par l'intermédiaire de la convention collective des journalistes.

● **Ecoles privées** : l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ), le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et l'Institut pratique de journalisme (IPJ), toutes deux à Paris.

● **Ecoles publiques** : le Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (CUEJ), le Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (Celsa-Paris IV), l'Ecole de journalisme et de communication de Marseille et les instituts universitaires de technologie de Tours et Bordeaux, qui sont les deux seuls à recruter au niveau du baccalauréat.

● **Autres formations** : plusieurs écoles à Paris, Toulouse ou Nice attendent d'être reconnues, tandis que des universités créent différentes filières de communication.

cepter la concurrence de nouveaux intervenants sur le marché ? A l'intérieur de l'université, les cinq IUT et centres spécialisés sont de plus en plus concurrencés par les filières Info-com ou des instituts professionnalisés.

Les syndicats professionnels d'éditeurs restent également très critiques à l'égard d'un modèle de formation calqué sur celui des grandes rédactions de la presse quotidienne, nationale et régionale. « Or, constate Jean-Marie Charon, chercheur au CNRS, la majeure partie des créations d'emplois émanent de la presse magazine, qui recrute de petites équipes de journalistes "tendance", plus créatifs et attentifs aux évolutions sociales. »

Certains centres ont prudemment commencé à prendre en compte cette évolution. L'ESJ propose des filières de journalistes scientifiques, agricoles ou spécialisés pour la presse hebdomadaire régionale. Le CFPJ, de son côté, souhaite lui aussi sortir du moule traditionnel de recrutement (Science Po, maîtrise de lettres ou d'histoire) pour laisser un peu de place à des parcours plus atypiques.

Même si la conjoncture n'y est pas favorable, les centres de formation, privés et publics, n'échapperont pas à une remise en cause de leur identité, de leur organisation et de leurs missions. Dans l'immédiat, les pouvoirs publics et la profession semblent avoir renoncé à les y contraindre. Les réalités financières et les exigences du marché de l'emploi pourraient bien, en revanche, les y inciter avec des arguments autrement plus convaincants.

Michel Delberghe

## M. Jospin défend l'exception culturelle

**APRÈS** le président Jacques Chirac lundi, le premier ministre Lionel Jospin a affirmé, mardi 12 octobre, que la France restera « inflexible » sur la question de l'exception culturelle, dans le cadre des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). « Nous revendiquons le droit de soutenir notre production, car il y va pour nous d'un enjeu essentiel, celui de la diversité culturelle », a déclaré M. Jospin devant les membres du conseil international du Musée de la télévision et de la radio (MTR), sorte de club des décideurs de l'audiovisuel, réunis à Paris jusqu'à mardi. Devant l'Assemblée nationale, le premier ministre a souligné que « la culture ne peut être traitée comme une marchandise », et que la France devait pouvoir continuer « à définir et à mettre en œuvre des politiques de culture et d'audiovisuel librement ».

**DÉPÊCHES**

■ **RADIO** : **Radio France Internationale** (RFI) a présenté, mardi 12 octobre, ses programmes, dont treize nouvelles émissions. L'information, traitée au travers de 48 journaux quotidiens, interrompus chaque demi-heure, avec une chanson, doit privilégier « la direct, la réactivité à l'antenne et la mise en perspective », selon Jean-Paul Cluzel, PDG de RFI.

■ **ÉDITION** : **Havas a annoncé, mardi 12 octobre, la création de Havas Electronic Content Publishing**, qui comprend une nouvelle unité éditoriale, ePocket, qui utilisera la plate-forme spécialisée Microsoft Reader pour sa diffusion en ligne et la création d'une unité de stockage et d'impression numérique avec l'imprimeur Maury.

**Vers la création d'un « mastaire » en journalisme**

De plus en plus sélectives pour un nombre de places limité, les écoles de journalisme, privées et publiques, ont considérablement relevé le niveau de leur recrutement. A l'ESJ de Lille, la moyenne d'âge des étudiants de la nouvelle promotion dépasse 22 ans et leur niveau de diplôme atteint la maîtrise. Les bacheliers intégrant directement les IUT de Strasbourg, Bordeaux et Tours ne sont plus que de rares exceptions.

Réunies dans le conseil des études publiques de journalisme, les formations universitaires publiques (voir ci-dessus) ont demandé au ministère de l'Éducation nationale à bénéficier d'un statut spécifique d'Instituts professionnels spécialisés, recrutant à partir de la licence, à bac+3, ou par validation des acquis professionnels. Les dirigeants de ces cinq établissements souhaitent également s'inscrire dans la réforme des études universitaires. Ils ont proposé la création d'un « mastaire » en journalisme à bac+5, qui pourrait être commun aux écoles privées et aux universités. Cette suggestion, à laquelle le ministère n'a pas donné suite, nécessiterait toutefois la reconnaissance des organisations professionnelles qui ont toujours refusé de fixer un niveau d'accès aux métiers du journalisme.

## L'imprimerie retrouve le chemin de la croissance

**DEPUIS LE DÉBUT** des années 90, l'imprimerie vivait avec le sentiment d'une crise inéluctable, avec un nombre d'entreprises et de salariés condamnés à diminuer, comme l'ensemble de l'activité. Depuis 1990, les chiffres sont accablants : le nombre d'entreprises a baissé de 32 %, l'industrie a perdu plus d'un quart de ses effectifs et le chiffre d'affaires a perdu 7,8 %.

Mais en 1997, comme en 1998, l'activité a repris. S'il ne retrouve pas le niveau du début de la décennie, le chiffre d'affaires du secteur, progresse depuis deux ans, passant de 49 à 50,4 milliards de francs (7,67 milliards d'euros). Le volume d'activités progresse de 4,1 % et les investissements matériels ont augmenté de 44 % en deux ans.

Pour le président de la Fédération de l'imprimerie et de la communication graphique (FICG), Jacques Schor, « 1999 sera meilleur que 1998 et 2000 meilleur que 1999 ». « Les éléments d'une croissance durable dans le monde sont réunis », précise-t-il, « notre industrie doit en bénéficier ».

**CONCENTRATIONS**

Mais il s'agit d'une « croissance en trompe-l'œil », selon M. Schor. Elle n'est pas la même pour toutes les entreprises et profite principalement aux plus grosses d'entre elles. Le secteur de l'imprimerie est disparate. Seulement 70 entreprises – sur plus de 1600 – ont plus de 100 salariés, tandis que le secteur est tissé de multiples petites imprimeries ou ateliers de photocomposition et de brochage, qui ont fortement pâti de la crise. Un tiers de ces imprimeries ou ateliers de moins de cinquante personnes a disparu, depuis 1990, faisant chuter les effectifs dans les mêmes proportions, avec une diminution du volume

d'activités de 25 %, tandis que celui-ci augmentait de 30 % chez les plus gros imprimeurs.

Le mouvement de concentration qui a permis au canadien Quebecor de devenir le premier imprimeur français risque de s'accroître. Le désengagement annoncé d'Hachette de l'imprimerie, en permettant l'entrée de nouveaux acteurs ou en renforçant d'autres, sera une étape supplémentaire de ce mouvement.

« Les grands imprimeurs ont depuis longtemps fixé des stratégies à long terme. Les entreprises plus petites, souvent généralistes, doivent faire le pari de la spécialisation, mais il y a un risque. Il ne faut pas se tromper », souligne Jacques Schor. « L'industrie a aujourd'hui de réelles possibilités, à condition qu'elles ne soient pas occultées par une situation où l'on ne maîtrise plus la masse salariale », précise-t-il en faisant allusion au projet de deuxième loi Aubry sur la réduction du temps de travail.

C'est pour l'instant le gros point noir qui pèse, selon le président de la Fédération, sur le secteur. Au début de l'année, le syndicat patronal a signé un accord sur la RTT, avec le syndicat du Livre. Cet accord a été étendu par le ministère des affaires sociales, quelques mois plus tard. 130 accords ont été signés, et autant sont en cours de discussions.

L'accord-cadre prévoit, par exemple, une amplitude horaire allant de 24 à 48 heures par semaine, alors que le nouveau projet fixe une limite à 42 heures. « La nouvelle loi Aubry crée une insécurité. Nous souhaitons que nos accords soient validés », explique Jacques Schor, qui juge la situation « préoccupante ».

Alain Salles

## La Fnac crée un magazine culturel, Epok, pour sa clientèle

**EPOK**, avec un K, pour faire « tendance ». La Fnac n'a pas hésité à transgresser les règles de l'orthographe pour trouver un titre à son nouveau « magazine des cultures et des technologies », qui sera mis en place jeudi 14 octobre dans ses 162 points de vente. Tiré à 650 000 exemplaires, ce mensuel de 140 pages – en fait dix numéros par an – sera vendu aux clients au prix de 10 francs (1,52 €), mais offert aux adhérents de la chaîne de distribution.

Le lancement de ce « magazine de marque » ne prépare pas un nouvel engagement de la Fnac dans le secteur de la presse, comme ce fut le cas autrefois avec *Les Nouvelles littéraires*. Et même si la chaîne est ve-

nue appuyer le redressement de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, François-Henri Pinault, son président, exclut de participer aux projets en cours de lancement ou de vouloir concurrencer les périodiques existants.

**FIDÉLISER LA CLIENTÈLE**

Dans la lignée des « consumer magazines », Epok est la version achevée d'une refonte de la politique de communication du groupe avec la modification du magazine historique *Contact*, créé en 1954, et la mise au point d'une prochaine version du site Internet. L'objectif du distributeur reste, avec à ce magazine d'entreprise sophistiqué, la « fidélisation » de sa clientèle par

une relation de « connivence et de complicité ». Elaboré par une équipe de dix journalistes animée par Yann Plougastel, un ancien de *L'Événement*, Epok se présente comme un « guide de coups de cœur et de découverte » des nouvelles tendances et pratiques culturelles du moment. Le magazine devrait également publier les résultats des essais du matériel testé par la Fnac dans ses laboratoires. Au total, la chaîne a prévu de consacrer 15 millions de francs à cette publication, dont huit à sa campagne de lancement. Elle table sur une vente de 150 000 exemplaires pour atteindre le point d'équilibre.

M. De.



Entretien avec Jean Baudrillard  
Dossier : un collège pour tous  
Médiateur : un premier bilan

**En octobre**

- Dossier : Un collège pour tous.
- Exclusif : Entretien avec Jean Baudrillard.
- Enseigner en zone rurale.
- Guide culture.
- La grande misère des salles de profs.
- Inspection : copie à revoir.
- Médiateur : un premier bilan.
- Voyage : la Polynésie.
- Petites annonces.

LE MAGAZINE RÉSOLUTION ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX







FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre CGU a chuté de 3,79 % à 876 pence, mardi 12 octobre. Les analystes de Warburg ont revu à la baisse leurs prévisions de profit avant impôts. La valeur Royal and Sun Alliance a subi le même sort, pour les mêmes raisons : elle a perdu 3,28 % mardi à 442,5 pence.

tion pétrolière qui compte des activités au Pakistan et en Inde, a plongé de 5,8 % à 161,5 pence. National Power, qui détient des participations dans deux stations d'électricité pakistanaïses, a perdu 21,75 pence à 441 pence.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes sections for Automobile and Banques.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes sections for Pharmacie and Conglomérats.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Télécommunications.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Énergie.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Construction.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Services Financiers.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Produits de Base.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Services Financiers.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Consommation Cyclique.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Services Financiers.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Chimie.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Services Financiers.

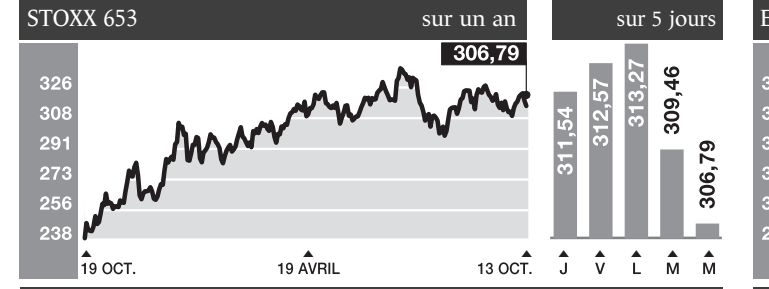


Table of stock prices for various companies including COURTAULDS TEXT, DL LUTPHANSA N, ELECTROLUX-B, etc.

Table of stock prices for various companies including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including ABB PARTI, ADECCO N, ALSTOM, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Table of stock prices for various companies including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.



Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

Table of stock prices for various companies including VALMET, DJ E STOXX IND GO P, ASSURANCES, etc.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Amsterdam.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Bruxelles.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Francfort.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Commerce Distribution.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Haute Technologie.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Codes Pays Zone Euro.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Codes Pays Hors Zone Euro.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Codes Pays Zone Euro.

Table with 4 columns: Code, Cours en euros, % Var. veille, % Var. 13/10. Includes section for Codes Pays Hors Zone Euro.



VALEURS FRANÇAISES

Le plongeon, mardi 12 octobre, à Wall Street, du titre du groupe de défense et d'électronique Raytheon, qui a revu ses résultats à la baisse, pesait sur la valeur de son homologue français, Thomson-CSF.

De même, le repli du cours du fabricant de micro-processeurs Intel, lors des transactions hors séance à New York, mardi, pesait sur les actions STMicroelectronics et Equant, qui ont ouvert respectivement en recul de 4,08 %, à 77,60 euros, et de 3,39 %, à 84 euros, tandis que Cap Gemini perdait 2,24 %, à 139,9 euros.

L'action LVMH était stable à 293 euros, dans les premiers échanges, mercredi. Le numéro un mondial du luxe va racheter, à parité avec la maison de couture milanaise Prada, 51 % du capital de la société romaine Fendi, connue pour ses fourrures et sa maroquinerie.

La valeur Air France s'appréciait de 1,06 %, à 16,2 euros, en début de matinée, mercredi. La compagnie aérienne a vu son trafic s'accroître de 6,3 % en septembre.

Le cours de Norbert Dentressangle chutait de 5,45 %, à 23,4 euros, en début de matinée, mercredi. Le groupe de transport routier et de logistique a annoncé une baisse de 19,9 % de son bénéfice net consolidé au premier semestre.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 13 OCTOBRE Cours relevés à 09h50 Liquidation : 22 octobre

Table of French stock market data including company names, previous and current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data with columns for company names, previous prices, current prices, and percentage changes.

Table of international stock market data, continuing from the previous table with various company listings.

Table of international stock market data, continuing with more company listings and their respective market values.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 12 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market data for various companies, showing prices and changes.

SECONDE MARCHÉ

MERCREDI 13 OCTOBRE Une sélection. Cours relevés à 09h50

Table of second market data for various companies, showing prices and changes.

(Publicité) Nouvelle Bora Break TDI\* 115. Boîte 6 vitesses. Mème chez Volkswagen on n'a jamais fait mieux.



Table of second market data for various companies, showing prices and changes.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLS

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ◊ contrat d'animation; + = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

Table of last column RM (1) data, showing various market indicators and values.

SICAV

FCP Une sélection. Cours de clôture le 12 octobre

Table of SICAV and FCP data, showing fund names and their values.

Émetteurs

Table of issuers data, showing company names and their market values.

AGIPI

Table of AGIPI data, showing various market indicators and values.

DNP

Table of DNP data, showing various market indicators and values.

CDC Asset Management

Table of CDC Asset Management data, showing various market indicators and values.

MULTI-PRODUTEURS

Table of Multi-Producteurs data, showing various market indicators and values.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data, showing various market indicators and values.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data, showing various market indicators and values.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99. 1163,73 / 1210









*Gamla Stan, la vieille ville, depuis le jardin public de Tegnérunden, où Strindberg, figé pour l'éternité, se tient assis, nu sur un rocher. Voir la place Stortorget et la Bourse, siège de l'Académie suédoise où, en octobre, est annoncé le prix Nobel. En 1912, année de sa mort, « l'énorme Strindberg », selon les mots de Kafka, recevait un anti-prix Nobel, pied de nez à l'illustre fondation (ci-contre). Portrait d'August Strindberg à Varmdö en 1891 (ci-dessus). « C'était un soir du commencement de mai. Le petit jardin de Mosebacke (ci-dessous) n'avait pas encore été ouvert au public » : ainsi débute « Le Cabinet rouge », son premier roman. Sur l'île de Kymmendo, le chalet construit de ses mains et la vue plongeante sur l'archipel (à droite).*

## A Stockholm, sur les pas de Strindberg

De Gamla Stan, la vieille ville, à Södertörn, quartier populaire, parcours de mémoire dans l'antichambre rocheuse de la Baltique, où vécut l'enfant terrible de la littérature suédoise

**STOCKHOLM**  
de notre correspondant  
Au beau milieu de Drottninggatan, principale artère piétonne du centre de Stockholm, l'inscription s'étale en caractères métalliques incrustés dans le goudron : « J'ai besoin de voyager pour me purger de la Suède et de la stupidité suédoise ». Les passants, la tête ailleurs, peut-être à l'hiver qui approche, ne prêtent pas attention à ces mots vengeurs d'August Strindberg, le plus réputé de leurs

écrivains. Les Suédois ne semblent pas rancuniers. Il leur est sans doute difficile de faire autrement, tant la notoriété de l'homme de lettres, peintre à ses heures, rejaillit sur ce petit royaume en quête permanente de reconnaissance internationale. Quoi de plus naturel alors que Stockholm ait gravé, à même sa chair bitumeuse, un chapelet de citations du maître. Rêveurs, philosophiques ou sans appel, ces bons mots - en suédois - dégringolent la rue qu'emprunta un nombre incalculable de fois Strindberg, enfant comme adulte, pour rejoindre le cœur de la ville.

Le point de départ de ce fil conducteur n'est autre que l'immeuble où mourut l'artiste, le 14 mai 1912. A l'angle de la rue Tegnér, la Tour bleue - surnom qu'il avait donné au bâtiment à cause de la couleur de la cage d'escalier intérieur - abrite le principal lieu de culte des adeptes de Strindberg, aussi nombreux, voire plus, que ses détracteurs. Situé au quatrième étage, son appartement est reconstruit tel que le laissa l'écrivain à sa mort, à soixante-trois ans. Trois pièces sombres, disparates : une chambrette aux allures de cellule de moine, un salon qui n'en paraît que plus luxuriant et le cabinet d'écriture où,

sur le bureau, sont alignés plumes d'acier, étuis à lunettes et petits soldats en ordre de bataille. De cette pièce, Strindberg décocha moult flèches sous la forme d'articles polémiques, qui assirent pour toujours sa réputation d'écrivain sulfureux et de fauteur de troubles radical. Dans le jardin public voisin de Tegnérunden, une curieuse statue représente l'écrivain assis nu sur un rocher, le visage sombre, les bras tendus en arrière, tout en muscles.

Drottninggatan, c'est aussi la rue qu'il arpentait dès l'âge de sept ans pour se rendre à l'école Sainte-Claire, autrefois située

près de l'église du même nom, à deux pas de la gare centrale. On entend toujours sonner les cloches de l'église, qui traumatisèrent le dramaturge. « Toutes ses premières pensées, ses premières impressions, raconte-t-il dans *Le Fils de la servante*, son autobiographie écrite à la troisième personne, furent accompagnées de glas funèbres, et les premières années de son existence furent coupées en tranches à la sonnerie des quarts d'heure. Cela ne le rendit en tout cas pas gai »...

Retour sur Drottninggatan. Alors que l'on vient de dépasser le bureau de l'Ombudsman de l'éga-

### Le petit Trouville de l'archipel

Ce n'est pas un hasard si, le 18 février 1907, August Strindberg signa le livre d'or du Grand Hôtel de Saltsjöbaden. Situé à 16 kilomètres du centre-ville, à l'entrée de l'archipel, l'établissement attirait le Tout-Stockholm en quête de repos et d'air marin. L'idée de bâtir un petit Trouville aux portes de la capitale revint au banquier Knut Agathon Wallenberg, dont la famille continue à dominer l'économie du royaume. Pour s'y rendre, on inaugura une ligne de chemin de fer quasiment en même temps que l'ouverture de l'hôtel, en 1893. Un train bringuebalant dessert toujours Saltsjöbaden au terme d'un voyage plaisant de 25 minutes. Quant à l'hôtel, il n'a guère changé, vu de l'extérieur. Sa façade blanche, étrange mélange de styles hanséatique et médiéval, fait face à un vaste paysage de pins et d'eau tranquille. Confortables, les 105 chambres ne sont pas d'époque, bien sûr. Elles ont vu défiler pléthore de rois et de présidents, mais c'est Frank Sinatra qui a donné son nom à la suite en triplex.



lité entre les sexes, préoccupation ô combien chérie des autorités suédoises, ces quelques mots de l'écrivain jetés sur la chaussée : « Je suis le seul ennemi théorique des femmes. » Une particularité fièrement revendiquée dans son œuvre, qui lui vaut des inimitiés jusqu'à ce jour. L'été dernier encore, au plus fort des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du génie provocateur, était créée une « société anti-Strindberg », bien décidée à le faire chuter de son piédestal. Si elle n'en fut pas nécessairement la cause, Siri von Essen, la première épouse de l'auteur, fut la première à subir les effets de sa misogynie exacerbée, surgie quelques années après le mariage. Qui aurait pu prévoir une telle issue à

la lecture du poème qu'il composa pour évoquer leur première rencontre, par « un jour brûlant d'été », sur la même Drottninggatan ? « Le bruissement de la jupe de soie mourut / Ton petit talon déchira le silence / Je te suivis à l'intérieur. »  
La majeure partie des vingt-quatre endroits où Strindberg résida durant ses séjours dans la capitale suédoise ont été rayés de la carte. Stockholm a connu son lot d'édiles et d'architectes qui, au nom de l'édification de la ville « parfaite » de demain, rasèrent des pans entiers de son histoire. Bien qu'épris de « progrès », il n'est pas certain que l'enfant terrible de la littérature suédoise eût apprécié cette évolution. Sa vie durant, il eut le loisir d'observer

**EVASION**  
Publicités

**Autotour AUSTRALIE**  
14J/10N 7 850 F  
De la Barrière de Corail à Sydney.  
Vol avec MALAYSIAN AIRLINES au départ de PARIS les dimanches et mercredis.  
Prix base 3 pers. valable jusqu'au 30/11/99.  
Taxes aéroport : à ce jour + 300 F.  
Enfant : nous consulter. Nuit suppl. possibles.  
Prix par personne (à partir de), selon disponibilité des vols et des hôtels.  
**Directours 01.45.62.62.62**  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8ème.  
Minitel 3615 DIRECTOURS 2,23 F/mn.  
Web [www.directours.fr](http://www.directours.fr)  
Membre SNAV - Garantie APS

**CI-DESSOUS, UNE NOUVELLE ARME TRÈS EFFICACE CONTRE LA PAUVRETÉ.**

**TOURISM FOR DEVELOPMENT**

Pour plus d'information :  
Tourism For Development  
59 bd Saint-Michel  
75005 Paris

3615 DAFT 7.237 F/mn  
**VOLS REGULIERS A PRIX REDUITS**  
LIC. 075.95.0449  
**DIAL-A-FLIGHT 01 49 93 21 13**

**La bosse du voyage...**  
Des dunes de l'Erg Ouarane en Mauritanie aux tassilis de l'Akakous lybien, des oasis des déserts égyptiens aux falaises du pays dogon, cet hiver, prenez un peu d'été en marche... **ZIG ZAGUEZ.**  
☎ **01.42.85.13.93**  
Minitel : 3615 ZIG ZAG VOYAGES.  
<http://www.zig-zag.tm.fr>

Voyages d'aventure dans les montagnes et les déserts à pied, à chameau et en 4x4

**NOMADE**  
Brochure gratuite  
01 43 54 77 04  
3615 Nomaday  
[www.nomade-aventure.com](http://www.nomade-aventure.com)

**Week-end à Stockholm**  
**Le prix du siècle !**

**1999 F\***

\* Prix à partir de, par personne, en chambre double, hors taxes d'aéroport, départ avant le 31/12/99, sous réserve de disponibilité. Départ samedi, retour lundi sur vol régulier SAS, 2 nuits d'hôtel, petits déjeuners scandinaves, carte découverte Stockholm : transports et entrées dans les musées gratuits. Contactez votre agence de voyage ou téléphonez au 0 801 25 25 25.

**SAS**  
**STOCKHOLM**  
It's there. Go there.

**Vacances scolaires - HOME D'ENFANTS / JURA**  
(900 m altitude près frontière suisse) - Agrément jeunesse et sports.  
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe, confort. 2 ou 3 enfants par chambre sdb et wc. Plaine nature. Accueil volon. limité à 15 enfants idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale, possibilité accompt. depuis Paris TGV. Activités : VTT, jeux collect., peinture à bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain. ☎ **03-81-38-12-51**

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.40**











## Prix Nobel de chimie : un laser ultrarapide pour fixer atomes et molécules

Ahmed Zewail a développé la femtochimie

EN UN RACCOURCI saisissant, on pourrait affirmer que le lauréat du prix Nobel de chimie 1999 a été récompensé pour avoir inventé l'appareil photo le plus rapide du monde. Un appareil photo qui serait capable de saisir au vol des molécules qui explosent, des atomes en train de s'unir ou d'échanger des électrons. Un rêve de chimiste que l'Égypto-Américain Ahmed Zewail a rendu possible. L'exploit est de taille quand on sait que ces échanges furtifs ne durent que dix à cent femtosecondes (une femtoseconde représentant un millionième de milliardième de seconde !).

Les chimistes et les biologistes savent que, quand ils observent une réaction, même avec les instruments les plus sophistiqués, l'essentiel leur échappe : entre le mélange initial et le produit final, une succession d'événements intermédiaires, indétectés, se sont produits au niveau des atomes. « Ces derniers se dissocient, changent de place au sein des molécules qui, elles-mêmes, peuvent se tordre, établir ou détruire des réactions chimiques. Ces déplacements élémentaires ultrabrefs sont à l'origine de nombreux processus réactionnels », explique Antoine Rousse, chercheur au laboratoire d'optique appliquée (CNRS, Inserm, Ecole polytechnique, Ecole nationale supérieure des techniques avancées).

Des travaux théoriques menés dans les années 30 avaient permis d'évaluer la vitesse de ces réactions entre molécules individuelles. En 1967, l'Allemand Manfred Eigen et les Britanniques Ronald Norrish et George Porter avaient déjà reçu le prix Nobel de chimie pour des expérimentations ayant permis d'observer des phénomènes d'une durée d'un dix milliardième de seconde. Mais l'accès aux dissociations atomiques et moléculaires exigeait des « prises de vue » mille fois plus rapides.

### UN DOMAINE EN PLEIN ESSOR

Pour y parvenir, Ahmed Zewail imagina - à la fin des années 80 - d'utiliser le laser femtoseconde, équivalent laser du stroboscope des éclairages de boîte de nuit, en beaucoup plus rapide. « Cet instrument avait été mis au point par Charles Shank, des laboratoires Bell, qui en avait déjà démontré les possibilités d'exploration en physique du solide et en chimie », explique Jean-Louis Martin, responsable de l'unité Inserm au laboratoire d'optique appliquée. Nous nous attendions tous à ce que Zewail ait le Nobel un jour ou l'autre, mais nous pensions aussi que Shank y serait associé. Il est regrettable que ce ne soit pas le cas. »

L'idée de génie de Zewail fut d'utiliser un jet moléculaire dans une chambre à vide. Une première impulsion laser déclenche la réaction, une seconde la « photographie ». Mais cette « visualisation » n'est qu'indirecte : la position des atomes est calculée à partir des informations tirées du spectre, de l'« empreinte digitale » du rayon sondeur après qu'il a frappé les molécules. « Zewail avait choisi une molécule ne comportant que trois atomes, ce qui permettait de déduire la position des atomes de la molécule à partir des modèles théoriques », explique Jean-Louis Martin. Mais cela devient impossible avec un plus grand nombre d'atomes. Une visualisation directe est alors nécessaire. »

Pour y parvenir, il faut remplacer les impulsions de « lumière visible » des lasers femtoseconde, utilisés jusqu'à présent, par des impulsions de rayons X très énergétiques. Zewail, mais aussi plusieurs autres équipes dans le monde, dont celle de Charles Shank (aujourd'hui à l'université de Berkeley, Californie) et le laboratoire d'optique appliquée, y travaillent. « Deux voies sont explorées, précise Jean-Louis Martin : l'obtention des flashes de rayons X directement à partir d'un laser de très grande puissance ou l'utilisation du rayonnement synchrotron. Mais, dans ce dernier cas, les pulsations sont trop lentes et des caméras ultrarapides doivent être mises au point pour obtenir le temps de pose adéquat. »

Ce domaine de la femtochimie et de la femtobiologie est donc en plein essor. « En biologie notamment, l'enjeu est considérable, souligne Jean-Louis Martin. Sur le plan fondamental, bien sûr : pour comprendre le fonctionnement des cellules vivantes ; mais aussi sur celui des applications pharmaceutiques et notamment la fabrication des inhibiteurs. » Ces médicaments nouveaux servent de leurre et bloquent les récepteurs d'enzymes dans la cellule.

Deux d'entre eux ont déjà été « produits de manière rationnelle », c'est-à-dire « dessinés » sur ordinateur pour ressembler à l'enzyme qu'ils imitent. L'un est aujourd'hui un médicament majeur contre l'hypertension, l'autre entre dans les trithérapies contre le sida. « Leur fabrication n'a été possible que parce que, exceptionnellement, on connaissait bien l'état intermédiaire des enzymes correspondants », précise Jean-Louis Martin. Imaginez ce que nous pourrions faire quand nous aurons pu établir, grâce au laser X femtoseconde, un atlas des conformations intermédiaires de tous les enzymes ! »

Jean-Paul Dufour

### Deux Néerlandais et un Égypto-Américain

#### ● Martinus Veltman

Né en 1931, il obtient son doctorat de physique en 1963 à l'université d'Utrecht, dans laquelle il enseigne de 1966 à 1981, avant de rejoindre l'université Ann Arbor du Michigan, aux États-Unis. Aujourd'hui à la retraite, il est retourné aux Pays-Bas. Membre de l'Académie des sciences néerlandaises depuis 1981, il a reçu plusieurs distinctions, dont le prix High Energy and Particle Physics 1983, décerné par la Société européenne de physique, ainsi que la médaille Dirac 1996, attribuée par le Centre international de physique de Trieste.

#### ● Gerard't Hooft

Né en 1946, il devient en 1969 étudiant de Martinus Veltman et publie, deux ans plus tard, deux articles représentant une percée dans le programme de recherche. En 1972, il obtient son doctorat de physique puis quitte Utrecht pour le CERN, à Genève. En 1976 et 1977, il enseigne aux États-Unis avant de revenir à l'université d'Utrecht, où il est aujourd'hui professeur de physique théorique. Membre de plusieurs académies nationales des sciences (Pays-Bas, États-Unis et France),

il a notamment reçu le prix Dannie Heineman 1979 de la Société américaine de physique, le prestigieux prix Wolf (1982). En juillet dernier, il a également été lauréat du prix High Energy and Particle Physics de la Société européenne de physique.

#### ● Ahmed Zewail

Né en 1946, il passe sa jeunesse en Égypte et décroche ses premiers diplômes à l'université d'Alexandrie. Il poursuit ses études aux États-Unis et obtient son doctorat en 1974 à l'université de Pennsylvanie. Il passe ensuite deux ans à l'université de Berkeley, en Californie avant d'entrer, en 1976, au California Institute of Technology (Caltech), où il est professeur titulaire d'une chaire de physique-chimie depuis 1990. Sa carrière a été couronnée de très nombreux prix scientifiques, dont le prix Wolf 1993, décerné par Israël. Doté de la double nationalité égyptienne et américaine, Ahmed Zewail a reçu, en 1995, l'ordre égyptien du Mérite des mains du président Hosni Moubarak et, dans son pays natal, des timbres à son image ont été mis en circulation en 1998.

## Prix Nobel de physique : un outil mathématique pour expliquer le monde des particules

Gerard't Hooft et Martinus Veltman ont trouvé la pièce manquante du modèle qui décrit l'Univers

Depuis plus de trente ans, les physiciens consolident le Modèle standard des interactions fondamentales qui, à partir de douze particules et

de trois des quatre grandes forces de l'Univers, décrit le monde qui nous entoure. Au début des années 70, il manquait à cet ensemble une

pièce qui lui donne à la fois cohérence et capacité de prédiction. C'est ce vide qu'ont comblé les Néerlandais Hooft et Veltman.

LE NOBEL DE PHYSIQUE qui couronne cette année les deux physiciens néerlandais Gerard't Hooft et Martinus Veltman marque une étape cruciale dans une histoire commencée il y a plus de trente ans. Son objectif : comprendre et décrire l'organisation du monde qui nous entoure. Des mystères demeurent. Mais une certitude unanime s'est faite autour d'un modèle théorique unique, le Modèle standard des interactions fondamentales, qui, de l'avis des physiciens, « est la théorie mathématique la plus complexe et la plus sophistiquée qu'ait jamais connue l'histoire des sciences. »

Aujourd'hui, l'alphabet de la matière se résume à douze particules (six quarks et six leptons classés en trois familles), elles-mêmes soumises aux quatre forces fondamentales que sont la force électromagnétique, l'interaction faible, l'interaction forte et la gravitation. Un modèle est né de cet ensemble, le Modèle standard, qui prend tout en compte, à l'exception de la gravitation, et permet ainsi de décrire l'Univers.

Depuis longtemps, les physiciens ont eu à cœur de construire une théorie unifiée qui engloberait toutes les forces connues. « Une telle théorie », écrivait Gerard't Hooft dans Pour la science (août 1980), révélerait la profonde unité des diverses forces en présence tout en rendant compte de leur diversité apparente. » Dans les années 60, Steven Weinberg, Abdus Salam et Sheldon Glashow (Nobel 1979) ont proposé une théorie rassemblant force électromagnétique et interaction faible : « Bien que ces deux forces restent distinctes, explique Hooft, elles sont mathématiquement jumelées. » Et point plus important, « les autres forces sont décrites par des théories qui ont la même forme générale. »

Si donc les physiciens doivent trouver une clé unique qui ouvre toutes les serrures », on sait au moins aujourd'hui « que toutes les clés sont issues de la même ébauche », ainsi que le suggèrent des outils mathématiques connus sous le nom évocateur de « théories de jauge non abéliennes ». Malgré cela, seules deux des quatre

forces de l'Univers, ont été unifiées. Mais longtemps, les travaux de Weinberg, Salam et Glashow ont été accueillis avec méfiance. Les calculs qu'ils permettaient donnaient parfois lieu à des imprécisions et des aberrations.

### « UN TOUR DE FORCE THÉORIQUE »

Une situation qui n'était pas sans rappeler celle que les physiciens ont connue dans les années 30 avec l'électrodynamique quantique. Sans le développement par Sin-Itiro Tomonaga, Julian Schwinger et Richard Feynman (Nobel 1965) d'un artifice mathématique connu sous le nom de renormalisation, cette théorie n'aurait pu exprimer toute sa puissance.

Le travail de Hooft et Veltman est de cette nature. « En réussissant un tour de force théorique », s'émerveillent Bernard Pire (Centre de physique théorique, Ecole polytechnique-CNRS) et Jean Zinn-Justin (CEA, Saclay), « ils ont permis de donner une cohérence mathématique à la théorie électrofaible et surtout de la rendre prédic-

tive. » Dès l'origine, elle prévoyait bien l'existence des particules W et Z qui « véhiculent » l'interaction faible. Mais, elle ne permettait pas de calculer précisément leurs propriétés. Après la découverte expérimentale au CERN de Genève du W et du Z par Carlo Rubbia et Simon Van der Meer (Nobel 1984), résultats expérimentaux et calculs purent enfin être en accord grâce aux outils de Hooft et Veltman.

« L'histoire ne s'arrête pas là, insiste John Ellis (CERN, Genève). Les travaux de Veltman et Hooft ont permis aussi au CERN de déterminer la masse d'une particule très recherchée, le « quark top », découverte ensuite en 1995 aux États-Unis. » Mais ils ont aussi aidé à en décrire une autre particule, le « boson de Higgs », qui « serait à l'origine de la masse de toutes les particules connues. » La chasse au Higgs est ouverte. Elle pourrait aboutir en 2005 avec la mise en service au CERN du LHC, le plus grand accélérateur de particules jamais construit.

Jean-François Augereau



**VOUS ÊTES UN DÉVOREUR DE VIEILLES PIERRES;** prenez au plus vite, 8, 10, 15 jours de Chypre ; à 4 heures d'avion de Paris, 9000 ans de trésors archéologiques vous attendent sur l'île d'Aphrodite, des temples grecs aux villas romaines et aux châteaux forts des Croisés.

**VOUS ÊTES UN AMOUREUX D'ART SACRÉ;** à Chypre, en 8 ou 15 jours vous aurez le temps d'admirer un patrimoine unique de l'art sacré, chapelles et monastères de la grande époque byzantine.

**VOUS ÊTES UN INCONDITIONNEL DU SOLEIL;** votre plus sûr remède c'est Chypre : 340 jours de soleil par an, 22° dans l'eau en novembre... des kilomètres de plages immaculées bordées d'hôtels de premier ordre.

**VOUS ÊTES UN FANATIQUE DE RANDONNÉE;** à une heure des plages, les monts du Troodos vous ouvrent les secrets de leurs sentiers pédestres au milieu des champs de fleurs et l'hospitalité généreuse de leurs auberges de montagne.

**CYPRUS AIRWAYS**

Vois directs au départ de Paris et de Genève.  
Vois Eurocypria au départ de Mulhouse.

**Consultez au plus vite  
votre agent de voyages**

OFFICE DU TOURISME DE CHYPRE - 15, RUE DE LA PAIX - 75002 PARIS  
TÉL. : 01 42 61 42 49 - FAX : 01 42 61 65 13 - MINITEL 3615 CHYPRE\*

POUR RECEVOIR UNE DOCUMENTATION GRATUITE RETOURNEZ CE BON A L'ADRESSE CI-CONTRE

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_



15, Rue de la Paix - 75002 Paris - Tél. : 01 42 61 42 49







**ART** Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris propose, jusqu'au 28 octobre, une exposition atypique, « Zones d'activation collective », regroupant les travaux de jeunes col-

lectifs d'artistes qui ont choisi de créer en dehors des circuits institutionnels, et parfois en opposition à eux. ● Il s'agit là de la reconnaissance significative d'un mouvement

d'ampleur qui touche Paris et les grandes villes françaises, dont les causes sont aussi bien la cherté des loyers que la crise des galeries ou l'arrivée de nouveaux outils multimé-

dias. ● CES CRÉATEURS, qui sont tour à tour artistes exposés et commissaires d'expositions, invitent des musiciens, des vidéastes ou des danseurs et installent souvent leur propre site

sur Internet. ● LES ZAC présentées au Musée d'art moderne apparaissent surtout comme un espace d'information et de rencontres, animé par des débats et des performances.

## La jeune création artistique invente les zones d'activation collective

Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris propose jusqu'au 28 octobre de découvrir les travaux de collectifs qui ont créé leurs réseaux en marge des institutions

**TOUS** les mercredis soirs, des dizaines de jeunes se pressent dans le sous-sol bétonné d'Accès local, un collectif d'artistes parisiens qui organise chaque semaine des rencontres sur l'art contemporain autour de créateurs et de penseurs. Accès local est l'une des douze structures invitées par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour une exposition atypique, « Zones d'activation collective », ou plus familièrement ZAC. En s'intéressant à ces regroupements en marge des institutions, parfois en opposition à elles, le musée reconnaît l'ampleur d'un phénomène qui voit, à Paris et dans les grandes villes françaises, la multiplication de groupes de jeunes artistes décidés à s'organiser par eux-mêmes.

La cherté des loyers, la crise des galeries ou encore l'arrivée des nouveaux outils du multimédia, qui font voler les frontières des champs artistiques, sont autant de raisons qui poussent ces jeunes artistes à inventer d'autres espaces leur permettant de développer leurs propres modes de vie. Ils se regroupent autour d'un lieu, où ils sont tour à tour les artistes exposés et les commissaires d'expositions dédiées au travail de créateurs recrutés par affinités. Ils y invitent des musiciens, des vidéastes ou des danseurs. Ils installent souvent leur propre site sur Internet. Bref, ils développent une multitude d'activités, sans l'aide des circuits traditionnels.

Philippe Mairese, graphiste, a

signé le bail d'Accès local - 320 m<sup>2</sup> dans le 10<sup>e</sup> arrondissement parisien - en janvier 1998. Lieu de travail pour certains des six artistes du groupe, lieu de passage pour le public ou les clients, Accès local est « un carrefour, un regroupement économique, stratégique et empathique », explique Bruno Guiganti, l'un des fondateurs, qui y voit la possibilité « d'avoir des activités artistiques en dehors des galeries et du réseau institutionnel ». Quelques étagères, de vieux canapés récupérés, des poufs en plastique transparent sont les rares éléments de décor. Constitué en SARL, le groupe propose des produits (meubles, papier d'emballage...) et des services, comme la conception de tracts, de slogans ou d'environnement sonore pour des manifestations de rue. Bruno Guiganti y a installé une sonothèque, estimant que « nulle part en France on ne peut écouter les pièces sonores faites par des plasticiens ». Il y a aussi déposé des conférences de Michel Foucault, L'Abécédaire de Gilles Deleuze ou des documents sur Marcel Duchamp.

### « CHOIX IDÉOLOGIQUE »

Chacun des membres de ce collectif poursuit indépendamment son travail de création, à l'inverse du choix du groupe Bonaccini/Fohr/Fourt. Ces trois jeunes, qui se sont rencontrés à l'école d'art de Strasbourg, mènent exclusivement un travail commun. « C'est un choix idéologique. Nous voulons sortir des langages privés pour expérimenter

un langage collectif », affirme Léonore Bonaccini. Près de la Bastille, rue Keller, la galerie Jorge Alyske-wycz a accueilli ces derniers mois, un après-midi par semaine, leur « zone de gratuité » ou « Free-land ». Une pièce nue, quelques vêtements confectionnés par le trio, de vieux livres, des textes sur le don attendent le visiteur et lui sont offerts, gratuitement. Deux radios très différentes se sont pen-



MARC DOMAGE/TUTTI

Espace aménagé par Radi Designers.

chées sur cette démarche extrême : France-Culture, en menant un débat avec des galeristes, et Radio-France Urgence, la station sur ondes courtes pour les SDF. Des dons ont afflué, au point que le journal de bord de Freeland note, le 2 octobre : « Les biens donnés sont surtout des vide-greniers. Nous voulons sortir de ce côté Emmaüs. »

Les trois jeunes artistes ont lancé un réseau d'entraide entre structures, appelé Syndicat potentiel, car, « partant dans le monde, des groupes, des associations, des réseaux plus ou moins informels se forment et développent des activités culturelles fragiles, susceptibles d'être écrasées par les puissances économiques et médiatiques des industries culturelles ». La notion de réseau est aussi au cœur de la démarche d'Infozone. Un seul homme s'abrite derrière ce nom,

Jens Gebhart, mais il apparaît comme un artiste de la mise en contact. Sur son site Internet, hébergé par l'École des beaux-arts de Paris, il permet de faire connaissance avec plus de vingt espaces d'artistes dans toute l'Europe, une galerie à Moscou, le collectif de créateurs et de libraires berlinois B Books, les Espaces conviviaux situés rue Bonaparte à Paris... Tout en restant dans le site Infozone, on peut aussi visiter et adresser des messages à une trentaine de projets artistiques des scènes alternatives finlandaises, comme Ambitious Bitch, italiennes, comme Name Diffusion, russes, comme TrashArt...

Entre la recherche d'un mode de vie plus attractif, plus viable que « l'individualisme néolibéral » souvent dénoncé, et le désir de réfléchir et d'inventer de nouvelles

formes artistiques, les priorités fluctuent. La notion d'œuvre demeure importante pour des groupes comme Purple Institute, qui édite la revue *Purple Prose* depuis 1992, et Glassbox, créé en 1997. Menant des activités en partie comparables à celle d'une galerie, Glassbox accueille des expositions en invitant des artistes (Milo Garcia, Sidney Stucki, Alberto Sorbelli) et des commissaires indépendants (Cécile Bourne, Robert Fleck) ou en présentant les œuvres de ses propres membres. La revue *Purple Prose*, dirigée par Elein Fleiss et Olivier Zahm, a contribué à faire évoluer la photo de mode (*Le Monde* du 4 mai 1996) et à diffuser une nouvelle génération de créateurs.

### LA RUPTURE DE PUBLIC

Le passage de la marge à l'institution muséale n'a pas été sans provoquer des discussions au sein des collectifs invités, jusqu'à la rupture singulière du groupe Public, à quelques jours du vernissage. Constitué de sept artistes et commissaires d'exposition âgés de moins de trente ans, Public propose tous les week-ends depuis janvier 1998 des événements variés - installations, performances, concerts - dans les locaux prêtés par l'ancienne Galerie des Archives. Comme Glassbox et Purple Institute, Public attire un public jeune et nombreux où se croisent plasticiens, danseurs, cinéastes, étudiants ou simples curieux. « Public s'inscrit dans cette marge où de nombreux artistes évoluent, pour faire des expositions, mélanger différents champs culturels et fonctionner comme un lieu de rencontres », explique Lili Kim Ri-Hye. Ces enjeux, ce caractère de laboratoire que Public souhaite « protéger », affirme-t-elle, n'étaient pas compatibles avec « les limites de l'institution ».

Catherine Bédarida

Galeshta Moravinn présente

Prix du Scénario Festival de Cannes 1998

# MOLOCH

Il n'y a pas que le nazisme à vouloir éliminer la peur de la mort en sacrifiant la vie des autres. N'importe quel pouvoir est - en ce sens - un MOLOCH en puissance.

A. Sokourov

un film de Alexandre Sokourov

13 OCTOBRE

Interdit aux -12 ans

http://www.films-sans-frontieres.fr

### Carnet d'adresses

#### ● Rencontrer les collectifs.

Expositions régulières à Glassbox, 113 bis, rue Oberkampf, Paris 11<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-38-02-82. Présentation de la revue *Purple Prose*, d'œuvres d'artistes et boutique-café (du mardi au samedi, de 14 à 19 heures) à Purple Institute, 9, rue Pierre-Dupont, 10<sup>e</sup>. Tél. : 01-40-34-14-64.

Soirées le mercredi autour d'artistes ou d'auteurs, Accès Local, 15, rue Martel, 10<sup>e</sup>. Tél. : 01-47-70-12-00. Public propose le week-end expositions, performances, concerts..., 4, Impasse Beaubourg, Paris 3<sup>e</sup>, e-mail : public@lemel.fr. A Strasbourg, à partir de janvier, le trio Bonaccini-Fohr-Fourt partage un lieu expérimental de rencontres et d'exposition avec l'association Le Faubourg, 13, rue des Couples, Strasbourg. Tél. : 03-88-37-08-72.

#### ● Les sites Internet.

Plusieurs collectifs sont très actifs sur le Net : campus.ensba.fr/infozone (accès à plusieurs groupes artistiques dans différents pays d'Europe) ; spill.net/purple/ ; www.icono.org/glassbox ; www.acces-local.com.

#### ● Les rendez-vous de ZAC.

Infozone invite des artistes européens à se présenter (les 16, 17, 24 et 26). Les débats d'Accès local portent sur « Alternatives politiques, culturelles et groupes virtuels » (le 16) et sur « Marginalisation des enjeux esthétiques ou esthétique des enjeux marginalisés » (le 23). Concerts proposés par Büro (les 17, 21 et 24)...

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> : Léna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 12 à 19 heures (fermé le lundi et le 27 octobre). 15 F (2,29 €). Catalogue : 64 p., 95 F (14,48 €). Jusqu'au 28 octobre.

## Les mille et une trouvailles d'une exposition chantier

**PLUS** qu'une présentation d'œuvres, quasiment absentes, les ZAC présentées au Musée d'art moderne apparaissent surtout comme un espace d'information et de rencontres autour des structures artistiques invitées, dans un cadre moins vivant que leurs propres lieux. Collés aux murs, posés en piles sur les tables ou à même le sol, des dizaines de flyers (tracts) carrés, rectangulaires, format boîte d'allumettes ou carte postale, sont à la disposition des visiteurs. On y trouve de tout : des annonces d'expositions, des cartes de visite de graphistes, des conseils (« Problèmes d'humeur ? Solutions sonores »), des adresses de coiffeurs-artistes...

« How are you ? », demande Olga Kisseleva, une plasticienne qui a commencé à poser la question à la Biennale de Saint-Petersbourg en 1996 et continue depuis. Assis à des tables de pique-nique en plastique, sous des parasols qui font de la publicité pour des boissons gazeuses, les visiteurs remplissent la feuille blanche offerte par l'artiste. Laissez sur place, elle deviendra une pièce

de l'exposition. Les quatre architectes qui forment l'association Péripériques produisent les maquettes de leurs dernières réalisations (un café-musique à Savigny-le-Temple) et des extraits de leur exposition sur la maison individuelle. Invités par le ministère à concourir pour le projet de Musée des arts premiers quai Branly, ils ne sont plus tout à fait dans la marge, même s'ils en conservent une analyse décapante de l'architecture en France.

#### « VANDALES » ITALIENS

Leur nouvelle revue, *IN-EX*, propose près de 500 pages au format livre, avec un style de photo moins léché que les images des publications spécialisées. Des plasticiens sont invités à présenter leur travail. Mais, malgré les critiques de Péripériques à l'égard des « notables » de la profession, les quelque 120 pages d'interviews accueillent surtout des architectes connus et reconnus - Jean Nouvel, Francis Soler, Massimiliano Fuksas...

En plus de sa fonction d'information, la manifestation ZAC se tra-

duit chaque jour par des débats et des performances qui permettent aux jeunes artistes d'entrer en relation les uns avec les autres. « Nous sommes des vandales, ou peut-être des constructeurs », se sont présentés trois jeunes Italiens au cours du premier week-end. Conservant l'anonymat, ils ont revendiqué leur stratégie de piratage de sites artistiques, lors d'un débat sur l'art et l'Internet. « Nous refusons la notion d'auteur sur Internet, car l'auteur, c'est le réseau, c'est l'interactivité non pas entre souris qui cliquent mais entre personnes. » Sur leur site (0100101101010101.org), on trouve trace de leur polémique avec une galerie privée américaine qui défend ses droits, y compris sur Internet. « Internet doit rester exempt de ces problèmes de faux, de plagiat, de droits qui ont envahi le marché de l'art », protestent les « vandales ». L'artiste néerlandais Jodi, auteur d'un site très imaginaire du même nom, également piraté par ces 01 anonymes, n'a pas souhaité les attaquer.

C. Ba.



# Le Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis, menacé de fermeture

## Conflit ouvert entre l'établissement dirigé par Stanislas Nordey et le ministère de la culture

« **L'ÉTAT** a renfloué le Crédit lyonnais sans nous demander notre avis, et il voudrait fermer le Théâtre Gérard-Philipe pour une dette de 10 millions de francs ? On ne laissera pas faire. » C'est une spectatrice qui parle, elle est chaleureusement applaudie : lundi 11, en fin d'après-midi, le théâtre de Saint-Denis est au bord de la surchauffe. Une assemblée d'urgence réunit le personnel, des compagnies et beaucoup de public. Salle comble. Stanislas Nordey, directeur du TGP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, Valérie Lang, directrice adjointe, et leurs amis sont assis au bord du plateau : « On se bat comme des lions, mais on est fatigué. » La situation est critique.

Dans un communiqué du jour même, le ministère de la culture et de la communication parle de « la crise financière grave » que connaît le TGP : « La gestion 1998 de cet établissement a généré un déficit de 5,5 millions de francs constaté au printemps 1999. » Un plan de redressement a été alors adopté. Il prévoyait « un abondement exceptionnel de subvention de 2,55 millions de francs et l'apurement du reste du déficit par économies de dépenses laissées à la responsabilité du directeur. Le retour à l'équilibre financier devait être atteint au 31 décembre 2000, terme de l'actuel contrat de Stanislas Nordey. A la fin du mois d'août, celui-ci a informé la ville de Saint-Denis, le conseil général de Seine-Saint-Denis et le ministère de la culture que l'exercice 1999 serait à son tour déficitaire d'environ 4,5 millions de francs, portant ainsi le déficit cumulé sur deux ans

à près de 10 millions de francs. » Le communiqué annonce une réunion « dans les prochains jours » entre les trois tutelles du TGP – la ville, le département et l'Etat – à la demande de Catherine Trautmann.

Il fait part de la volonté des pouvoirs publics d'éviter au TGP un dépôt de bilan, « en excluant toutefois de réabonder à nouveau les financements qui lui sont alloués. » Déplorant « les graves dérapages financiers dont il a été fait preuve au TGP », la ministre de la culture et de la communication demande à Stanislas Nordey ses « propositions pour réduire de 6 millions de francs le déficit au 31 décembre 2000, afin d'éviter que la charge de la dette n'aboutisse à une paralysie de l'activité de cet établissement. »

### « MISE EN SOMMEIL »

Le mot est lancé : « paralysie », cela veut dire « mise en sommeil » ou, pour être clair, fermeture du Théâtre Gérard-Philipe. C'est contre cela que l'équipe de Nordey se bat. Fermer un théâtre, surtout un théâtre de banlieue, pendant plusieurs mois, c'est le condamner – tant les difficultés sont grandes de faire venir puis de fidéliser un public. Stanislas Nordey et Valérie Lang ne contestent pas les chiffres du déficit fournis par le ministère. Mais ils mettent en doute la bonne foi des services de Catherine Trautmann, tant sur les questions de calendrier que sur celle du fond – le projet artistique.

Valérie Lang s'en explique : « Le 28 avril, l'Etat a avalisé le plan de redressement du déficit de 5,5 mil-

lions de francs. On nous a alors dit au ministère qu'on soutenait notre projet artistique et que Stanislas aurait son contrat renouvelé jusqu'en 2003. Quand nous avons découvert, fin août, que le déficit s'était accru de 4,5 millions de francs – sans que nous puissions le savoir –, nous avons proposé un lissage de la dette sur quatre ans pour permettre son effacement et la poursuite du travail au théâtre. Le ton a alors changé au ministère. On a fait savoir à Stanislas qu'il avait « sans doute beaucoup à faire dans le théâtre public, mais pas au TGP. »

« Le 30 septembre, au cours d'une réunion avec des membres du cabinet, on nous a annoncé les projets du ministère : mise en sommeil du théâtre pour apurer les dettes. Il n'était plus alors question du renouvellement du contrat de Stanislas, ni du projet artistique. Quand nous sommes arrivés au TGP, en 1998, nous avons écrit un manifeste qui a servi à Catherine Trautmann pour élaborer sa charte du service public. Pendant la réunion du 30 septembre, il nous a été dit : "Votre manifeste était violent. Le retour de bâton sera à l'aune de cette violence." Voilà ce qu'on a entendu. Il faut quand même que cela se sache. »

Stanislas Nordey, pour sa part, se demande si le changement de ton du ministère ne s'explique pas en partie par la « parole libre » qui est la sienne, c'est-à-dire « les déclarations sur les baisses du budget de la culture, les dangers de la déconcentration, le peu d'aide apporté aux jeunes compagnies, l'action en faveur des sans-papiers. » L'équipe du TGP entend avant



DESPIANT/CORBEL

**Stanislas Nordey se demande si le changement de ton du ministère ne s'explique pas en partie par la « parole libre » qui est la sienne.**

tout défendre son projet : un théâtre ouvert toute l'année, un prix de place unique à 50 F (le ministère a repris à son compte cette initiative en demandant à certaines institutions de proposer des places à 50 F une fois par semaine et en subventionnant le coût de cette mesure), vingt-cinq à trente productions de spectacles de jeunes compagnies par an. Un projet ambitieux qui s'accompagne d'actions dans les collèges, les lycées et avec les associa-

tions de la ville de Saint-Denis. « Nous avons eu plus de 80 000 spectateurs en deux ans. Nous avons prouvé qu'il y a un public pour la création contemporaine, conclut Stanislas Nordey. Mais ce projet a un coût. Nous ne demandons pas au ministère de renflouer le théâtre. Le projet artistique du TGP mérite qu'on se batte pour lui. Parce que c'est une belle bataille à mener. »

Brigitte Salino

# Les responsables du Fonds de soutien des variétés redoutent la baisse des recettes parafiscales

AFIN de mettre de l'ordre dans le maquis de la fiscalité française, le ministère de l'économie, des finances et du budget est parti en guerre contre les taxes parafiscales, au total une cinquantaine, dont la plus connue est la redevance radiotélévision (*Le Monde* du 18 septembre). Le projet de loi de finances pour l'an 2000 supprime cinq de ces prélèvements obligatoires qui irritent la Commission de Bruxelles et propose la réduction du taux de certains d'entre eux, définis par arrêté ministériel. C'est le cas de la taxe parafiscale qui alimente le Fonds de soutien chanson-variétés-jazz (48 millions de francs collectés en 1998) qui pourrait être ramenée de 3,5 % des recettes hors TVA réalisées par les entrées de spectacle à 2,7 %, soit, selon Jean-Claude Camus, président du Fonds de soutien et producteur de spectacle, un manque à gagner annuel de 8 à 9 millions de francs.

Créé en 1985 par Jack Lang pour soutenir le secteur des variétés, le Fonds de soutien est une association loi 1901 qui regroupe les professionnels du spectacle et le ministère de la culture. Il incite les gros producteurs à investir dans de nouveaux spectacles en leur reversant des aides automatiques, soutient les petites salles, les festivals, octroie des aides à la promotion d'artistes et à l'équipement.

En quinze ans, le Fonds de soutien s'est avéré un outil-clé du financement du secteur. Il a suivi une courbe ascendante, qui doit culminer en janvier 2000 grâce à l'extension de la taxe parafiscale aux activités chanson-variétés-jazz des

réseaux culturels subventionnés (maisons de la culture, scènes nationales...) qui en étaient jusqu'alors exemptés. Jean-Claude Camus estime que cette mesure apportera « 6 à 7 millions de recettes supplémentaires au taux actuel, mais l'association comptera plus d'une centaine d'adhérents et ayants droit nouveaux. Donc, un plus petit gâteau, avec davantage de convives, et une perte, si Bercy décide de baisser nos recettes ».

Jérôme Bouet, directeur adjoint de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, a estimé pour sa part qu'il « était évident que le principe de la taxe parafiscale devait être maintenu. Nous en avons convaincu le ministère du budget. Une augmentation de son assiette peut nous permettre d'accepter une baisse du taux ».

### JOHNNY ET « NOTRE-DAME »

Mais Jean-Claude Camus, producteur de Johnny Hallyday, de Jean-Michel Jarre ou de Michel Sardou, ici campé dans son rôle de président d'un organisme parapublic, ne désarme pas. « Nous sommes frappés de stupeur. Le ministère des finances nous a conseillé de demander des subventions pour pallier ce manque à gagner ! ». Outre le caractère fluctuant des subventions ministérielles, M. Camus fait remarquer que la taxe parafiscale sur la billetterie de spectacle a été justement inventée pour que la profession gère ses affaires sans trop demander à la puissance publique. De son côté, le ministère de la culture a souvent préféré, quitte à s'attirer les critiques, s'appuyer sur

l'argent de la profession, plutôt que de définir une politique dans le secteur des musiques actuelles.

Fixé à 1,75 % en 1985, le taux de la taxe parafiscale avait été porté à 3,5 % en décembre 1992 – Jean-Claude Camus se souvient être allé voir Michel Charasse, ministre du budget, flanqué de Johnny Hallyday et d'Eddy Mitchell, afin d'obtenir son alignement sur le taux du théâtre. Et d'avoir obtenu la baisse de la TVA sur le spectacle de 7 % à 2,1 % en 1986, alors qu'Edouard Balladur était ministre de l'économie. Les raisons invoquées aujourd'hui par le ministère du budget tiendraient précisément à la prospérité du Fonds de soutien, dont les recettes ont augmenté de 83 % entre 1997 et 1998. « C'est purement conjoncturel, explique Antoine Masure, directeur du Fonds de soutien, voyant trois raisons à cette prospérité : les trois concerts de Johnny Hallyday au Stade de France en septembre 1998 ; le succès de Notre-Dame-de-Paris à qui « s'ajoute un nouveau système de perception informatisé ».

Le Fonds de soutien des variétés a également fait part, conjointement au Syndicat national des producteurs et organisateurs de spectacles (Synpos), dirigé par Gérard Louvain, et à Christian Sautter, ministre du budget, d'une demande de rattachement des comédies musicales, actuellement assimilées au théâtre, au secteur des variétés. D'accord pour laisser les opérettes au théâtre, le Fonds de soutien et son président ne voient pas pourquoi la taxe prélevée sur la billetterie de Notre-Dame-de-Paris irait pour moitié au théâtre (la loi indique que si une comédie musicale est donnée dans une salle qui n'est pas un théâtre, dans ce cas, le Palais des congrès, 50 % de la parafiscale échoit au Fonds de soutien des variétés), alors qu'en avril 1999, ils ont octroyé 800 000 francs d'aides automatiques à NDP Project pour soutenir la tournée.

En aparté, Jean-Claude Camus souligne que « le théâtre privé bénéficie d'un Fonds de soutien équivalent, mais reçoit environ 45 millions de francs de subventions annuelles de l'Etat et de la Ville de Paris alors que le nôtre reçoit 4 millions de francs du ministère de la culture depuis dix ans ».

Véronique Mortaigne

# Le nymphée de Soufflot à Chatou lutte contre le temps

LES DEUX CENTS visiteurs du nymphée de Chatou, ouvert lors des Journées du patrimoine, le 8 septembre, ont pu le constater : ce monument du XVIII<sup>e</sup> siècle, classé depuis 1952, se dégrade. Selon l'architecte des Bâtiments de France des Yvelines, M. Chauffert-Yvart, un accident n'est pas impossible.

Un nymphée est une fontaine ornée, une pièce d'eau au fond d'une grotte – les anciens y voyaient un site où s'ébattaient les nymphes. Nombreux sous l'Antiquité, ils furent remis en vogue à partir de la Renaissance, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Constructions souvent fragiles, utilisant des matériaux composites permettant toutes les fantaisies décoratives, elles ont souvent disparu. Avec celle de Chatou, on peut encore admirer celle de Wideville, près de Grignon, et celle de Ménars (Indre-et-Loire), construite par Soufflot, l'architecte du Panthéon et celui du château de Chatou.

C'est pour Henri-Léonard Bertin, contrôleur général – c'est-à-dire ministre – des finances de Louis XV, puis de Louis XVI, que Soufflot édifia une résidence de 62 pièces, face à la Seine, au milieu d'un vaste domaine. En contrebas du château, à quelques dizaines de mètres du fleuve, il imagina ce nymphée, qui, outre son aspect festif, servait à drainer les eaux du plateau, où le financier, physiciate averti, se livrait à des cultures expérimentales, notamment celles de la pomme de terre. Si le bâtiment principal a été détruit en 1910, le nymphée subsiste. L'architecte utilisa, pour cette construction, pierres de taille, meulières et résidus de fonderie – Bertin était aussi maître de forges. Longue de trente mètres, la voûte de cette grotte artificielle est soutenue par dix-huit colonnes bauguées. Les scories de hauts fourneaux bleues et noires sont associées à des moulures de coquillages.

Aujourd'hui, le parc a été loti, le nymphée est coupé de la Seine par une route, dissimulé par un haut mur. Il peut se visiter, sur rendez-vous, par l'intermédiaire de l'Office du tourisme de Chatou. De l'île Fournaise, l'île des impressionnistes, avec une paire de jumelles, on peut en détailler sa polychromie. Pour combien de temps ?

Les propriétaires de ce nymphée sont irrités par l'Association de défense du nymphée de Chatou (21, rue Camille-Perrier, 78400 Chatou), qui se bat pour la sauvegarde de l'édifice : « Nous ouvrons le nymphée à la visite une vingtaine de fois par an, mais si ça continue nous les supprimerons. » Les problèmes de l'édifice ? « Ils sont sans doute la conséquence des travaux qui ont eu lieu en bordure de Seine. Certaines dégradations sont réparables, d'autres pas. » M. Murez, maire de Chatou, estime que, si le décor continue de s'effriter, la voûte tient bon. Il refuse de se prononcer sur les travaux en attendant un « avis compétent, celui d'un architecte des bâtiments de France ». M. Chauffert-Yvart est plus pessimiste : « Ce n'est plus un problème d'entretien, mais de gros travaux. La voûte est probablement fissurée. Mais pour l'examiner il faut faire des études préalables, et cela dépend de la volonté des propriétaires. »

Le dernier mot leur appartient donc. Ils ont l'obligation d'entretenir l'édifice classé et bénéficient à ce titre d'une aide de l'Etat pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux. En cas de défaillance, l'Etat peut se substituer à eux. Mais les procédures sont plus que longues. La course de lenteur continue donc. Au détriment d'une œuvre singulière.

Emmanuel de Roux

MAISON EUROPEENNE DE LA PHOTOGRAPHIE  
VILLE DE PARIS

**6**  
OCT 1999

**9**  
2000  
janv

5/7 rue de Sourcy  
75004 Paris  
Tél: 01 44 78 75 00  
© tout droits réservés

Ouvert tous les jours  
sauf le lundi, mardi  
et jours fériés.

MAIRIE DE PARIS

“Une passion française”

Photographies de la collection Roger Therond

CCF

MADELINE

NIELS ARESTRUP  
NADA STRANCAR  
MAURICE BENICHOU

ÉTOILES

une pièce de  
**PIERRE LAVILLE**

“Une magistrale leçon de théâtre !” Fémina Hebdo.  
“Des éclairs d'émotion vraie, simple, humaine... Étoiles devrait briller cette saison.” L'Express. “Des comédiens exceptionnellement vivants.” Le Figaro. “Passionnant... Eblouissant !” France-Soir.

FIGAROSCOPE ACTESUD-DARIBERS

01 42 65 07 09

VILLE DE PARIS

THÉÂTRE DU VIEUX-COLMBIER

JUSQU'AU 6 NOVEMBRE 1999

LE CHANT  
DE LA BALEINE

d'YVES LEBEAU

MISE EN SCÈNE DE JACQUES ROSNER

AVEC DENISE GENGE, FRANÇOIS BEAULIEU,  
CATHERINE HIEGEL, JEAN-PAUL BORDES

Prix CIC PARIS THÉÂTRE

160 F. TARIF JEUNES DERNIÈRE MINUTE : 65 F

01 44 39 87 00



# Premières images d'un reporter nommé Stanley Kubrick

Un livre et une exposition montrent les photographies publiées dans le magazine « Look » par un jeune homme qui deviendra cinéaste

ENTRE seize et vingt-et-un ans, Stanley Kubrick a été photographe de presse. L'information est généralement liquidée en quelques lignes dans les biographies et les portraits du cinéaste qui ont surgi après sa mort. Deux chercheurs de l'université de Kiel (Allemagne) ont fait revivre les cinq années, entre 1945 et 1950, durant lesquelles l'adolescent new-yorkais, passionné de jeu d'échecs, à la sortie d'une scolarité médiocre, a gagné confortablement sa vie en fournissant des images en noir et blanc au magazine illustré *Look*. Tout en ayant déjà le cinéma en tête.

Le résultat est stupéfiant, montré en septembre aux Journées photographiques de Bienne (Suisse), à découvrir aujourd'hui à la Fnac-Montparnasse (40 images) et dans un livre que les Fnac vendent en exclusivité. Rainer Crone et Petrus Graf Schaesberg ont travaillé de longues années pour reconstituer le puzzle. Ils ont téléphoné à Kubrick lui-même, en 1993, qui les a encouragés tout en les prévenant d'une difficulté : le cinéaste, salarié fixe chez *Look*, ne possédait plus de négatif ou de tirage. Restait à explorer les archives du magazine américain.

Ce bimensuel new-yorkais avait été créé en 1937, un an après *Life*, et a disparu en 1971. Les archives ont abouti à la bibliothèque du Congrès, à Washington. Des négatifs et épreuves y figurent-ils ? La recherche, aléatoire, n'a pas été faite. Les auteurs du livre ont préféré éprouver le magazine pour retrouver les images, les ont numérisées pour les nettoyer de la trame du papier journal, avant de recréer des tirages sur papier photographique.

Ce travail de fond permet de cerner une œuvre et son contexte. Kubrick a reçu pour ses treize ans,

de son père médecin, un appareil Graflex peu maniable (3,8 kg). Le collégien se passionne pour un procédé qui lui permet de surprendre son professeur lisant *Hamlet*. Il se décrit alors comme « un garçon mal dégrossi qui transportait son appareil dans un sac en papier afin qu'on ne le prenne pas pour un touriste », peut-on lire dans *Le Cinéma de Stanley Kubrick*, de Norman Kagan.

## SAC TROUÉ

Kubrick, qui a troué le sac pour prendre des photos sans se faire voir, affectionne les clichés de paparazzi et les images granuleuses au 35 mm. Il a pour modèle le grand photographe new-yorkais Weegee, qui a tenu la chronique des faits divers sanglants à partir des années 30, et qu'il embauchera comme photographe de plateau pour *Docteur Folamour* (1964). Kubrick surprend alors des personnalités angoissées dans une série de portraits qu'il a pris dans l'antichambre d'un dentiste, puis dans le métro, lieu « d'oubli et de rencontres », qui font penser à ceux de Walker Evans (1941).

Kubrick affectionne aussi la mise en scène. C'est clair dans ses portraits – George Grosz, Montgomery Clift – et dans l'image qui lui ouvre les portes de *Look*. L'histoire est racontée par John Baxter dans *Stanley Kubrick* (Seuil, 1999). En 1945, lors de la mort de Franklin Roosevelt, Kubrick prend une photo d'un vendeur de journaux sur fond d'affichettes annonçant la nouvelle. Kubrick déborda d'énergie pour que son modèle adopte une mine appropriée. Il apporte le cliché à *Look* et en obtient 25 dollars. Commence une carrière remarquée – outre le fait qu'il porte un pantalon orange et une chemise à carreaux rouge et bleue – au

**Ci-contre :** « Une journée dans la vie du champion Walter Cartier » (janvier 1949). Le boxeur est assis à côté de son manager, Bobby Gleason. Cette « photo-story » servira de travail préparatoire au premier film de Stanley Kubrick, le documentaire « Day of the Fight » (1951). **Ci-dessous :** « Dans la salle d'attente du dentiste » (octobre 1946), série de portraits pris avec un appareil caché. Le futur cinéaste est alors âgé de dix-huit ans.



PHOTOS ICCARUS



point qu'il est qualifié de « vétéran de la photographie » par *Look*, alors qu'il n'a que dix-neuf ans.

L'intérêt du livre est de montrer enfin la minutie avec laquelle Kubrick construit des photo-stories : raconter une histoire en images. Rarement un photographe n'aura autant allié photographie et narration : un ancien marin avec son enfant, le premier jour d'école, des enfants au baseball, la vie de campus à l'université de Michigan, le premier amour d'un adolescent, la jalousie dans le couple... La photo-

story la plus aboutie est le récit d'une journée dans la vie du boxeur Walter Cartier, depuis son réveil jusqu'au combat du soir (1949).

Ce mélange d'images de paparazzi, de mise en scène et de narration, donne un photographe étrange, ambigu, qui capte plus des acteurs jouant leur vie que des hommes qui la montrent. On est déjà au cinéma devant ces personnalités dont on se demande à chaque instant ce qu'ils ont dans la tête.

Reste une passion pour la photo et un goût du cadre et de la lumière qui contribueront à former un cinéaste virtuose. « Même si mes deux premiers films étaient mauvais, ils étaient bien photographiés et ils avaient quelque chose de brillant qui impressionnait les gens », déclare-t-il au magazine *Eye*, en 1968.

En 1958, préparant le tournage de *La Vengeance aux deux visages* avec Marlon Brando, Kubrick proposa d'engager Cartier-Bresson pour réaliser des photos de plateau : « La crème de la crème :

Brando par Cartier-Bresson. On ne peut pas rêver mieux. » Ce ne fut qu'un rêve, Brando préférant tourner le film lui-même...

Michel Guerrin

★ Exposition à la Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Montparnasse ou Saint-Placide. Jusqu'au 30 octobre. « Stanley Kubrick, Still Moving Pictures, 1945-1950 », de Rainer Crone et Petrus Graf Schaesberg, éd. Fnac/Iccarus, 232 p., 237,50 F.

## LAISSEZ-VOUS EMPORTER PAR LES PRIX (TBM).

### LES TBM

DU 13 AU 23 OCTOBRE

NOCTURNE JEUDI 14 JUSQU'À 22 H

OUVERT DIMANCHE 17 DE 10 H À 19 H

■ L E  
B O N  
M A R  
C H É

RIVE GAUCHE

MÉTRO SEVRES-BABYLONE













MERCREDI 13 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Etre noir aux Etats-Unis. Forum Planète
- 23.00 Enfants obèses, attention danger. Forum Planète

MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Avec José Garcia, Les Innocents, Nicole Vilioteau, Britney Spears, Roland Petit. Canal +
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [2/4]. Arte
- 20.50 Ushuaïa nature. Les cavaliers du vent, Argentine et Pérou. Invités : Anne Gély ; Michel Terrasse ; Luis Jacome. TF 1
- 20.55 Des racines et des ailes. Japon : au pays du «papy boom». Le retour des sangs bleus. Sénégal : combat contre les mutilations des femmes. France 3
- 21.05 Au nom de la loi. Spécial 20<sup>e</sup> anniversaire [2/2]. TV 5
- 22.45 Ça se discute. La pudeur est-elle en voie de disparition ? France 2
- 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [3/5] : Les années Sartre. France 3
- 0.20 De quel droit ? Comment se faire dédommager ? M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.30 Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. Planète
- 20.45 Les Origines de la guerre. [6/8]. Japon. Histoire

- 20.50 Les Iles du Nouveau Monde. [1/3]. Les poussières d'Iles. Odyssee
- 21.25 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [11/13]. Planète
- 21.45 Les Congés payés. Histoire
- 21.45 L'Europe des pèlerinages. [7/11]. Fatima. Odyssee
- 21.55 Musica. Peter Eötvös. Arte
- 22.15 « Voodoo Chile », la musique Jimi Hendrix. Planète
- 22.15 Les Hommes des glaces. Odyssee
- 22.45 Une histoire de la médecine. [5/8]. Histoire
- 23.15 Profil. James Ellroy confidentiel. Arte
- 23.50 Adieu RDA et vive les saucisses ! Planète
- 0.20 La Lucarne. Exode sur le Danube. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Rugby à XIII. Challenge international. France - Angleterre. Pathé Sport
- 20.00 Football. D 1. Montpellier - St-Etienne. Superfoot
- 20.30 Volley-ball. Pro A. Paris - Poitiers. Eurosport

DANSE

- 21.00 La Dame aux Camélias. Chorégraphie de John Neumeier. Musique de Chopin. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg. Muzzik
- 22.45 Carmen. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Schiedrin. Par le ballet Cullberg. Mezzo

MUSIQUE

- 21.55 Motown Live. Avec Chaka Khan ; Kelly Price ; Karen Clark-Shead ; Céline Dion. Paris Première
- 23.35 André Ceccarelli, West Side Story. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.50 Princesse Daisy. Waris Hussein [1/2]. Téva
- 20.55 Un cadeau, la vie ! Jacob Berger. France 2
- 22.40 Adrenaline. Dominique Othenin-Girard. O. M 6

SÉRIES

- 20.10 Une nounou d'enfer. Graine de vedette. M 6
- 20.50 Homicide. Des yeux de poupée. Série Club
- 20.55 Ally McBeal. La licorne. La vie rêvée. M 6
- 21.05 Star Trek, Voyager. Le nuage. Canal Jimmy
- 21.40 Ultime recours. Eden. Série Club
- 22.00 Star Trek, Deep Space Nine. L'orphelin. Canal Jimmy
- 22.30 Oz. Routine carcérale. Série Club
- 22.35 Colombo. Portrait d'un assassin. TF 1
- 22.50 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). Canal Jimmy
- 0.45 Les Soprano. Pax Soprana (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 20.40 L'Anglais qui gravit une colline... Christopher Monger (GB, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
- 21.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal... Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, 150 min) O. Canal +
- 21.00 Embrasse-moi, je te quitte... Robert Mulligan (Etats-Unis, 1982, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 21.45 Dans la ligne de mire... Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1993, 125 min) O. TSR
- 22.30 La Maison des étrangers... Joseph L. Mankiewicz (EU, 1949, N., 100 min) O. Ciné Classics
- 22.35 Invasion Los Angeles... John Carpenter (Etats-Unis, 1988, v.o., 95 min) O. 13<sup>ème</sup> Rue
- 22.40 The Missouri Breaks... Arthur Penn (Etats-Unis, 1976, 125 min) O. Cinéfaz



22.45 Les Vestiges du jour... James Ivory. Avec Anthony Hopkins, Emma Thompson (Etats-Unis, 1993, v.o., 130 min) O. Cinéstar 2

- 22.45 Les Affranchis... Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 145 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.50 Le Million... René Clair (France, 1931, N., 80 min) O. Cinétoile
- 23.05 Antonia et ses filles... Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.15 De l'amour à la folie... Antonia Bird (Etats-Unis, 1995, 95 min) O. Cinéstar 1
- 0.10 Tueur à gages... Frank Tuttle (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 0.10 Traitement de choc... Alain Jessua (France, 1972, 83 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire. 19.57 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.48 5 millions pour l'An 2000. 20.50 Ushuaïa nature. Les cavaliers du vent, Argentine et Pérou. 22.35 Colombo. Portrait d'un assassin O. 0.15 Formule foot. 0.50 Minuit sport.

FRANCE 2

- 18.10 Une fille à scandales O.
- 18.40 Friends O.
- 19.05 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui. 19.55 Un gars, une fille. O. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Un cadeau, la vie ! Téléfilm. Jacob Berger. O.
- 22.45 Ça se discute. La pudeur est-elle en voie de disparition ? 0.45 100 ans de sport. 0.50 Journal, Météo. 1.15 Des mots de minuit. Manière de voir. Eteignez vos portables !

FRANCE 3

- 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 Des racines et des ailes. 22.55 Météo, Soir 3. 23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Le Siècle des intellectuels [3/5]. 0.25 La Case de l'Oncle Doc. La Revanche des exilés.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.20 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Minuit dans le jardin du bien et du mal... Clint Eastwood. O. 23.30 Jour de foot. 0.15 Conte d'automne... Eric Rohmer. O.

TELEVISION

SÉRIE CLUB

19.00 Clair de lune  
Créée en 1985 par Glenn Gordon Caron, cette série novatrice et atypique décrit les rapports amoureux d'un ancien top-modèle (Cybill Shepherd), à la tête d'une agence de détectives, et d'un séduisant privé extraverti (Bruce Willis, un acteur alors inconnu). Sur fond d'histoires souvent loufoques, on retrouvera volontiers ces deux personnages au caractère bien trempé, du lundi au vendredi.

FRANCE 3

23.25 Les Années Sartre [3/5]  
Du faible nombre d'esprits vraiment résistants jusqu'au dessilement des compagnons de route du PCF, ce chapitre du « Siècle des intellectuels » décrit les lâchetés, le courage de ces femmes et de ces hommes engagés dans le tourbillon de la guerre mondiale. L'intellectuel s'affuble du vocabulaire « de gauche » dès 1947. Un épisode peut-être trop riche, mais passionnant, y compris dans ses oublis.

ARTE

0.20 Exode sur le Danube  
Peter Forgacs, cinéaste hongrois, réalise un travail remarquable avec des films d'amateurs et des photos qu'il collecte depuis 1983. Artiste, sociologue, il travaille sur ces images comme sur une matière première. La musique est le pilier de cet ouvrage qui raconte la montée du nazisme à travers une mémoire de la vie intime (fêtes, mariages, naissances). Exode sur le Danube est un travail bouleversant.

JEUDI 14 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.05 Nucléaire, réactions en chaîne. Forum Planète
- 22.00 Déchets, de l'environnement au civisme. Forum Planète
- 23.00 Débat. Le triomphe de l'argent. Arte
- 23.00 Monastères, à l'ombre de Dieu. Forum Planète

MAGAZINES

- 10.40 Arrêt sur images. Invité : Michel Drucker. La Cinquième
- 13.05 Au nom de la loi. Spécial 20<sup>e</sup> anniversaire [2/2]. TV 5
- 14.35 La Cinquième rencontre... Santé, sciences : Maladies et sociétés. Invité : Tobie Nathan. La Cinquième
- 17.10 Les Lumières du music-hall. Pierre Vassiliu. Paris Première
- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Franck Dubosc ; Dominique Farrugia ; Shania Twain ; Texas ; Patrice Martin. Canal +
- 20.05 Temps présent. Jamais sans ma femme. Du sang sur la croix. TSR
- 20.55 Envoyé spécial. Les dérivés d'une association française ; Aviation : le coût du risque. Pièces automobiles : contrefaçon, l'exception française. P.-S. : Les cantines scolaires. France 2
- 21.05 Comment ça va ? Les troubles sexuels féminins. Un laboratoire de haute sécurité. Des implants pour échapper à la surdité. Comment ça marche ? TV 5
- 22.20 Matière grise. L'homme du mois : Xavier Seron. Le dossier du mois : Monuments sous ordonnance. La techno du mois : Systèmes anticollision. Aïlées et autrement : La vie et la mort des cellules cérébrales. L'image du mois : Combat de robots. Défense de thèse. Médiathèque. RTBF 1
- 22.30 Faxculture. Cuba, entre nostalgie et passion. TSR
- 23.25 Le Club. Jean-Jacques Beineix. Ciné Classics
- 0.15 Prise directe. En direct de Strasbourg. 35 heures : pour ou contre ? France 3
- 0.30 Vol de nuit. Invités : Claire Legendre ; Anna Gavalda. TF 1
- 1.25 Saga-Cités, Spécial Festival international de la ville. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Fin de l'apartheid, cinq ans après. Planète

- 17.40 L'Age d'or de la RKO. [5/6]. Films noirs et macarthysme. Ciné Classics
- 18.00 Peter Eötvös. La septième porte. Muzzik
- 18.05 Le Front de l'Est. [1/4]. Planète
- 18.05 L'Actors Studio. Lauren Bacall. Paris Première
- 19.30 Les Hommes des glaces. Le front des glaces. Odyssee
- 20.05 Flamants roses de Camargue. Recherche et conservation. Planète
- 20.15 360°, le reportage GEO. A la recherche du bonheur. [4/4]. L'île des bienheureux : l'Islande. Arte
- 20.30 Jérusalem, le syndrome Borderline. Planète
- 20.40 Thema. Le triomphe de l'argent. Arte
- 20.40 Going Wild. Le jardin de la pieuvre. Odyssee
- 20.45 Vladimir Horowitz, réminiscences. Mezzo
- 21.00 Chopin vu par... Byron Janis. Muzzik
- 21.05 Les Grands Criminels. Monsieur Bill. Odyssee
- 22.00 Les Secrets de la guerre secrète. Le Reich : la guerre des services. Odyssee
- 22.35 Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. Planète
- 22.45 Télé notre histoire. Pierre Badel. Histoire
- 23.30 Vietnam, 10 000 jours de guerre. [11/13]. Un processus de paix laborieux. Planète
- 23.45 Mémoires de France. [5/12]. Mémoires de Berry-Sologne (1919-1960). Histoire
- 23.45 Les Iles du Nouveau Monde. [1/3]. Les poussières d'Iles. Odyssee
- 0.15 N.U. Histoire
- 0.20 « Voodoo Chile », la musique Jimi Hendrix. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 13.55 Rugby. Coupe du monde 1999. Nouvelle-Zélande - Italie. Canal +
- 14.00 Tennis. Tournoi messieurs de Vienne. Eurosport
- 20.00 Football. Championnat de D 2 : Châteauroux - Toulouse. Eurosport
- 20.25 Rugby. Coupe du monde 1999. Canada - Namibie. Canal + vert
- 20.30 Basket-ball. Euroleague féminine : Bourges - Côme (Ita). Pathé Sport

DANSE

- 18.30 Roméo et Juliette. Chorégraphie d'Angelin Preljocaj. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet Preljocaj. Décors d'Enki Bilal. Mezzo

MUSIQUE

- 20.00 Prokofiev. Suite Scythe opus 20. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Mezzo
- 20.30 Les Trois Sœurs. Opéra de Eötvös. Mise en scène d'Ushio Amagatsu. Par l'Orchestre de l'opéra de Lyon, dir. Peter Eötvös et Kent Nagano. Muzzik
- 21.40 Mahler. Des Knaben Wunderhorn. Avec Lucia Popp, soprano ; Walton Goenroos, baryton. Par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein. Mezzo
- 22.00 Yo-Yo Ma & Anton Kuerti jouent Chopin. Muzzik
- 22.45 La Petite Renardé rusée. Mise en scène de Nicholas Hytner. Châtelet, juin 1995. Par l'Orchestre de Paris et le Choeur du Châtelet, dir. Sir Charles Mackerras. Mezzo
- 23.00 Chick Corea & Friedrich Gulda. Munich, juin 1982. Muzzik
- 0.00 Pelléas et Mélisande. Mise en scène de Peter Stein. Par l'Orchestre et les chœurs du Welsh National Opera, dir. Pierre Boulez. Muzzik
- 0.10 Le Tricorne de Manuel de Falla. Par l'Orchestre radiophonique de Stuttgart, dir. García Navarro. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 20.30 J'ai deux amours. Caroline Huppert. Festival
- 22.10 Une gare en or massif. Caroline Huppert. Festival
- 22.40 Mortelle rencontre. Christian I. Nyby II. O. RTL 9
- 22.50 Croisière à haut risque. Brian Trenchard-Smith. O. TF 1
- 23.15 Princesse Daisy. Waris Hussein [1/2]. Téva
- 23.40 Charlotte, dite Charlie. Caroline Huppert. O. Festival

SÉRIES

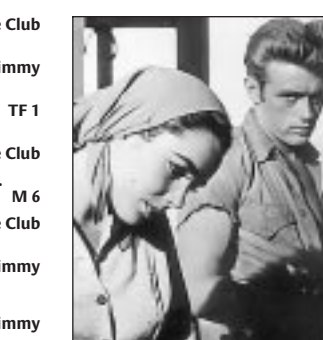
- 19.30 Clair de lune. Instinct de meurtre. Série Club
- 20.00 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). Canal Jimmy
- 20.50 Les Cordier, juge et flic. L'Honneur d'un homme. TF 1
- 20.50 Buffy contre les vampires. Le fiancé. Série Club
- 20.55 X-Files, aux frontières du réel. [1 et 2/2]. Toute la vérité. O. M 6
- 23.45 Working. Sam I Am (v.o.). Série Club
- 1.10 That 70's Show. La fête (v.o.). Canal Jimmy
- 1.35 New York Police Blues. Dans l'attente d'un cœur (v.o.). Canal Jimmy

FILMS



12.20 Los Olvidados... Luis Bunuel. Avec Estela Inda, Miguel Indan (Mexique, 1950, N, 80 min) O. Cinétoile

- 16.40 Les Hauts de Hurlevent... Luis Bunuel (Mexique, 1953, N., v.o., 90 min) O. Cinétoile
- 17.00 True Romance... Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) O. Cinéfaz
- 18.10 Traitement de choc... Alain Jessua (France, 1972, 85 min) O. Cinétoile
- 18.20 Conte d'automne... Eric Rohmer (France, 1998, 105 min) O. Canal + Vert
- 18.40 L'Anglais qui gravit une colline... Christopher Monger (GB, 1994, 95 min) O. Cinéstar 1
- 19.35 Le Tambour de ces dames... Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min) O. Cinétoile
- 20.35 Pulp Fiction... Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, 155 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Eléna et les hommes... Jean Renoir (France, 1956, 120 min) O. Histoire
- 20.50 Torch Song Trilogy... Paul Bogart (Etats-Unis, 1988, v.o., 115 min) O. Téva



21.00 Géant... George Stevens. Avec James Dean, Elizabeth Taylor (Etats-Unis, 1956, v.o., 190 min) O. Paris Première

- 21.05 Miracle à l'italienne... Nino Manfredi (Italie, 1971, 120 min) O. Canal Jimmy
- 21.10 Salt Artiste... Yves Robert (France, 1973, 95 min) O. Cinétoile
- 21.55 Shining... Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 Les Aventures d'Arsène Lupin... Jacques Becker (France - Italie, 1956, 100 min) O. Cinétoile
- 22.55 Les mains qui tuent... Robert Siodmak (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 85 min) O. 13<sup>ème</sup> Rue
- 23.05 Aux cœurs des ténébres... Elnor Coppola, Fax Bahr et George Hickenlooper (EU, 1991, v.o., 95 min) O. Canal Jimmy

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 15.40 Sydney Police O.
- 16.40 Sunset Beach O.
- 17.35 Melrose Place O.
- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 L'Air d'en rire. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Cordier, juge et flic. L'Honneur d'un homme O.
- 22.50 Made in America. Croisière à haut risque. L'exception française. P.-S. : Les cantines scolaires. 0.30 Vol de nuit. 1.30 Mode in France. [5/8].

FRANCE 2

- 15.55 Tiercé. 16.10 Gymnastique artistique. 17.10 Des chiffres et des lettres. 17.40 Un livre, des livres. 17.45 Cap des Pins O. 18.20 Hartley, cœurs à vif O. 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.15 Qui est qui. 19.50 Un gars, une fille O. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Envoyé spécial. Aviation : le coût du risque. Pièces automobiles : contrefaçon, l'exception française. P.-S. : Les cantines scolaires. 23.00 Expression directe. PS. 23.10 Comme au cinéma. Les grandes séductrices. 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.45 Le Triangle noir. Téléfilm. Jerry London [1/2]. O.
- 16.20 Les Zinzins de l'espace. 16.35 Les Minikeums. 17.40 Le Kadox. 18.13 Comment ça va aujourd'hui ? 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa si la. 20.35 Tout le sport. 20.55 La Tour infernale. Film. John Guillemin. O.
- 23.40 Météo, Soir 3. 0.15 Prise directe. En direct.

CANAL +

- 13.55 Rugby. Poule B : Nouvelle - Zélande - Italie. 15.55 Poule D : Pays de Galles - Samoa. 17.50 et 20.30 Le Journal du cinéma. ► En clair jusqu'à 20.40
- 18.20 Nulle part ailleurs. 20.40 Le Poulpe... Film. Guillaume Nicloux. O.
- 22.15 Mortal Combat, Destruction finale. Film. John R. Leonetti. O.
- 23.50 Sous pression... Film. Craig R. Baxley (v.o.). O.
- 1.15 Ça ne se refuse pas. Film. Eric Worth. O.

FRANCE-CULTURE

- 19.07 A côté de la plaque. 20.00 Joseph Haydn, un héritage. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Claus-Peter Flor : Œuvres de Haydn, Martin. 22.30 Jazz, suivez le thème. Nature Boy. 23.00 Le Conversatoire. 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Trio n° 28 Hob XV 16, de Haydn, Patrick Cohen, piano, Konrad Hünteler, flûte, Christophe Coin, violoncelle. 20.40 Robert Schumann. Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Dietrich, etc. 22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Bach, Zelenka, Vivaldi, Heinrichen.

ARTE

- 19.00 Connaissance [2/6]. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. A la recherche du bonheur. [3/4]. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Foi du siècle [2/4]. 21.45 Les Cent Photos du siècle. Le bain de Mao, Sije Qian (1966). 21.55 Musica. Peter Eötvös. La septième porte. 22.45 Belcanto, les grands ténors. Lauritz Melchior. 23.15 Profil. James Ellroy confidentiel. 0.20 La Lucarne. Exode sur le Danube. 1.20 Pepe Carvalho. La Solitude du manager O.

M 6

- 18.00 Moesha O.
- 18.25 Le Flic de Shanghai O.
- 19.20 Unisexe. 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nounou d'enfer O. 20.40 Décrochages info, Avant 1<sup>er</sup>. 20.55 Ally McBeal. La licorne. O. La vie rêvée. O.
- 22.40 Adrenaline. Téléfilm. D. Othenin-Girard. O.
- 0.20 De quel droit ? Comment se faire dédommager ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.20 Expresso, Poésie sur parole. 21.30 Multidiffusion. 22.10 Carnet de notes [3/3]. 22.30 Surpris par la Nuit. 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.45 Concert de musiques traditionnelles. Ravel au Pays basque. Mélodies de Ravel, Camille Maurane, baryton. 22.30 Jazz, suivez le thème. 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvre de Respighi, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Van-Pascal Tortelier. 20.40 George Sand et l'Opéra. Œuvres de Mozart, Weber, Rossini, Halévy, Auber, Meyerbeer.

TELEVISION

M 6

20.55 X-Files, aux frontières du réel  
Réalisés respectivement par Kim Manners et Rob Bowman sur des scénarios de Chris Carter et Frank Spotnitz, *Two Fathers* et *One Son* (exploités en France sous un titre un peu racoleur : *Toute la vérité*) sont deux épisodes qui forment la clef de voûte de la série X-Files. En effet, liens héréditaires, conspirations terribles et extraterrestres sont mises à nu au beau milieu de

la sixième saison. La « vérité » nous est jetée en pâture dans un fracas de règlements de comptes au centre duquel les deux agents spéciaux du FBI, Fox Mulder et Dana Scully, apparaissent parfaitement impuissants. La colonisation de la planète est en route et les chances qu'a l'humanité d'échapper à l'apocalypse sont infimes. A mi-chemin entre science-fiction et épouvante, cette réalisation, accompagnée d'une magnifique bande-son, transfigure la rumeur « roswellienne » en une véritable construction mythologique.

ARTE

0.15 Le Trésor  
Le premier film de Pabst, tourné en 1922, muet et en noir et blanc comme il se doit, est adapté d'un roman populaire de Bartsch. Audelà de l'intrigue - exacerber l'amoureuse autour d'une jeune femme et d'un trésor, caché dans les fondations d'une fonderie -, *Le Trésor* est un des joyaux du cinéma expressionniste. L'œuvre a été restaurée, et la musique originale réinsérée. Un inédit à redécouvrir.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA  
O Tous publics  
O Accord parental souhaitable  
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans  
O Public adulte  
Interdit aux moins de 16 ans  
O Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films  
■ On peut voir  
■ A ne pas manquer  
■■■ Chef-d'œuvre ou classique  
Les symboles spéciaux de Canal +  
DD Dernière diffusion  
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants







S T Y L E S

Le Monde

# VOYAGES

## l'hiver canadien

### la chaleur du froid

**m**on pays, c'est l'hiver ! Gilles Vigneault l'a chanté. Le Canada le vit, et Québec en particulier, qui, chaque année, s'offre un éredon de neige de 342 centimètres en moyenne ! De quoi se proclamer « capitale de l'hiver » et, au bord du Saint-Laurent gelé, convier le monde entier au plus chaleureux des carnivals nordiques. Car si, des Laurentides aux Rocheuses, des Grands Lacs à la baie d'Hudson et

au Yukon, l'hiver *frette en maudit* (très, très froid), sonne l'heure des mitaines (moufles) et des tuques (bonnets), des charrues (chasse-neige) et du pelletage, de la poudrière (nuage de flocons) et de la slush (neige fondue), c'est aussi la magie des arbres figés par le givre, du bois qui crépite dans la cheminée et des grelots qui tintent dans le silence. Une saison romantique, épique et ludique. Un vrai rêve d'enfant peuplé de Hurons, de coureurs des bois, de trappeurs, de

raquettes, de traîneaux à chiens, d'ours polaires et de blanchons (bébés phoques). Un hiver « pure laine », paradis des sportifs mais aussi des gourmands qui attendent que la sève remonte dans les érables pour, en mars, déguster sirop onctueux, tire savoureuse et fèves au lard. Avec le temps des sucres s'achèvera ce long (trop long ?) hiver qu'au fil des ans les Canadiens ont appris à apprivoiser et à aimer.

Patrick Francès

PAT MORROW/FIRST LIGHT/STOCK IMAGE



# LA GLOIRE

Pendant que les frileux s'exilent en Floride, d'autres chantent les joies de l'hiver pour qui sait patiner, skier ou, tout simplement, marcher dans l'air vif, sur la neige bleue

**D**ans *L'Air libre*, le nouvelliste québécois Jean-Paul Beaumier imagine que le cycle des saisons s'est enrayé. « *Et s'il n'y avait pas de feuilles aux arbres cette année ?* » Cela tient probablement de la hantise chez la majorité de ses concitoyens, qui ont fait du commentaire sur la température (en général) et l'hiver (en particulier) une manière de salutation. En mars, que dire d'autre au chauffeur d'autobus, au passager contre le flanc duquel l'on rebondit dans le roulis et le tangage des arrêts et des départs sur la glace bleue, que dire d'autre au premier collègue croisé dans un corridor qu'un frissonnant « *Fait froid...* », « *Si ça peut-tu finir...* » ou quelque formule qui met en doute la sagacité de Jacques Cartier (en général), découvreur du Canada, et de Samuel de Champlain (en particulier), fondateur de la ville. Car l'hiver à Québec, ma foi...

L'hiver, la neige, le froid y sont davantage qu'une vue de l'esprit ou une image d'Épinal : une réalité avec laquelle il faut composer, et plus longtemps qu'ailleurs. En raison de sa position à la confluence des masses d'air arctique et des exhalaisons atlantiques (le Saint-Laurent y connaît en mars des marées de plus de 6 mètres), Québec est en effet la capitale qui reçoit le plus de neige au monde.

Chaque maison possède son repère, sa mesure d'évaluation du froid (appelé *frette* dans ses moments superlatifs) : ici, on surveille l'apparition de la glace, à l'intérieur, au bas de la vitre de la troisième fenêtre ; là, on calcule la résistance de la porte gelée qui donne sur l'arrière ; là encore, on écoute « *ce que dit le vent d'ouest* ». La radio en rajoute à l'envi : on y annonce un record de froidure, on y glose sur le « facteur éolien » en extrayant savamment la racine carrée du vent combiné au froid et à l'humidité, on y tient le compte quotidien des dépannages. Mon pays, c'est l'hiver, et l'hiver est un championnat. C'est ainsi que chaque hiver est invariablement le pire que l'on ait eu à traverser – ce qui est redoutablement vrai. Ainsi envisageons-nous souvent la moitié de l'année comme un dur moment à passer, les pieds dans la



BENOIT AQUIN

*sloche* (mélange de neige fondue, de sable et de sel) et les oreilles à l'air à la recherche sans doute de quelque écho venu du Labrador. La résistance s'organise.

Mais, pendant que les frileux s'exilent en Floride, d'autres chantent les joies de l'hiver pour qui sait patiner devant le palais Montcalm ou sur la rivière Saint-Charles, skier dans l'une des nombreuses et réputées stations de la région, marcher dans l'air vif. Tout bonnement marcher. Sur la côte de Beauport (en aval de Québec), on renoue avec la tradition du pont de glace, si bien qu'il est possible de gagner l'île d'Orléans, depuis le village de L'Ange-Gardien, en marchant sur le fleuve ou en se faisant

barouetter par un attelage charmant entre les masses tectoniques que les marées ont soulevées.

**D'un point de vue méditerranéen, le Nord est un monde peuplé de barbares, luttant sans arrêt contre une nature implacable**

Dieu qu'il y fait froid ! Dieu qu'il y fait bon ! L'air y est si

fort, si vif, qu'il tinte, petits cubes translucides battant le poitrail des chevaux. N'eussé-je été père que j'aurais pu, comme tant d'autres, jouer les forçats de goulag, affronter l'hiver plutôt que de m'y glisser, n'attendre de salut que du printemps – si timide à Québec, oh ! si timide ! – alors que l'hiver en lui porte son propre salut – le nôtre.

Mais des enfants m'ont été donnés, et le plaisir qu'ils savent en tirer à satiété : patiner, glisser, récrire *Tintin au Tibet* (« *Papa, tu serais le yéti* »), gravir les bancs de neige, creuser des grottes secrètes, monter sur la toiture de l'appentis.

Le géographe Louis-Edmond Hamelin constatait que « *l'intérêt limité que les Canadiens*

*semblent manifester à l'endroit de leur Nord n'est pas contradictoire avec le fait d'une importante charge mentale dans le contenu même du Nord* ». Que signifie donc le Nord ? Comment expliquer que par dizaines de milliers les Français viennent maintenant passer leurs vacances dans la neige, le frasil (pellicule de glace) et la sloche, alors que nous ne pensons qu'à déguerpier ou à nous encabaner devant un téléroman ?

Si, au dire de Bachelard, le froid « *est un des plus grands interdits de l'imagination humaine* », ne serait-il pas susceptible de générer une *mythologie immédiate* ? La culture québécoise résulte de l'implantation d'une langue européenne dans le terreau américain. D'un point de vue médi-

terrane, consubstantiel au français, le Nord est un monde peuplé de barbares, vêtus de peaux, luttant sans arrêt contre une nature implacable, ce qui teinte notamment l'image que l'on a généralement des Russes. Ah ! la splendide réponse des Gontcharov, Tchekhov ou Nabokov ! Quand, dans le même terreau culturel, on considère l'Est comme le point d'origine du savoir, le Sud comme le lieu de la civilisation et l'Ouest comme la Terre promise (*Go west, young man*), le Nord n'a pas grand-chose à offrir.

Pas grand-chose : la pureté. Les mythes hyperboréens de Kenneth White – nous livrerons bataille aux mythes platoniciens avec des armes forgées dans la glace !

## les indispensables

### POIDS PLUME

A poser sur ses épaules dès que l'air devient frais ou pour simplement se donner, le soir, une touche d'élégance discrète : les châles en cachemire brodés d'arabesques de soie argentée ou semés de motifs floraux, les pashminas (chauds et légers comme une plume) ou encore les écharpes déclinées en plus d'une trentaine de couleurs de Rosenda Arcioni Meer. Etoiles en pashmina, teintures végétales, faites à la main à Srinagar (à partir de 1 000 F, 152 €, les unis). Le Cachemirien, 12, rue de l'Echaudée, 75006 Paris. Tél. : 01-43-29-93-82.



## montréal chaleureuse, sportive et débridée

**R**etour de Montréal. Avec, émergeant d'un décor de vent, de froid et de la neige boueuse sous un ciel bas et lourd, le souvenir d'un savoureux petit pain azyme, rond comme un pneu, à la mie très compacte, recouvert de graines de pavot et garni de divers ingrédients. Un *bagel* – c'est ainsi qu'on le nomme – d'anthologie dégusté au Saint-Viateur Café, au cœur du plateau Mont-Royal, un quartier qui raconte un Montréal vivant et bucolique avec de superbes maisons victoriennes dont les escaliers extérieurs se révèlent redoutables en hiver. En cette saison, le bonheur n'est pas dans le pré mais dans le parc Lafontaine, un lieu romantissimo, idéal pour les amoureux des bancs publics et des promenades en patins, main dans la main. L'auberge du même nom complète la carte postale. Y réserver la chambre 21.

Les patineurs se retrouvent aussi sur le Vieux-Port, enfin réhabilité. Quant aux adeptes du ski, de la luge ou de la raquette, ils ont rendez-vous au parc du Mont-Royal, étonnante station de sport d'hiver en pleine ville. La nature y porte encore les stigmates des pluies verglaçantes de l'an dernier. De nombreux arbres blessés, certains massacrés. Triste épreuve dans laquelle chaque Montréalais a perdu un peu de lui-même. L'hiver, le froid lave la tête et la gentillesse des habitants réchauffe le cœur. Montréal, ville insouciance au parler vrai avec une vraie joie de vivre sans la rage d'exister. A moitié francophone, elle est, avec tous ses sourires affichés aux coins des rues, un malicieux pied de nez à l'arrogance et à la morgue qui, trop souvent, occupent le pavé parisien.

Quand le froid pique un peu trop fort, on peut se réfugier dans la

tentaculaire ville souterraine où tout a été conçu pour vous ôter l'envie d'en sortir. Une ville dans la ville avec son microclimat, sans bruit, sans pollution, sans danger, sans clochards. Une ville sans odeur, aseptisée façon Singapour. Au risque de manquer d'air. On peut lui préférer les bars, cafés et restaurants qui pullulent dans la vraie ville, là où manger est, avec le « magasinage », un des passe-temps favoris des Montréalais, qui, sur ce point, partagent la formule de Salvador Dalí : « *La mâchoire est notre meilleur instrument de connaissance philosophique.* » Gourmande, Montréal est aussi une nuituse débridée. A peine couronnées, les boîtes sont déboulochées et les DJ transférés comme des vedettes de football. Dans cette ville volage, le noctambule se doit d'être toujours aux aguets, à l'écoute des derniers tuyaux. Parmi les valeurs sûres, le Jello Bar (un

mélange de meubles et de bibelots des années 60 et 70) et les explosives « Foutounes électriques », un bar farfelu où, dans un décor de graffiti et de sculptures étranges, se côtoient punks et étudiants. Autre attraction de la nuit montréalaise, des cabarets de « danseuses nues » tout droit sortis du film d'Atom Egoyan, *Exotica*. « *Chez Parée* », par exemple, au décor rose bonbon et au casting éclectique. D'impeccables mécaniques à fabriquer de la frustration. Ceux à qui les errances nocturnes auront creusé l'appétit se précipiteront chez Ben's ou chez Schwartz's pour s'y régaler de *smoked meat* (viande fumée). Au bout de la nuit, des reflets de neige sale dans laquelle pataugent les Montréalais et, soudain, la nostalgie d'une ville inconnue que l'on brûle de connaître : Montréal sous les feux de l'été.

Jacques Tiano





**AMBIVALENCE**

Si l'hiver canadien embellit les rues et les parcs des villes, il peut aussi, comme l'an dernier à Montréal, mutiler une nature qui porte encore les stigmates (page de gauche) des pluies verglaçantes qui paralysèrent la « Belle Province ».

BENOIT AQUIN

Le silence du peintre Jean-Paul Lemieux. Une appréhension de la mort. La *froide merveille de vivre* du poète Pierre Morency. L'immensité (ce pays n'est-il jamais aussi grand que pendant l'hiver?). La muraille d'ouate des jours secs de janvier qui monte du chenal jusqu'au ciel.

**Il y a peu de bonheurs comparables à celui de pouvoir, de toutes ses fibres, dire « ici »**

Des fantômes liés à la langue collée sur la balustrade de fer forgé d'une galerie de Limoilou. Fantômes de glaciation ancienne – si récente ici que l'on se prend à imaginer un autre calendrier, géologique. A l'aube, je marche parfois dans l'instant même de la création du monde. Peu à peu des portes baillent et les humains me rejoignent. Nous ouvrons les yeux sur la neige bleue, sur la lumière impériale, sur le ciel arrondi. Nous pensons simplement « ici » et nous entendons le bruit que font trois petites lettres chutant dans la neige. Il y a peu de bonheurs comparables à celui de pouvoir, de toutes ses fibres, dire « ici ». Par le froid, je connais le temps autrement. L'hiver revient, inexorablement. Après trois mois, l'envie furieuse me prend de le chasser. Après deux heures me prend l'envie de rentrer là où il fait

chaud. Chez moi. Une odeur de soupe, de lard. Et, plus tard, un porto le long de la fenêtre nord, toutes lumières éteintes. Veiller. Les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle, tels Louis Fréchette et Pamphile Lévesque, dessinaient des scènes de rassemblement autour du conteur, scènes ritualisées de gens s'approchant de celui qui a le don de parole, le feu sacré. L'intensité dramatique est garantie par le froid. Le Breton Louis Hémond, à qui allait revenir le lourd privilège d'écrire le roman québécois le plus lu, *Maria Chapdelaine* (1916), faisait de François Paradis la victime exemplaire de l'hiver en l'envoyant se perdre dans le blanc total. Il arrive un moment où « on ne peut pas plus parler de l'hiver que de la mort ». On lui répondra donc par des images de feu, images matricielles de four, de pâtisserie, brassées de bois pétillant dans l'âtre qui suscitent la langueur et rendent si doux le repli domestique quand la tempête se lève. L'idée que se fait le Canadien français de lui-même, à cette époque, établit la simplicité comme une vertu. L'hospitalité sera ainsi, simple : « Il fait frette, entre, mets-toi à l'aise, goûte-moi ce ragoût. Et une petite tarte au sucre que je tiens de maman. » La littérature aime charger les tables, à la faveur d'un Mardi gras ou d'un mariage. Comme elle énonce parallèlement la qualité intrinsèque de cet environnement qui fait l'homme vaillant. Cette année encore, la neige viendra pour la première fois. Mes enfants se lèveront alors plus tôt que d'habitude parce qu'ils auront senti que dehors de la grande visite nous arrivait. Ils avaleront une bouchée à toute vitesse pour jouer à laisser des traces de pas, marques de leur fragilité et de leur existence sur le vivant tissu blanc. Mes enfants

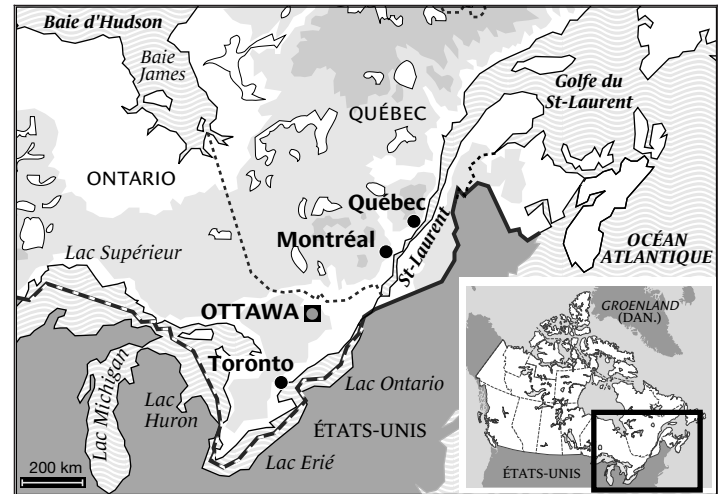
vieillissent, mais, ce matin-là, ils seront tout le contraire de la vieillesse, une joie, une clameur, une embrassade de la réalité pleine, qui pique les joues. « *Papa, as-tu hâte aux bonhommes de neige, aux fortins de neige et aux glissoires que nous construisons ?* » Je dis oui à l'hiver de Jouvence : je serai l'enfant de mes enfants.

Gilles Pellerin

■ **LECTURE**  
*Québec, Des écrivains dans la ville*, narration générale de Gilles Pellerin (coédition L'Instant même et Musée du Québec, 1995, 175 p., 240 F, 36,58 €), disponible à la Librairie du Québec, 30, rue Gay-Lussac, 75005 Paris, tél. : 01-43-54-49-02.



J.-F. LEBLANC/STOCK PHOTO



**Carnet de villes**

■ **REPÈRES.** Montréal est à une heure d'avion de Toronto et à 2 h 30 en voiture de Québec. Pour téléphoner de France, faire le 00-1 puis le numéro local.  
■ **ACCÈS.** Tous les spécialistes (voir p. 8) proposent des séjours à la carte. Citons, chez Jet Set (tél. : 01-53-67-13-00 et agences), un Québec en train (5 jours/4 nuits) avec Québec et Montréal : à partir de 4 365 F (665 €), de Paris. On peut aussi aller en train de Montréal à Toronto avec Via Rail (tél. : 01-44-77-88-01).  
■ **HOTELS.** A Québec, l'imposant Château Frontenac (tél. : 418-692-3861). Plus intimes, le Dominion 1912 (tél. : 418-692-2224) et Le Prieur (tél. : 418-692-3992). A Montréal, le Ritz Carlton (tél. : 514-842-4212), l'Intercontinental (tél. : 514-987-9900) et le Reine Elizabeth (tél. : 514-861-3511). Côté charme raffiné, Le Germain (tél. : 514-849-2050) et les auberges La Fontaine (tél. : 514-597-0166) et Pierre du Calvet (tél. : 514-282-1725). A Toronto, le Royal York (tél. : 416-368-2511), le Four Seasons (tél. : 416-964-0411) et l'original Skydome (tél. : 416-341-7100).  
■ **TABLES.** A Québec, Laurie Raphaël. A Montréal, le Toqué, les restaurants « branchés » de Saint-Laurent (Buona Notte, Café Méliès) et la Moulerie ; pour la *smoked meat*, Schwartz et Ben's ; pour les *bagel*, le Café Saint-Viateur. A Toronto, le Rivoli et le Bamboo (avec musique), l'Old Fish Market et le Senator.

■ **VOIR.** A Montréal, le Musée des beaux-arts, le biodôme, les 35 km de galeries souterraines, un match de hockey au centre Molson, la Fête des neiges (29 janvier /13 février), le Festival d'hiver (10 février /5 mars) et, jusqu'au 27 février, « L'œil de la métropole », une exposition de photos, au Centre d'histoire de Montréal. A Québec, la terrasse Dufferin, le Musée de la civilisation et le Vieux-Port d'où un bac permet d'admirer la ville du fleuve. Y aller pour Noël ou, du 28 janvier au 13 février, pour le carnaval (tél. : 418-626-3716) avec palais de glace, sculptures sur neige et course en canots sur le Saint-Laurent. A Toronto, les musées, la tour du Canadien National, un match de hockey au Skydome et les quartiers illustrant la diversité culturelle de la ville.  
■ **LIRE.** Les guides Ulysse sur Montréal, Québec et Toronto ainsi que les guides Autrement et Petit Futé sur Montréal. Egalement *Le Québec au fil du Saint-Laurent* (Chêne) et *Le Québécois pour mieux voyager* (Ulysse). Consulter aussi les guides (Hachette, Gallimard, Michelin, Lonely Planet, la Renaissance du livre, etc.) consacrés au Canada et à ses provinces.  
■ **S'INFORMER.** Sur le Québec, au numéro vert international (0800-90-7777). Sur Montréal, au 514-873-2015 et via Internet ([www.tourisme-montreal.org](http://www.tourisme-montreal.org)). Sur Québec, au 418-692-2471 et ([www.quebecregion.com](http://www.quebecregion.com)). Sur Toronto, au 416-203-2500 et 314-0956.

# DU FROID

## toronto une tour de Babel de senteurs et de saveurs

Pour prendre le pouls de la ville, il faut se précipiter à Kensington Market, dans l'ex-  
quartier juif. Une foule hétéroclite et frigorifiée se presse sagement autour des étals et des échoppes offrant saucissons hongrois et riz thaï, morue et halva, beignets de porc à la vapeur et papaye verte. Un vrai Larousse de cuisine universelle où la madeleine de Proust fait trempette dans toutes les sauces de la planète. Ici, on parle, et on salive, en philippin, portugais, coréen, anglais, ukrainien et grec. Ce marché n'est ni un ghetto de senteurs et de dialectes pimentés, ni une niche de pittoresque pour touristes affamés. C'est le miroir d'une ville qui regarde joyeusement sa belle gueule chamarrée, à la manière d'un portrait d'Arcimboldo. Une ville qui prend un malin plaisir à brouiller son image très WASP (White Anglo-Saxon Protestant), fade et interchangeable, une cité bien propre sur ses gratte-ciel, sa Bourse et ses églises. Dès l'aéroport, le ton est donné. La foule piaffante qui guette les

arrivées ressemble à une pub Bennetton. A Toronto, on compte en effet une centaine de groupes ethniques et encore plus de langues. Au point que l'ONU lui a décerné le titre de « ville la plus multiculturelle de la planète ». Une bonne élève, aussi, qui se distingue sur tous les tableaux : sécurité, intégration, promotion sociale, qualité de vie. « *New York gérée par les Suisses* », résumait, avec humour, Peter Ustinov. En fait ni Manhattan, ni Genève mais un chatoyant puzzle ethnique où l'on passe d'un quartier à l'autre avec, physiquement, l'impression de franchir une frontière. En douceur. Un peu comme dans un film publicitaire. A Paris ou à San Francisco, Chinatown, c'est encore Paris et San Francisco. Alors qu'à Toronto on est vraiment ailleurs. Sur Dundas Street, au fil des officines concoctant de redoutables mixtures, on goûte notamment un breuvage à base de pénis de daim, longuement mariné dans de l'alcool de riz agrémenté de cannelle, de ginseng et autres haricots rouges. Une vieille femme ratatinée, échappée d'une es-



GERD LUDWIG/ISTOCK/COSMOS

tampe, croise une jeune fille fine et élégante, belle comme un astre. A Little India, on marche au milieu des odeurs de jasmin, d'encens et d'épices fraîchement moulues. A Cabbagetown, l'architecture des maisons évoque l'Angleterre victorienne tandis que les boutiques de Yorkville font penser aux quartiers chics de Londres ou de New York. Dans la petite Athènes, sur Danforth Avenue, les restaurants offrent une moussaka de bonne tenue alors qu'à Little Italy, sur College Street, l'huile d'olive coule à flots. Rien de tel pour oublier le vent glacial que ce festival d'odeurs, de saveurs, de dialectes et de silhouettes venues des quatre coins du monde. Miracle, et charme, d'une ville où cette juxtaposition « d'ailleurs » façonne une identité forte, un vibrant manifeste humaniste.

J. T.



**GRANDES MANŒUVRES**

Pour éviter que les cités ne soient paralysées, neige et glace doivent être constamment débarrassées. Une entreprise qui exige un équipement coûteux et mobilise toutes les énergies, aucun citadin n'échappant à la corvée du pelletage.

J.-F. LEBLANC/STOCK PHOTO

**FINES LAMES**

Experts en patin à glace, les Canadiens fréquentent assidûment les patinoires qui, en hiver, fleurissent au cœur des villes, comme ici à l'ombre des gratte-ciel de Toronto.



visa pour

# CHARLEVOIX

## l'hiver en art de vivre

Un grand lac gelé, une cabane en bois rond et des épicéas pour horizon. Hier territoire de chasse des Indiens ; aujourd'hui lieu de villégiature, pour des week-ends douillet et gourmands

**A** peine arrivé, ignorant la douceur du poêle, vous filez sur le balcon. Tout est bien comme vous l'imaginiez : un grand lac gelé, une cabane en bois rond et des épicéas pour horizon. Hormis les castors et les ours, pas âme qui vive à 50 kilomètres à la ronde. Quant à l'histoire des lieux, elle est facile à résumer. Il était une fois un vieil Indien, célibataire, qui vivait de la trappe. A sa mort, il laissa son territoire de chasse à un Tremblay qui, lui-même, le transmit à son fils. Vinrent ensuite de riches Anglais et des VIP en quête de dépaysement. Aujourd'hui, la « pourvoierie », comme on désigne ici les anciens camps de pêche, est un confortable camp de base pour qui entend découvrir « l'hiver sauvage » au cœur d'un comté isolé. A moins d'une heure de voiture, on peut toutefois dîner, le soir même, dans un manoir douillet et cosy. L'endroit s'appelle « La Pinsonnière ». Lumières tamisées, moquettes beiges, table et cave ré-



**ÉCRINS**  
A gauche, une « cabane au Canada » nichée dans les érables et les bouleaux. A droite, le village de Saint-Siméon, blotti dans une des anses qui échancrent la côte de Charlevoix.

putées. Un Relais et Châteaux, un vrai, mais également un superbe balcon pour observer, en contrebas, le brise-glace qui, laborieusement, ouvre la route à d'intrépides cargos. Est-ce déjà l'océan ou est-ce encore le fleuve ? Les deux à la fois. Tout simplement le Saint-Laurent qui, ici, se dissout dans la mer. Voie royale par où arrivèrent Cartier, Champlain et les premiers colons. L'été, le comté de Charlevoix (ainsi nommé en mémoire d'un père jésuite) est ce qu'il est devenu d'appeler « une terre de contrastes » : la mer d'un côté, de l'autre la montagne. Une face sauvage et une

face mondaine. L'hiver, ce n'est plus qu'une magnifique variation sur un thème unique : le blanc. La terre est neige, l'eau est glace et le mercure campe à moins vingt degrés. Vous voilà, au choix, pionnier-aventurier ou touriste-flâneur. De la géographie, vous percevez vite l'essentiel. En fond de scène, des montagnes, versant oriental des Laurentides. Les Indiens (baptisés « Montagnais » par les premiers Européens) qui y chassaient furent rejoints par des coureurs des bois, bûcherons et autres trappeurs. Aujourd'hui, qu'on soit de Montréal ou de Baie-Saint-Paul, il est à la mode d'y posséder un chalet, loin de tout, pour des week-ends en solitaire. « Vous faites 50 kilomètres vers le nord, confirme un médecin de la Malbaie, et il n'y a plus rien. Le désert absolu. »

Retour vers le fleuve. La route se faufile entre des collines qui font le gros dos. Ce relief chahuté, expliquent les guides, résulte du patient travail des glaciers mais aussi d'un choc antédiluvien : celui d'une météorite qui, il y a trois cent cinquante millions d'années, heurta notre planète et y creusa un énorme cratère. Cet arrière-pays, c'est le Québec du bon vieux temps. Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs, Saint-Urbain... En rase campagne, la neige, qui efface les chemins, emmitoufle les granges de bois nichées au creux des buttes. Les fermes, alignées le long des anciens « rangs », évoquent, en dépit de leurs toits en tôle ondulée, les anciennes seigneuries. Dans les villages, les maisons sont grenat, blanches ou bleu ciel. Pimpantes. A la sortie d'un virage, le regard plonge vers la côte. Une route qui dévale et vous voilà dans un autre monde, fleurant le sel et les algues. Musique des gréments assourdie par le froid, vagues figées en glace, en plein vol, juste avant de déferler. A Saint-Joseph-de-la-Rive, d'étranges carcasses de navires gisent sur le flanc. D'anciennes goélettes utilisées jadis pour le cabotage et qui firent la fortune de la région. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on en

construisit plus de quatre cents dans la seule région de Charlevoix. Le dernier chantier naval a fermé ses portes en 1959. Celui de Saint-Joseph est devenu un musée. En cette saison, il a l'air abandonné, pour de bon. Il n'en est que plus beau. Telle est la vertu de l'hiver : tout en sort épuré. De Saint-Joseph, on prend le bac, le « traversier », pour se rendre sur l'île aux Coudres où il n'y a rien à voir puisque tout est fermé. Rien que des landes blanches qui glissent insensiblement dans la glace du fleuve. A la belle saison, il faut parfois patienter plusieurs heures avant d'embarquer sa voiture. En hiver, on n'est qu'une dizaine et, sur la passerelle, le capitaine offre du thé chaud sans quitter des yeux l'étroit chenal qui se faufile entre les glaces.

Cela fait cent ans que ça dure. Cent ans qu'on vient ainsi chercher le bon air et le grand frisson à une centaine de kilomètres de Québec. A cet époque-là, on ne parlait pas encore de vacances mais de « villégiature ». « Rien n'est plus pittoresque, plus varié, plus gracieux que ce morceau de paradis terrestre égaré sur le flanc des Laurentides », s'exclamait, en 1872, un certain Arthur Buies. Certes, c'est surtout l'été que les bateaux blancs des Canada Steamship Lines débarquaient sur les pontons leur cortège de canotiers et d'ombrelles, mais les nantis de Toronto, de Montréal ou de New York s'y donnaient aussi rendez-vous, l'hiver, dans leurs chalets de carton-pâte accrochés à flanc de falaises, avec vue imprenable sur le sentier des Caps. Ainsi, en quelques années, Charlevoix

PHOTOS JEAN-EUDES SCHURR



prit l'allure d'une sorte de Deauville des glaces. Ne manquaient qu'un vrai palace et un casino. Ce qui fut fait en 1899 avec la naissance, à Pointe-au-Pic, du Manoir Richelieu : deux cent cinquante chambres tout confort avec piscines, baccara et un orchestre qui, chaque matin, jouait *It Had to be You...* Reconstitué en style normand en 1928 à la suite d'un incendie, l'établissement devait, peu à peu, perdre de sa superbe et sacrifier à la mode des machines à sous. Une récente reprise et la restauration qui l'a accompagnée ont redonné à l'établissement son lustre d'antan. Certes l'art du voyage a bien changé mais la réputation de Charlevoix est restée la même : celle d'un lieu épicurien où l'on sait prendre le temps de vivre.

Séduits par la lumière ambiante et par la sérénité de paysages aussi colorés que des peintures naïves, les artistes n'ont pas tardé à faire de Baie-Saint-Paul un petit Montmartre, avec ses galeries, son centre d'art contemporain et ses créateurs capables du meilleur comme du pire. Aujourd'hui, la région voudrait également jouer la carte du terroir et s'affirmer comme le haut lieu de la gastronomie nord-américaine. Une « Route des saveurs » a été mise en place avec le concours des agriculteurs, des éleveurs et des restaurateurs locaux qui se sont engagés à utiliser en priorité les produits du cru. Quant aux fermes, elles ouvrent désormais leurs portes aux citadins en quête de racines.

Jean-Louis André

## exposition crêches des neiges

**E**n 1989, la municipalité de Rivière-Eternité (600 habitants), située sur les rives du fjord Saguenay, dans la région du lac Saint-Jean, à 60 km de Chicoutimi, la capitale régionale, décidait de créer une exposition consacrée aux crêches de Noël. L'année suivante, les œuvres présentées dans le sous-sol de l'église passaient de 18 à 67. S'y ajoutaient des crêches illuminées construites devant 17 maisons du village ainsi que des crêches sculptées dans la neige. Également au programme, un concert de chants de Noël et une « journée du partage » où des présents étaient offerts aux moins nantis. Depuis, la manifestation n'a cessé de se développer. En 1994, on dénombrait quelque 365 crêches qui, dans une région comptant 285 000 habitants, devaient attirer plus de 10 000 visiteurs ! En 1995, l'événement prenait une dimension internationale avec la présence de crêches venues d'une cinquantaine de pays, dont la France, dans le cadre d'un échange conclu avec la ville d'Arles, où étaient présentées

80 crêches de Rivière-Eternité. Des œuvres réalisées en cuir de morue, os de phoque, arêtes de poisson, bois d'original ou de caribou, en pain, en paille, en céramique, en aluminium... En 1996, elles étaient exposées au château de Trévarez (Bretagne), en 1997 à Bordeaux (plus de 40 000 visiteurs !) et en 1998 à Biarritz. Cette année, 150 crêches canadiennes seront présentées à Lille, au palais Rihour (salle du conclave), du 27 novembre au 27 décembre 1999. Sur place, la « Bethléem des neiges » devait s'offrir, pour sa dixième édition, deux œuvres exceptionnelles, l'une du sculpteur Victor Dallahaire, l'autre de l'Atelier Thermic de Saint-Fulgence. L'exposition se tiendra du 27 novembre au 9 janvier 2000 et présentera 310 crêches différentes et 25 tableaux de nativité. En vedette, la Bolivie (avec une crêche de plus de 200 personnages), une immense crêche polonaise et une création en aluminium signée Lucie Blanchette. Renseignements au 418-272-2414.

L. M.

## Carnet de route

■ **ACCÈS.** De Paris via Montréal ou Québec où on louera une voiture. Charlevoix est accessible par la route, même en hiver. Consulter les agences et le *Manuel des voyages au Canada* diffusé par la division tourisme de l'ambassade (tél. : 01-44-43-25-07).  
■ **ÉTAPES.** Situé à 152 km à l'est de Québec, sur la falaise de Pointe-au-Pic, le centenaire Manoir Richelieu (numéro vert : 0800-145-960-00, et Internet : [www.cphotels.ca](http://www.cphotels.ca)) a retrouvé sa splendeur d'origine grâce à son nouveau propriétaire, la chaîne Canadien Pacifique. Une étape notamment programmée par la Compagnie du Canada (tél. : 01-55-35-33-50) avec un séjour « multiactivités » de 6 nuits, à partir de 6 825 F (1 040 €) par personne en chambre double et demi-pension, de

Paris. Plus intimes, La Grande Maison, à Baie-Saint-Paul (tél. : 00-1-418-435-55-75), la Pourvoierie du lac Moreau, à Saint-Urbain (tél. : 665-44-00) et La Pinsonnière, à Cap-à-l'Aigle (tél. : 665-4431), un Relais et Châteaux avec table et cave réputées.  
■ **SAVEURS.** Une brochure indique les producteurs et restaurateurs membres de la « Route des saveurs » qui privilégie les produits du terroir.  
■ **LIRE.** Charlevoix, pays enchanté, de Jean Des Gagniers (Les Presses de l'université Laval), guides Ulysse, Hachette, Gallimard, Michelin vert Duo découverte (Chêne) et Motoneige au Québec (Ulysse).  
■ **S'INFORMER.** Auprès de Tourisme Québec (numéro vert : 0800-90-77-77).



## Notre spécialité, c'est l'hiver.

Pour la Commission canadienne du tourisme, l'hiver n'a aucun secret. Laissez-la vous aider à découvrir les merveilles de cette blanche saison. Venez goûter à nos activités hivernales et vous enivrer des beautés du pays où l'hiver est roi.



Pour toute information touristique, consultez :  
La Commission canadienne du tourisme • Ambassade du Canada • 35, avenue Montaigne - 75008 Paris  
[www.canadatourisme.com](http://www.canadatourisme.com) • [www.amb-canada.fr](http://www.amb-canada.fr) • 3615 Canada  
Tél. : 01 44 43 25 07 (24h/24) ou 01 44 43 29 00 (de 14h à 17h, lundi au vendredi)  
Accueil du public : 10h à 17h, lundi au vendredi

Envoi de documentation sur demande écrite accompagnée d'un chèque de 21 FF à l'ordre de l'Ambassade du Canada pour frais d'expédition.



Au nord du 60° parallèle, un territoire peuplé de 200 000 caribous, de 20 000 ours, de 5 000 loups et de ... 35 000 habitants

**T**'es pas venue pour parler du Gold Rush, au moins ? » Terre d'ample nature et de faible densité humaine, le Yukon a le cœur chaud et le parler direct. « Non, rassure-t-on, on n'est pas venu faire un énième reportage sur la "ruée vers l'or". » Roch Boivin rajuste sa casquette et continue de débiter à la scie circulaire une planche blonde d'épinette. Derrière lui, la charpente d'une cabane de rondins en construction découpe des carrés bleus dans le ciel glacé. Les hurlements de la lame provoquent l'envol d'un grand corbeau noir, animal emblématique du Yukon. Les premiers habitants attribuaient en effet la création du genre humain à ce volatile moqueur, intelligent, capable d'imiter la voix et le cri des autres espèces.

Jack London a donné son aura littéraire à un pays qui existait bien avant lui et qui, aujourd'hui, ne se résume pas aux bals costumés fin de siècle et aux concours de manège de la battée. Le centenaire de la découverte des fameuses pépites, à Bonanza Creek, en 1896, a épuisé le charme de ce type d'animations. Les fantômes du Klondike se sont repliés vers le musée de Dawson ainsi qu'au Diamond Tooth Gertie's, une salle de jeux ressuscitant la grande époque, celle qui vit le champagne couler à flots dans les confins du Nord-Ouest américain, là où Dawson City – le « Paris du Nord » – venait de sortir de terre. Tout ce que la planète comptait alors de prospecteurs, de femmes de petite vertu et de commerçants roublards semble avoir convergé, du jour au lendemain, vers ces forêts perdues qui promettaient monts et merveilles. En moins de dix ans, les filons s'épuisèrent et le pays retomba dans l'oubli.

Le Yukonais d'aujourd'hui n'est plus obsédé par les pépites. A l'occasion, il cédera à la tentation plurielle folklorique d'acquiescer une concession, une affaire réglée en dix minutes et pour quelques dollars au bureau d'enregistrement des mines. Mais sans se faire trop d'illusions, le cours du précieux métal étant au plus bas. Le scepticisme semble unanime dans les saloons, quand tinte la cloche de cuivre qui indique qu'une tournée générale vient d'être décrétée. Dégager des bénéfices dans ce secteur d'activité implique désormais le recours à une technologie lourde, réservée aux gros investisseurs. La mine Viceroy, la plus performante de toutes, doit traiter une centaine de tonnes de minerai pour obtenir 5 onces (soit 140 grammes) d'or pur ! Un processus très sophistiqué qui se poursuit tout l'hiver et requiert l'utilisation d'un solvant au cyanure. D'où l'étroite et permanente attention des services char-



PHOTOS NICOLAS VANNIER

**DUO**  
Vedette incontestée de l'interminable hiver yukonais, le duo formé par les chiens de traîneau et le musher (ci-dessus), expert dans l'art de guider ces bêtes de course que sont les huskies, les malamutes et les samoyèdes (ci-dessous).

gés de veiller à la protection de l'environnement. A présent, les Yukonais savent quels sont leurs vrais atouts. Plus que de métaux précieux – or, mais aussi argent, cuivre et tungstène –, leur pays est surtout riche de sa « nature à l'état sauvage » qu'évoque le terme anglais *wilderness*. Cette immense étendue de taïga et de toundra drainée par le majestueux Yukon et par ses affluents (dont le Klondike) a pour « capitale » Whitehorse : deux rues principales bordées de magasins spécialisés dans les équipements de plein air. Le dernier recensement fait état d'une population de 200 000 caribous, 20 000 ours, 5 000 loups et, seulement, quelque 35 000 êtres humains. Le Yukon demeure un « territoire », statut hérité de l'époque des pionniers.

Ici, la saison reine s'étend de novembre à mars quand, par -30° de « grand beau », rivières et lacs gelés permettent de partir droit devant soi, debout sur les patins d'un traîneau à chiens ou à califourchon sur une motoneige. Roch Boivin, natif du Québec, trouvait sa terre trop « civilisée ». Il a donc décidé de traverser le continent – « *Go West !* », comme dit le vieil adage. Il s'est fait embaucher comme bûcheron en Alberta, puis comme trappeur avant d'atteindre enfin ces arpentés de solitude, au nord du 60° parallèle, là où, affirment les Canadiens, se déguste « la vraie saveur de l'aventure ». Il y a rencontré une femme qui partageait ses rêves

# visa pour LE YUKON l'or blanc



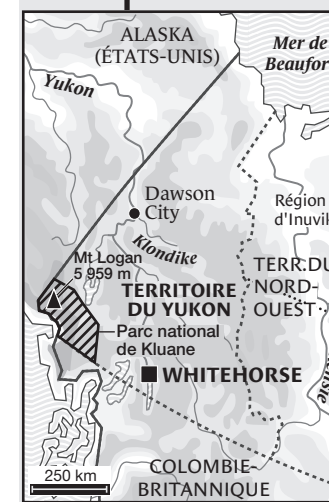
de pionnier, bâti sa cabane, fondé une famille.  
« En ce temps-là, observe-t-il, la terre n'appartenait à personne, on "trustait" (on faisait confiance) tout le monde et on laissait les portes débarrées. » La montée en puissance d'un tourisme de nature, même confidentiel, a rendu ces nobles habitudes un peu plus risquées mais elles subsistent en hiver. Aucun Yukonais ne voudrait avoir sur la conscience la mort, devant une porte verrouillée, d'un voyageur « mal pris » et perdu dans le blizzard. Qu'on parte trois jours « dans le bois » ou pour plusieurs mois, on laisse toujours derrière soi une provision de bois et quelques vivres,

au cas où... La rubrique des faits divers du *Whitehorse Star* ou du *Klondike Sun* décrit avec gourmandise les vicissitudes des malchanceux tombés en panne de motoneige loin de chez eux ou passés à travers la glace d'un lac. Eric Olès, qui pilote un Cessna 185 monomoteur, survole quotidiennement les solitudes gelées du parc de Klouane, écrivain où se dressent les 5 959 mètres du mont Logan, qui domine le plus vaste domaine protégé à la surface du globe. « *Plusieurs fois*, explique Eric en surveillant négligemment le manche à balai livré à lui-même, *ma survie et celle de mes passagers n'ont tenu qu'à la tente et au petit poêle en tôle*

rangés dans la soute de l'avion. Pas de quoi en faire une montagne », s'empresse-t-il d'ajouter. Au Yukon, il n'est pas de bon ton d'étaler ses états d'âme. A plus forte raison, ses frayeurs. Cette sobriété, jointe à un brin d'humour, est la marque distinctive du vrai Yukonais. On le baptise « *sourdough* », en référence à la petite boule de levain que les chercheurs d'or gardaient au chaud sous la chemise pour confectionner leur pain. « Si le moteur a des ratés, explique notre homme, on cherche un bon spot pour atterrir sur la neige, puis on dresse tranquillement la tente avant de plonger dans la boîte à outils. » Ici, froid et isolement se combattent avec un équipement adéquat, de l'ingéniosité et un minimum de savoir-faire. A -40°, une simple panne de voiture peut tourner au drame. D'où l'organisation de « week-ends de survie » pour apprendre à creuser un abri dans la neige et à allumer un feu salvateur. Une précieuse expérience que le *sourdough* partagera de grand cœur, et sans morgue aucune, avec le *cheechako* (pied tendre) venu ici pour une semaine ou pour la vie. A peine gratifiera-t-il d'un mot gentiment moqueur certains pseudo-explorateurs qui, débarqués d'Europe, s'élancent sur un itinéraire empruntant, comme par hasard, les pistes les plus fréquentées par les motoneiges yukonaises.

Marie-Hélène Fraïssé

## Carnet de route



■ **REPÈRES.** Mars (aurores boréales, jours plus longs) est le mois idéal pour une aventure sportive. La Yukon Quest, course de chiens de traîneau reliant Fairbanks (Alaska) à Whitehorse, débute le 12 février (contacter Pamela, tél. : 00-1-867-668-47-11), la course automobile sur glace de Burwash Landing a lieu les 15 et 16 avril (Ollie Wirth, tél. : 867-841-44-41). Survol du parc de Klouane et du mont Logan : Sifton Air, tél. : 403-634-29-16. ■ **ACCÈS.** En hiver, le Yukon est desservi par Canadian Airlines (tél. : 01-69-32-73-00), via Londres, avec nuit à Vancouver en correspondance, puis vols quotidiens Vancouver-Whitehorse : tarif à partir de 4 800 F (731 €) A/R dans les agences de voyages uniquement. ■ **CIRCUITS.** Evasion Nordik (tél. : 00-1-867-668-2663), créé par l'Association franco-yukonaise : traîneau à chiens, pêche sur glace, équipement fourni sur place, excellentes prestations, en français, 7 jours à partir de 8 260 F (1 259 €), vols non inclus. Sunshine Valley Ranch (tél. : 667-7433), créé par le musher québécois Pierre Fournier : traîneau à chiens, de l'initiation à l'expédition de deux semaines. Rocheuses au naturel (auprès de DHD Voyages, tél. : 01-42-89-32-64), avec la meute et l'équipe de Nicolas Vanier, de décembre à avril, 11 jours, 17 950 F (2 736 €). Egalement au Québec (9 jours, 11 900 F, 1 814 €). ■ **LIRE.** L'œuvre de Jack London (Gallimard ou 10/18). *Klondike, The Last Great Goldrush*, de Pierre Berton (éditions Mc Clelland and Stewart). *Un hiver sur les traces de Jack London*, de Nicolas Vanier (La Martinière, 1997, 175 p., 149 F). Guides : *L'Ouest canadien* (Arthaud, 336 p., 125 F, 19,06 €). ■ **S'INFORMER.** Commission canadienne du tourisme (Internet : [www.touryukon.com](http://www.touryukon.com)).

## Leur spécialité, c'est notre hiver.

C'est avec beaucoup de soin que la Commission canadienne du tourisme a sélectionné 45 agences spécialistes du Canada. Passionnées du Canada, ces agences se sont aussi illustrées par leur dynamisme, leur motivation, leurs connaissances et l'intérêt profond qu'elles portent à ce grand pays. Les professionnels des agences spécialistes du Canada sont des partenaires privilégiés de la Commission canadienne du tourisme pour une seule raison : ils adorent le Canada. Partagez leur passion, communiquez avec eux.



Amiens Albatros 03.22.92.76.75  
Besançon Monts Jura 03.81.21.22.40  
Lens Cap 5 03.21.28.00.64  
Lille Cap 5 03.20.06.30.30  
Strasbourg Dernouvel 03.88.15.02.02

Lagny-sur-Marne Club Voyages 01.64.30.08.55  
Paris 5<sup>e</sup> Camelia Welcome 01.43.37.47.75  
Paris 8<sup>e</sup> Club Voyages 01.44.31.84.17  
Paris 8<sup>e</sup> FNAC Voyages 01.42.66.19.65  
Paris 11<sup>e</sup> Transafair & Tourisme 01.43.45.66.94  
Paris 13<sup>e</sup> Géosphère 01.43.31.99.99  
Paris 14<sup>e</sup> Cama Voyages 01.45.42.03.87  
Paris 17<sup>e</sup> Wagram Voyages 01.44.29.00.90

Anancy Anancy Voyages 04.50.10.05.05  
Grenoble Frantour Tourisme 04.76.47.33.45  
Grenoble Kuoni 04.76.87.83.42  
Grenoble Look Voyages/Eurocharter 04.76.43.28.06  
Lyon Amerikasias Cotatoura Voyage 04.78.60.36.54  
Lyon Destination Usa/Canada 04.78.37.47.87  
Lyon Objectif Usa Voyages 04.72.77.98.98  
St-Étienne Look Voyages/Eurocharter 04.77.32.31.32  
Voiron MTC Voyages 04.76.05.45.21

Caen Vikings Voyages 02.31.27.12.35  
Orléans Escapades 02.38.54.60.00  
Quimper CMB Voyages 02.98.95.87.27  
Rennes Cap Voyages 02.99.79.54.22  
Rennes Émeraude Vacances 02.99.30.74.30  
Rouen Frantour Tourisme 02.35.70.27.06  
Rouen Leclerc Voyages 02.32.81.32.81  
St-Brieuc Agence de Bouard 02.96.61.30.00

Bordeaux Terres d'Amérique 05.56.44.68.73  
Nîmes Midi Libre Voyages 04.66.67.45.34  
Toulouse Amplitudes Voyages 05.62.30.17.77  
Toulouse Club Voyages 05.62.73.72.72

Aix-en-Provence Dauphin Voyages 04.42.93.67.37  
Draguignan Voyage Conseil 04.94.60.42.90  
Fréjus Grand Large Voyages 04.94.17.63.44  
Hyères Hyères Voyages 04.94.35.22.22  
Marseille Axe Voyages 04.91.75.39.75  
Monaco Monte Carlo Travel (377) 93.25.47.00  
Nice Contact Voyages 04.92.17.33.33  
Nice Grand Large Voyages 04.92.29.42.24  
Nice Kuoni 04.78.42.57.51  
Salon de Provence Telleschi Voyages 04.90.56.56.38  
Toulon Voyage Conseil 04.94.91.21.00



Dans les années 80, Churchill, délaissé par les militaires et par les scientifiques, se voyait condamné à l'oubli. C'était sans compter sur Len Smith, un bricoleur de génie qui y lançait le tourisme animalier. Aujourd'hui, on se bouscule sur la toundra

**A**utant l'avouer, la « capitale mondiale des ours polaires » n'a rien d'une pimpante bourgade. Le passager fraîchement débarqué du train de Winnipeg regretterait presque ses trente-quatre heures de voyage en découvrant ces maisons uniformes, cette forêt de poteaux électriques et, à défaut de trottoirs, ces bas-côtés défoncés par le gel et qui se transforment en borbier à la moindre averse. Dans le Grand Nord canadien, on sacrifie volontiers l'esthétique au fonctionnel, et Churchill (1 300 habitants) n'échappe pas à la règle.

Ce n'est pas le bout du monde mais, déjà, celui du Manitoba. Si loin des plaines fertiles du Sud et de Winnipeg, capitale de la province, que les cartographes en sont réduits à caser, dans un encadré, la zone située autour du 58° parallèle. Aucune route ne mène à Churchill. Seuls liens avec l'extérieur, l'avion ou le chemin de fer. Quand ils réussissent à évoluer dans un univers souvent hostile... « Voie bloquée par des congères », « Aéroport fermé pour cause de tempête » : autant d'annonces auxquelles on est ici habitué. L'important, c'est de s'organiser. « J'ai trois mois de stocks de farine et une batterie de congélateurs remplis à ras bord », précise, par exemple, Tony, le patron de la Gypsy's Bakery, une boulangerie-pâtisserie-café-restaurant située sur le boulevard Kelsey. La ville ne date que des années 30, époque à laquelle on réalisa qu'il était plus pratique, l'été, de rallier l'Europe par voie maritime depuis

**Surtout ne pas se fier à son air apathique et à l'indifférence affichée quand crépitent les flashes de ses admirateurs. Imprévisible, le seigneur de l'Arctique reste un redoutable prédateur**

Churchill qu'au départ de Montréal. Deux mille hommes débarquent ainsi dans cet ancien poste de traite de la fourrure pour y construire un terminal céréalier monumental et y poser très exactement 1 697 kilomètres de rails. Nouvelle mobilisation en 1942, cette fois contre l'Allemagne nazie qui menaçait d'expédier ses sous-marins dans la baie d'Hudson. Résultat : quelque 4 500 militaires américains et canadiens se



MICHO HOSHINOMINDEN PICTURES/STOCK IMAGE

visa pour

# MANITOBA

## l'ours en majesté

retrouvent basés à Fort Churchill, dont les installations ne seront démantelées qu'en 1981. Vient ensuite la communauté scientifique, qui implante dans la région un centre de recherches et procède, jusqu'en 1985, à 3 500 lancements de fusées météorologiques.

Aux heures de gloire succèdent bientôt celles du déclin. Après 1985, Churchill (dont la population passe de 6 000 à 800 habitants !) s'apprête à sombrer dans l'oubli lorsqu'un bricoleur de génie, Len Smith, décide de se lancer dans le tourisme animalier. « Enfant, Len possédait un oursin auquel il était très attaché, confie Beverley, son épouse. Et lorsqu'il lui a fallu se séparer de l'animal (qui avait atteint une taille respectable) pour le confier au zoo, ce fut, pour lui, un véritable drame. » En 1979, Len Smith parcourt déjà la toundra à bord d'une vieille autochenille, partageant son temps entre les oies sauvages, qu'il chasse, et les ours polaires dont il étudie le comportement. Le véhicule est lent, bruyant et inconfortable. Un nouveau moyen de locomotion serait le bienvenu. Len écume alors casses et décharges, récupérant ici le châssis et le moteur d'un chasse-neige, là les sièges d'un bus scolaire ou la boîte de vitesses d'un camion-benne. Il assemble le tout et rajoute des pneus de moissonneuse-batteuse pour suspendre la caisse à un 1,60 mètre du sol. Ainsi naît le premier tundra buggy. Le succès est immédiat. Une équipe du magazine américain *National Geographic* loue les services du chauffeur et de son engin pour le tournage d'un documentaire. Les voyageurs lui emboîtent le pas, la concurrence également. « Aujourd'hui, nous en sommes à seize buggies, chauffés et équipés de toi-



OLIVIER GRUNERWALD

lètes », précise Beverley Smith, qui croule sous les réservations. Première semaine d'octobre. Le crachin qui, depuis plusieurs jours, noyait la ville a brusquement cessé, faisant place à de gros flocons. C'est le signal attendu par 1 200 ours polaires pour entamer leur migration vers Cape Churchill. Dans leur sillage, vont s'élançant plus de 20 000 touristes ! Si la plupart d'entre eux se contentent d'un séjour à l'hôtel et d'excursions à la journée, les plus mordus (et les plus fortunés...) peuvent désormais profiter de la dernière invention de Len Smith : le Polar Bear Lodge, une sorte de train de la toundra composé de quatre wagons-buggies (deux sleeping-cars, un wagon-restaurant et une voiture-salon) qui, jusqu'à mi-novembre, stationne près de Knight's Hill, au bord de la baie d'Hudson, là où les glaces se solidifient le plus rapidement. Un camion-citerne, une cuve de propane et deux générateurs alimentent le convoi en eau, en chauffage et en électricité. Des plates-formes d'observation en plein air ont été aménagées à l'extrémité de chaque voiture, mais les frileux peuvent, s'ils le souhaitent, admirer le spectacle depuis leur couchette en contemplant, par la fenêtre-hublot, l'envol d'une oie du Canada, le trottement d'un renard arctique ou le réveil d'un ours s'ébrouant dans la neige.



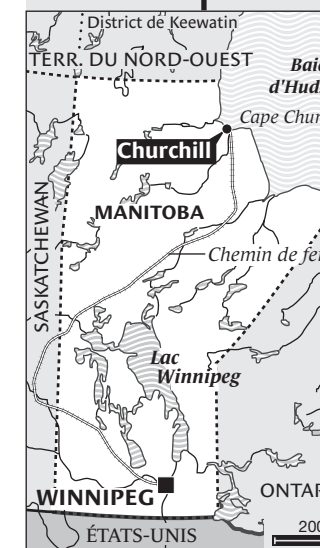
FLIP NICKLINMINDEN PICTURES

**FACE A FACE**  
A Cape Churchill, deux jeunes mâles se défient dans une joute amicale (en haut). Une confrontation moins insolite que celle d'un ours et d'un tundra buggy (ci-dessus) surtout quand le pilote n'a pas froid aux yeux...

Chahuté par de puissantes bourrasques, le Lodge tangué et oscille à l'instar d'un vrai train. Sur ce cordon littoral, univers désolé troué de tourbières et d'étangs, soufflent en effet, en permanence, des vents si violents que les rares arbustes qui subsistent n'étendent leurs branches que d'un seul côté du tronc. « Dans la toundra, on a le choix entre l'infiniment grand et l'infiniment petit », relève Celes Davar, l'un des guides, en invitant ses troupes à descendre du buggy pour aller explorer le site de Gordon Point. A quatre pattes, chaque tundra buggy tentera alors d'identifier plumes, os, champignons ou bien un des lichens qui mettent parfois des siècles pour atteindre la taille d'une pièce de monnaie. Dans le buggy, la radio, branchée en permanence, donne des nouvelles d'un certain Charlie. « C'est, explique Celes, le nom de code que nous attribuons aux ours. Lorsque nous repérons l'un d'eux, nous le

signalons aux autres buggies en évitant d'éveiller l'attention des touristes ; sinon, ce serait la ruée ! Ils viennent uniquement pour voir les ours mais, nous, nous voulons aussi leur montrer la toundra, son écosystème et la faune qui l'habite. » En quête de fraîcheur, le dénommé Charlie, un mâle de sept ans, s'est affalé sur la bande de sable humide libérée par le jusant. Surtout ne pas se fier à son air apathique et à l'indifférence qu'il manifeste pour les flashes qui crépitent autour de lui. Imprévisible, le seigneur de l'Arctique reste un redoutable prédateur. Affaibli par quatre mois de jeûne, depuis que la débâcle de juin l'a poussé vers la côte, il rechigne à gaspiller la moindre énergie. L'épaisse fourrure ivoire n'arrange rien à l'affaire. La température d'un ours qui se déplace à 7 kilomètres/heure atteint les 39 °C. Son flair infallible (il est capable de détecter une proie à

### Carnet de route



■ **REPÈRES.** La saison d'observation des ours polaires s'étend d'octobre à mi-novembre. Pour les photographes animaliers, la période idéale démarre vers le 20 octobre lorsque la température chute à -10 °C. La glace commence alors à se former et les ours affluent en nombre vers Cape Churchill, multipliant les chances de « rencontres » qui se comptabilisent en PBWH (Polar Bear Watching Hours), le nombre d'heures passées en observation. Les spécialistes en totalisent plus de 6 000.

■ **ACCÈS.** Air Canada (tél. : 01-44-50-20-20) : vols quotidiens Paris-Winnipeg (via Toronto ou Montréal) à partir de 3 852 F (587 €) A/R. Nuit obligatoire à l'une des escales, la correspondance pour Churchill n'étant pas immédiate. Winnipeg-Churchill : train (3 départs/semaine, à 22 heures, arrivée à 7 h 30 le surlendemain) ou avion (durée, 2 h30) avec Calm Air, filiale de Canadian Airlines (prix du billet inclus dans les forfaits).

■ **VOYAGISTES.** Tundra Buggy Tours, P. O. Box 662-Churchill, Manitoba, Canada ROB OEO, tél. : 00-1-204-675-2121 (juillet-novembre) 813-823-4026 (décembre-juin), organise des séjours en pension complète de 3 à 5 jours au départ de Winnipeg. A partir de 9 900 F environ (1 509 €), incluant le vol Winnipeg-Churchill, les excursions et 2 ou 3 nuits au Polar Bear Lodge en pension complète. La deuxième semaine de novembre, les wagons sont déplacés de plusieurs kilomètres vers le sud, il est alors possible d'y séjourner 8 ou 9 nuits en compagnie de photographes et de scientifiques. Réserver très longtemps à l'avance (à partir de 22 000 F (3 353 €), au départ de Churchill).

En France, Grand Nord, Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14) organise des séjours à Churchill, à l'hôtel ou en lodge isolé aménagé pour l'observation des ours polaires. Egalement Trajectoire Voyage (tél. : 01-42-74-30-20).

■ **LECTURES.** Le guide *Canada 1999-2000* (Lylisse).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Commission canadienne du tourisme (Internet : [www.gov.mb.ca/Travel-Manitoba](http://www.gov.mb.ca/Travel-Manitoba)).

30 kilomètres à la ronde !) justifie néanmoins quelques coups de chaleur. Truffe au vent, Charlie n° 2, une femelle de quatre ans, en fait la brillante démonstration en fondant sur la carcasse d'un beluga que se disputaient deux goélands.

A Cape Churchill, l'ours, réputé solitaire, s'affiche de bonne grâce avec ses congénères. Les jeunes mâles s'y défient dans des joutes amicales, histoire de tester leur force et d'apprendre à se battre. Jamais le jeu ne dégénère : à la veille d'une nouvelle saison de chasse aux phoques, une blessure les condamnerait à l'inactivité. Si-tôt la banquise reformée, les ours fileront vers le nord. Len Smith et sa famille mettront le cap vers le sud. Quand l'hiver s'installe, eux préfèrent le climat de la Floride à celui de Churchill.

Patrick Fiori

### les indispensables

#### ISOLATION

Pour être au chaud et... au sec, la surveste Infurno de Patagonia, en polaire et tissu de protection « ultra-respirante », a spécialement été conçue pour affronter des températures en dessous de zéro. Détails : poches poitrine, chauffe-mains, jupette de poudreuse, soufflet aux poignets, cordon de serrage à la taille et à la base pour isoler de l'humidité. 1 990 F (303 €). Au vieux campeur, 48 rue des écoles, 75005 Paris. Tél. : 01-53-10-48-48.



D.R.



visa pour

# LES ROCHEUSES

## de la poudre plein les yeux

Hier « dernière frontière » de la conquête de l'Ouest, les Rocheuses sont aujourd'hui un sanctuaire naturel réputé pour ses paysages et sa neige « champagne »

aujourd'hui quelques-uns des derniers grands espaces sauvages de la planète. Sur un territoire aussi vaste que la France, la Suisse et la Belgique réunies, se déploie ainsi l'une des plus belles vitrines de nature soigneusement préservée grâce à la création de plusieurs parcs nationaux et provinciaux où l'homme, placé sous haute surveillance, n'est que toléré. Autant de sanctuaires où, en effet, on ne peut pénétrer qu'une fois acquitté un droit spécial. Au pionnier conquérant a succédé le visiteur-spectateur, respectueux d'une faune protégée qui, à l'abri de toutes menaces autres que na-



RAYMOND GEHMAN/STOCK IMAGE

Ici, c'est la nature qui fait la loi. Une nature imposante que l'homme, petite fourmi perdue dans l'immensité, semble avoir désertée à jamais

Une fois débarqué à l'aéroport de Calgary et humé l'atmosphère « western » d'une ville encore aréolée des anneaux olympiques (elle a accueilli les J.O. de l'hiver 1988) – mais qui, entourée de ranches de plusieurs milliers d'hectares, incarne surtout ce Far West canadien épris de rodéo et de musique « country » –, comment ne pas ressentir un frisson d'admiration lorsque, à l'horizon, se profile, au-dessus d'une prairie aux allures de steppe, la silhouette blanche des Rocheuses. A l'instar d'Anthony Henday qui, en 1754, fut le premier Blanc à apercevoir cette muraille déchiquetée sur laquelle vient buter l'océan de cérales dont la houle déferle du Manitoba à l'Alberta via le Saskatchewan.

C'est sans doute cette absence de transition entre prairie et montagne (comme si les Alpes se dressaient brutalement en bordure de la Beauce) qui donne à cette chaîne son caractère impressionnant et, jadis, la réputation d'être infranchissable, même si son point culminant, le mont Robson, ne dépasse pas les 4 000 mètres. Il est vrai que les Rocheuses proprement dites ne sont que l'une des chaînes qui, sur près de mille kilomètres, se succèdent, parallèles à l'océan Pacifique. Un décor magique qui exhale un parfum d'aventure et métamorphose le visiteur en explorateur-naturaliste avide de pouvoir identifier sapin blanc, sapin d'Arizona, tsuga des montagnes et pin de Murray, cet arbre dans lequel les pionniers taillaient des rondins pour construire leurs cabanes. Même griserie à se mouvoir dans un univers survolé par le majestueux pyrague (l'aigle à tête blanche du blason américain), hanté par le grizzly, parcouru par l'élan (original) ou le bison, sans oublier pumas, lynx, renards argentés, coyotes, carcajous, blaireaux, martres, ratons laveurs, castors, sconses, mouffettes, écureuils et marmottes. Mention spéciale pour les loups, avec lesquels une naturaliste vous emmènera « hurler », un soir, au crépuscule, sur une route déserte des environs de Jasper... Hier « dernière frontière » d'un pays lancé à la conquête de l'Ouest, les Rocheuses abritent au-

turelles, en prend largement à son aise. A l'image des wapitis broutant paisiblement entre les bungalows du Jasper Lodge, voire sur les fairways enneigés du golf de Banff, et qui, à la saison des amours, s'affrontent bruyamment, bois entrecroqués, aux portes mêmes des hôtels. Ou encore des ours noirs farfouillant dans les poubelles ou des cerfs de Virginie et des cerfs-mulets traversant brusquement



D.K.

une route où, moins farouches, campent moutons et chèvres de montagne. Plus importante encore que la priorité à droite, la règle de conduite essentielle est le respect des limitations de vitesse, jugées excessives par le conducteur européen. Elles sont en fait destinées, ainsi que vous l'expliquera, trop tard, un policier intraitable, à protéger les animaux que la proximité d'une rivière, par exemple, incite à traverser la route sans préavis et sans se presser.

**FÉRIÉ**  
La quintessence des Rocheuses en deux photos. En haut, les pics glacés surplombant le lac Maligne et Spirit Island, dans le parc national Jasper. En bas, le Banff Springs Hotel revêtu de sa parure d'hiver.

Ici, c'est la nature qui fait la loi. Une nature imposante que l'homme, petite fourmi perdue dans l'immensité, semble avoir désertée à jamais. Pas tout à fait cependant. La « faute » à William Cornelius Van Home. Cet Américain, patron de la Canadian Pacific Railway, une jeune compagnie privée, s'était engagé, en février 1881, moyennant un joli paquet de dollars et divers privilèges, à prolonger jusqu'au Pacifique la ligne de chemin de fer qui s'était arrêtée à Winnipeg. Pari tenu en novembre 1885. Businessman averti, Van Home décidait de doubler la mise. Convaincu que le tourisme était le meilleur moyen de remplir ses trains, il décidait de « vendre » les Rocheuses. Une démarche ainsi résumée : « Puisque nous ne pouvons exporter les paysages, importons les touristes ! » Invités à venir respirer l'air pur des Rocheuses, les nantis du monde entier allaient ainsi investir les confortables établissements érigés à leur intention, dont le célèbre Banff Springs Hotel. Ce « Chambord des Rocheuses », ouvert au printemps 1888, sert toujours de locomotive au petit village en contrebas, devenu, grâce à lui, un lieu de villégiature mondialement connu. Fidèle à sa légende – « une île civilisée au cœur d'une nature sauvage » –, le palace kitsch a conservé sa magie d'antan en dépit des gros bataillons qui se pressent dans le hall. Business oblige. Difficile, il est vrai, de faire la fine bouche devant

l'invasion de Japonais disciplinés qui ratissent systématiquement les boutiques haut de gamme alignées le long de la rue principale de Banff. Une manne tombée du ciel et qui, jusqu'à présent, semblait satisfaisante des prestataires locaux peu soucieux de séduire une clientèle européenne jugée moins dépen-sière. Crise asiatique aidant, ce comportement est en train d'évoluer, comme en témoignent les efforts déployés par les responsables des grandes stations, Lake Louise en tête, pour attirer les skieurs britanniques, voire français. Il est vrai que ces stations ne manquent pas d'atouts, une fois accepté le fait qu'ici, les pentes sont rarement accessibles, ski aux pieds, de votre hôtel. Un « inconvenient » largement compensé par la facilité d'accès en voiture ou en navettes, la qualité des installations, souvent luxueuses (de véritables clubs privilégiant la convivialité et l'après-ski) et des services (efficaces et souriants) offerts en bas des pistes, à commencer par ces « ambassadeurs » bénévoles chargés de guider les skieurs de passage. Sans parler de l'efficacité et de la fluidité de remontées mécaniques opérées par un personnel jeune et souriant, de la qualité de pistes presque trop léchées (un bonheur pour les débutants) et dont la relative brièveté est vite oubliée grâce à la possibilité d'enchaîner, sans attente, descente sur descente. Sans oublier la fameuse poudreuse des Rocheuses, joliment baptisée « champagne powder » et mondialement réputée. Qualité de ski, qualité de vie : deux facettes d'une apologie des loisirs résumée en une formule qui revient comme un leitmotiv : « Have fun ! », « Prenez du plaisir ! ». Un vrai concept que ce fun décliné à toutes les sauces mais, surtout, « planche à neige » aux pieds, discipline que les Français, moins sourcilieux linguistiquement, se contentent de nommer... snow-board. Cette nouvelle glisse connaît, dans les Rocheuses, un développement impressionnant tant à Banff et Lake Louise, en Alberta, qu'à Jasper et Whistler en Colombie-Britannique. Au point de représenter désormais plus de la moitié des forfaits de remontées mécaniques vendus dans ces stations. Et pour que le fun soit vraiment complet, les plus hardis s'offriront le nec plus ultra : de vertigineuses descentes hors pistes avec, dans certains secteurs, la complexité d'un hélicoptère qui joue allègrement à saute-sommet dans ces montagnes en Cinémascope. Patrick Francès et Eve Jusseaume

### Carnet de pistes

■ **REPÈRES.** Décalage horaire : – 8 heures. En novembre, le mercure oscille entre – 10° et + 2° C, en janvier entre – 22° et – 8°, en avril, entre – 3° et + 9°. Ski de mi-novembre à fin avril. Les parcs sont accessibles en hiver. Un « must » de 233 km : l'Icefields Parkway, entre Banff et Jasper, avec le glacier Athabasca que l'on parcourt en véhicule tout-terrain.  
■ **ACCÈS.** Pas de vol régulier direct entre Paris et Calgary ou Vancouver. Un vol quotidien d'Air Canada (tél. : 01-44-50-20-20) via Toronto ou Montréal, à partir de 3 990 F (594 €) A/R. De Londres, vols directs de Canadian Airlines (tél. : 01-42-99-99-30) pour Vancouver et Calgary, à partir de 3 859 F (583 €), préacheminement inclus. On peut arriver par Calgary (Banff est à 128 km) et repartir par Edmonton pour voir l'étonnant West Edmonton Mall. De Jasper à Vancouver, le train VIA Rail Canada traverse les Rocheuses. Départ en fin d'après-midi, arrivée à Vancouver le lendemain matin. A bord, compartiments individuels, wagon-restaurant et bar panoramique. Renseignements au 01-44-77-87-94.  
■ **FORFAITS.** Jetset (tél. : 01-53-67-13-00 et agences) propose des séjours « à la carte ». A partir de 7 035 F (1.072 €) par personne, un duo Banff/Lake Louise (3 nuits dans chacune des stations) avec avion et transferts. Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15

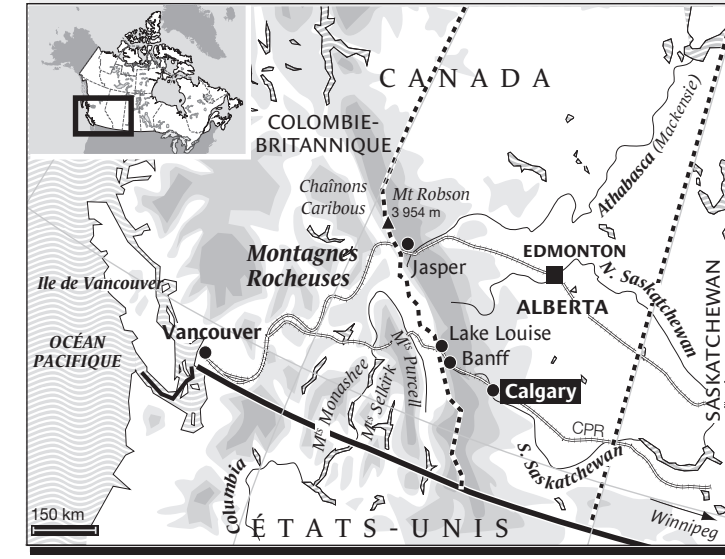
et agences) programme des forfaits « ski » dont un « 6 nuits » en chambre double au château Lake Louise, avec vols, transferts et remontées mécaniques, à partir de 7 620 F (1.161 €) par personne. La Compagnie du Canada (3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-50) propose séjours et circuits sur mesure. Idem chez Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30).  
■ **ÉTAPES.** Les hôtels de la chaîne Canadian Pacific (Banff Springs, château Lake Louise et Jasper Park Lodge) affichent souvent complets. Mieux vaut réserver à l'avance. Renseignements au numéro vert international 00-800-145-960-00.  
■ **SKI.** A Banff, deux domaines, à 5 et 16 kilomètres : Mount Norquay (tél. : 00-1-403-762-4421, Internet : www.banffnorquay.com) avec du ski nocturne le vendredi ; et Sunshine Village (tél. : 403-762-6500 et www.skibanff.com) avec 9 mètres de neige en moyenne. A Lake Louise (tél. : 403-522-3555 et www.skilouise.com), quatre versants et 104 pistes. A Jasper, Marmot Basin (tél. : 403-852-3816), à une vingtaine de kilomètres, est réputé pour le hors-piste.  
■ **LIRE.** Guides Ouest canadien : Ulysse, Routard (Hachette, Arthaud) et The Canadian Rockies, de Graeme Pole (Altitude). A la librairie canadienne, the Abbey Bookshop, 29, rue de la Parcheminerie, 75005 Paris.

### les indispensables

**GRAND ÉCRAN**  
Rencontre du design et de la technologie, le masque Powder de Cébé se veut branché et efficace. Conçu pour améliorer les contrastes par temps gris, il assure, au soleil, une protection à 100 % des UVA et UVB. Sa monture en polyuréthane conserve sa souplesse même par grand froid, reste stable et étanche aux infiltrations de poudreuse. Le double écran bombé, avec un champ de vision à 180°, est traité anti-buée et garantit une parfaite visibilité. Ce masque est disponible en trois coloris d'écran et de monture, de 450 F (68 €) à 499 F (76 €). Points de vente Cébé : magasins de sport et opticiens, tél. : 03-84-33-72-00.



D.K.





# VITRINE

## comptes divers

**M**otoneige, raquettes, patinage, traîneau à chiens, ski alpin, héliski, ski de fond, planche à neige (snowboard), pêche blanche (sous la glace), construction d'igloo, observation de la faune, carnivals... Pour ce qui est des activités hivernales, le Canada fait feu de tout bois. En vedette, les séjours « multi-activités », copieux cocktails des loisirs offerts par l'hiver canadien. Régions privilégiées, le Québec (avec les Laurentides et, demain, Charlevoix) et l'Ouest, qui se taillent la part du lion dans les brochures des spécialistes de la destination : Compagnie du Canada (tél. : 01-55-35-33-50), Jetset (tél. : 01-53-67-13-13), Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15), Vacances Air Transat (tél. : 0825-325-825), Voyageurs au Canada (tél. : 01-42-86-17-30) et Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), leader sur un marché très convoité où figurent également Aventuria (tél. : 04-78-69-35-06), Back Roads (tél. : 01-43-22-65-65), Boomerang (agences), Canada 3 000 aventure (tél. : 03-44-54-30-00), Comptoir des Etats-Unis et du Canada (tél. : 01-40-26-20-71), Fram (tél. : 01-40-26-30-31), Nouveau Monde (tél. : 01-53-73-78-80) et Scanditours (tél. : 01-42-85-64-30). Pour l'est du pays, l'offre, très variée, s'adresse plutôt à des voyageurs indépendants. D'où le petit nombre de circuits accompagnés. Ils se résument à des balades en autocar qui, en huit jours, enchaînent les visites de Montréal et de Québec avant de s'achever par quelques jours d'activités hivernales typiques. Citons la Compa-



CAROLINE HAYEUR/STOCK PHOTO

gnie du Canada (à partir de 4 940 F, 753 €), Fram (à partir de 6 300 F, 960 €), Nouvelles Frontières (à partir de 5 650 F, 861 €), Vacances Air Transat (à partir de 5 590 F, 852 €) ainsi que Jet Tours et Republic Tours (agences). Stars de l'hiver canadien, les raids à motoneige (en circuits ou en étoile, en solo ou en duo) sont proposés par tous les spécialistes. Les tarifs varient en fonction de l'utilisation plus ou moins intensive du « skidoo » et incluent le prêt d'une combinaison spéciale, indispensable pour affronter l'hiver canadien. Il y en a pour tous les goûts, du raid sportif (les circuits « aventure » de Nouvelles Frontières, par exemple, ou le « raid des ours » de Jetset, 6 jours en solo, à partir de 13 995 F,

2 133 €) au vrai hors-piste façon Atalante (tél. : 04-72-53-24-80), avec une semaine autour du lac Saint-Jean pour 12 500 F (1 905 €), ou Aventuria (une semaine dans les Laurentides, 12 400 F, 1 890 €), en passant par une formule où la motoneige n'est qu'un instrument ludique pour, en une semaine, sillonner la nature à son rythme pendant quelques jours. Citons Nouvelles Frontières (8 580 F, 1 308 €), Canada 3000 Aventure (à partir de 8 359 F, 1 274 €) ou Flâneries américaines (tél. : 01-44-77-30-40), à partir de 8 470 F (1 291 €), en duo. La motoneige se pratique surtout dans l'est du pays, à quelques exceptions près, dont les circuits de la Compagnie du Canada en Colombie Britannique (10 jours dont 5 de motoneige, à partir de

11 995 F, 1 828 €, en duo) ou de Voyageurs au Canada : 10 jours dont 5 de motoneige, à partir de 19 650 F (2 995 €) en solo. Egalement très prisés, les raids en traîneau à chiens. Citons ceux d'Aventuria (8 jours dont 5 de traîneau, à partir de 8 800 F, 1 341 €), de la Compagnie du Canada (9 jours dont 6 de traîneau, à partir de 10 220 F, 1 558 €), du Comptoir des Etats-Unis et du Canada (8 jours dont 5 de traîneau, 8 520 F, 1 299 €), de Jetset (6 jours dont 4 de traîneau, à partir de 6 890 F, 1 050 €) et de Nouvelles Frontières (8 jours, 11 480 F, 1 750 €), ainsi que ceux d'Argane Voyages (tél. : 01-53-82-01-01), de Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) et d'Attikamek (tél. : 01-46-91-80-00), adepte d'un hiver sportif.

Si les stations ne manquent pas, le ski alpin reste modeste dans les brochures qui privilégient les Rocheuses, celles notamment de Jetset et de Vacances Air Canada et, pour l'héliski, celles de Destination Poudreuse (tél. : 01-45-51-30-42), avec 6 jours (6 à 12 descentes par jour dans la célèbre poudreuse) en compagnie d'un guide de montagne (à partir de 20 000 F, 3 049 €), de Vacances Air Canada, d'Allibert (tél. : 04-76-45-22-26), d'Aventuria et de Back Roads. Destinés à une clientèle plus familiale et moins sportive, les séjours « multi-activités » se multiplient, surtout au Québec, dans le cadre d'une semaine en pleine nature ou dans une station de ski avec un grand choix de formules et d'hébergements (pourvoirie, auberge, chalet) et des activités différentes chaque jour. Citons Vacances Air Canada (8 jours à partir de 5 260 F, 802 €, dans les Laurentides), Canada 3000 Aventure, la Compagnie du Canada, Comptoir des Etats-Unis et du Canada, Jetset, Nouvelles Frontières, Vacances Air Transat, Voyageurs au Canada, etc. Option minimaliste, les forfaits « avion + hébergement » auxquels on ajoute, sur place, les activités de son choix. Des produits proposés à des prix d'appel très compétitifs. A chacun de choisir, à la carte, son hôtel en ville (à partir de 150 F, 23 €, la nuit chez Vacances Air Transat et de 250 F, 38 €, la chambre double chez Nouvelles Frontières), son auberge ou son chalet, dans les Laurentides ou les Rocheuses (6 nuits à partir de 1 600 F, 244 €, par personne en chambre double chez Vacances Air Canada), sa voiture de location (900 F, 137 €, environ la semaine) et son vol Paris-Montréal (à partir de 1 800 F, 274 €, A/R chez Canada 3000 Aventure, de 2 245 F, 342 €, chez Nouvelles Frontières, de 2 500 F, 381 €, avec Vacances Air Canada ou de 2 180 F, 332 €, chez Vacances Air Transat). A consulter également les tarifs de Vacances fabuleuses (tél. : 01-53-67-60-00). Ludique, le Carnaval de Québec (28 janvier au 13 février 2000) est notamment programmé par Vacances Air Canada (3 nuits avec

l'avion pour 4 070 F, 620 €), et Vacances Air Transat (2 nuits, 1 390 F, 212 €, avion non compris). Ecologiques, les séjours concoctés pour, à la fin de l'hiver, aller observer les phoques aux îles de la Madeleine, avec Vacances Air Canada ou Canada 3000 Aventure : autour de 11 500 F (1 753 €) par personne en chambre double, de Paris. Enfin, pour ceux qui n'ont pas froid aux yeux, la « découverte de la banquise et des Inuits » (20 400 F, 3 110 €), programmée, dans une station balnéaire du Grand Nord par Grand Nord Grand Large (tél. : 01-40-46-05-14), spécialiste de l'observation des animaux et des produits sportifs.

Eve Jusseume

### Sésames

■ **INFORMATIONS.** La Commission canadienne du tourisme (ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, de 10 h à 17 h, du lundi au vendredi; tél. : 01-44-43-29-00/25-07; Minitel : 3615 Canada; site Internet : www.canadatourisme.com) diffuse un Guide du visiteur 2000 et un Manuel des voyages au Canada en hiver recensant l'offre des voyageurs. Pour le Québec, on peut appeler le 0800-90-77-77, 7 jours sur 7, entre 15 h et 23 h, consulter le 3615 Québec sur Minitel et le site Internet www.bonjour-quebec.com

■ **ACCES.** Air Canada (tél. : 01-44-50-20-20), Air France (tél. : 0802-802-802), Canadian Airlines (tél. : 01-69-32-73-00), Canada 3000 (tél. : 03-44-54-30-00), Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33) et Vacances Air Transat (agences de voyages).

■ **LECTURES.** Librairie canadienne (tél. : 01-46-33-16-24), Librairie du Québec (tél. : 01-43-54-49-02), L'Astrolabe (tél. : 01-42-85-42-95), Itinéraires (tél. : 01-42-36-12-63) et Ulysse (tél. : 01-43-25-17-35).



JC 075 96 0 40 - RC JAA 1907/4204 / 058392 - SREI 84037678 0001 - APS - GRAPHIQUES LAVAYTIE

150 créations  
de la collection de Noël

Marché de Noël

Animations gourmandes

Spectacles

Expositions

\* Prix promotionnel Aller / Retour, applicables sur plusieurs dates allers et retours, en novembre et décembre 99, Hors taxes aériennes (+251 Frs), et assistance/rapatriement (+25 Frs).

